

L'Enseignement

Education

Instruction



Primaire

REVUE MENSUELLE

Organe des Ecoles primaires catholiques de la Province de Québec

SOMMAIRE

Le comte de la Galissonnière, p. 65.—Ne soyons pas trop ambitieux pour commencer, p. 66.—Éducation et instruction, p. 66.—Souvenir historique, p. 66.

PÉDAGOGIE :—L'école primaire et la désertion du sol, *C.-J. Magnan*, p. 67.—Conseils sur l'étude de la grammaire et de la langue française, p. 68.—Le patriotisme à l'école, *Ant. Lesage*, p. 71.—L'éducation pratique des filles, *Henri Marion*, p. 72.—Hygiène : Tuberculose et Alcoolisme, *J.-G. Paradis, M. D.*, p. 72.

TRIBUNE PÉDAGOGIQUE :—L'enseignement agricole, p. 73.—Des punitions, p. 73.—Préparation des classes, p. 74.—L'enseignement de la lecture, p. 74.—Feu. M. Joseph Létourneau, *C.-J. M.* p. 74.

DOCUMENTS SCOLAIRES :—Mémoire des Inspecteurs d'écoles, *P.-J. Ruel, G. E. Marquis*, p. 76.—Le congrès pédagogique des Trois-Rivières : Discours du Surintendant de l'Instruction publique, p. 79.—Discours de S. G. Mgr Cloutier, p. 83.

DOCUMENTS OFFICIELS :—Bureau central : liste des candidats diplômés, degré élémentaire, p. 84.—Comité catholique : réunion de septembre 1906, p. 124.—Liste des instituteurs et des institutrices qui ont obtenu des primes, p. 90.

LE MOUVEMENT SCOLAIRE À L'ÉTRANGER :—En France, p. 91.—En Allemagne, p. 92.—En Angleterre, p. 93.—En Egypte, p. 93.—Aux États-Unis, p. 94.

MÉTHODOLOGIE :—La géographie à l'école primaire, *H. Nansot*, p. 94.—La ventilation, p. 97.—Arithmétique, *J. Ahern*, p. 98.—Histoire naturelle : Leçon de choses, p. 100, Rédaction géographique : De Montréal à Kingston par chemin de fer, p. 101.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE :—Instruction religieuse, p. 102.—Langue française : Cours Élémentaire, p. 102.—Cours Moyen, p. 104.—Cours Supérieur, p. 108.—Enseignement spécial : Enseignement anti-alcoolique, p. 113.—Agriculture, p. 114.—Problèmes agricoles, p. 114.—Arithmétique, p. 115.—Revue mensuelle, p. 121.—Aux prières, 122.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR :—Le 15e congrès des Américanistes, *C.-J. M.*, p. 123.—Histoire du Canada, p. 127.—Lac St-Jean, p. 127.—Nomination, p. 127.—Livres d'enseignement, p. 128.—Bibliographie, p. 128.—Librairie classique, p. 128.

ILLUSTRATIONS :—M. de la Galissonnière, p. 65.—Ventilateur d'appartement, p. 97.—Ventilateur électrique, p. 97.—Une feuille, p. 100.

C.-J. MAGNAN, DIRECTEUR-PROPRIÉTAIRE

Boîte 162, H.-V.

Bureau : 30, rue Garneau, Québec

L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'Ecole et de la Famille

C.-J. MAGNAN Propriétaire et Rédacteur-en-chef



LE COMTE DE LA GALISSONNIÈRE

Roland-Michel-Barrin, comte de la Galissonnière, administra la Nouvelle-France par *interim* de 1747 à 1749, M. de la Jonquière ayant été fait prisonnier de guerre par les Anglais. Il réorganisa la milice canadienne et relia par une suite de forts Québec au Mississipi, et proposa des plans qui, s'ils eussent été exécutés, auraient probablement conservé le Canada à la France. Dieu, qui veillait sur le peuple canadien, en jugea autrement. M. de la Galissonnière fut rappelé en France en 1749, pour régler la question des limites de l'Acadie. Il mourut en 1756.

Ne soyons pas trop ambitieux pour commencer

Conte (du Pennsylvania School Journal)

Il y avait une fois deux jeunes gens qui avaient eu juste assez d'argent pour terminer leurs études. Mais au sortir de l'Université, ils durent, pour vivre, ne compter que sur leur travail. Ils allèrent ensemble solliciter un emploi chez un grand constructeur de vaisseaux. On introduit le premier, il présente ses lettres de recommandation, et le directeur de l'établissement lui demande ce qu'il veut faire :

—Je voudrais un poste, répondit le jeune homme, qui fut compatible avec ma dignité et avec mon instruction.

—C'est fort bien, mon ami, répondit le directeur, laissez-nous votre adresse, et aussitôt que nous aurons cela, on vous écrira.

Un peu désappointé, le jeune homme sortit, et dit ironiquement, en passant, à son compagnon :

—Vous pouvez entrer à votre tour, si vous voulez, pour laisser votre adresse.

Celui-ci fut alors introduit et présenta ses papiers.

—Que voulez-vous faire ? demanda, à lui aussi, le directeur.

—N'importe quoi, répond-il, qu'un homme ayant deux mains puisse faire.

A ces mots, le gros personnage sonna et un chef d'atelier parut.

—Pouvez-vous donner un travail quelconque à cet homme ?

—Oui, il nous faudrait quelqu'un pour trier le vieux fer.

Et le diplômé alla trier les vieilles ferrailles.

Une semaine s'écoula. Le directeur, rencontrant le chef d'atelier, lui demanda :

—Eh bien ! votre nouvel ouvrier, comment marche-t-il ?

—Ma foi, monsieur, il travaillait avec tant d'intelligence et tant d'assiduité que je l'ai nommé contremaitre.

En un an, le jeune homme arriva à une belle position et à de forts beaux appointements, tandis que son compagnon conservait sa dignité en qualité d'employé dans une grande écurie, où il lavait les harnais et les voitures.

Éducation et instruction

En chemin de fer :

Un commis-voyageur un peu gouailleur, après certaines plaisanteries, demanda à un prêtre qui était près de lui :

—Monsieur, pourriez-vous me dire quelle différence il y a entre l'éducation et l'instruction ?

—Monsieur, dit froidement l'abbé, si vous aviez de l'éducation, vous ne me poseriez pas la question ; si j'y répondais, je commencerais votre instruction.

Souvenir historique

Le 17 octobre 1646, le P. Jogues, S. J. est tué d'un coup de hache par un Iroquois, après avoir été maltraité en haine de la Foi.

PEDAGOGIE

L'école primaire et la désertion du sol

Chaque recensement décennal, le dernier surtout, démontre que la population déserte de plus en plus la campagne pour la ville. Peut-être que dans dix ans, ce cri d'alarme, jeté ailleurs : « L'Agriculture va manquer de bras, » sera-t-il poussé avec raison par les patriotes clairvoyants. Ce mal, il est vrai, n'est pas particulier à notre province, mais, étant donnée l'organisation sociale du peuple canadien-français, la désertion du sol a des conséquences plus graves chez nous qu'ailleurs. Puis, la campagne n'est-elle pas le réservoir des générations fortes, viriles et croyantes en Dieu, générations dont notre province a tant besoin pour parer les dangers de l'avenir !

De plus, n'oublions pas que l'agriculture, avec ses industries connexes, nous procure le plus clair de nos richesses ; qu'elle constitue la première et la meilleure de nos ressources.

On comprend donc l'importance qu'il y a à retenir à la campagne une partie de ceux qui l'abandonnent, vont à la ville ou, ce qui est encore pis, prennent la route des Etats-Unis. Là, ces forces vives de la nationalité se dissolvent et sont perdues pour la communauté canadienne-française.

Les causes de la dépopulation de nos paroisses sont multiples, et ce n'est pas ici le lieu de les énumérer toutes. Contentons-nous de poser cette question : « Est-il vrai que, sciemment ou non, nous, de l'école primaire, nous poussions à l'abandon des occupations manuelles ? »—Pour mon compte, je ne partage pas ce sentiment sans réserve. Cependant, que l'on me permette d'avouer que l'accusation renferme une part de vérité.

Faisons un petit examen de conscience.

Lequel d'entre vous, instituteurs ruraux, n'a jamais dit à tel ou tel cultivateur que son fils était trop intelligent pour borner ses études à l'école primaire ? Combien d'autres, voulant et croyant bien faire, ont introduit à l'école de la campagne l'enseignement de spécialités qui n'ont d'utilité qu'à la ville, et surtout combien d'instituteurs et d'institutrices oublient que l'école rurale a pour principale mission d'apprendre aux enfants à aimer la profession d'agriculteur, à croire en sa noblesse et en ses promesses de succès ?

Il est de notre devoir d'avouer que depuis quelques années l'idée agricole pénètre de plus en plus l'école primaire, chez nous. Tous les tenants de l'idée canadienne-française, tous ceux qui croient en la survivance de notre natio-

nalité, se réjouissent de cette attitude vraiment patriotique des instituteurs et des institutrices.

En présence du flot inquiétant de l'immigration, il est du devoir de l'école primaire de préparer des générations fortement attachées au sol natal. Pour arriver à ce résultat, sachons donner un enseignement tel, que les enfants des cultivateurs se persuadent que l'agriculture intelligente, scientifique, peut et doit être lucrative. En enseignant la géographie, faisons passer dans leur âme toute notre admiration pour les beautés naturelles du Canada français. Qu'ils apprennent de bonne heure, que la province de Québec est un des plus beaux pays du monde ; que son climat est salubre, ses saisons variées et attrayantes ; que son grand fleuve est sans rival, ses montagnes admirablement boisées et parsemées de lacs rians ; que l'immense et majestueuse vallée du Saint-Laurent offre à l'agriculture et au commerce des avantages précieux ; que les régions du Lac Saint-Jean, de la Matapédia, du Saint-Maurice, du Témiscamingue et de l'Outaouais peuvent recevoir encore un demi million de familles.

L'école primaire peut et doit assurer le triomphe définitif du peuple canadien-français : mais ce triomphe, il importe de le préparer sans trêve ni relâche, et le plus sûr moyen de l'assurer c'est, en quelque sorte, de river les Canadiens français au sol de la province de Québec.

C.-J. MAGNAN.

Conseils sur l'étude de la grammaire et de la langue française

Que les maîtres en soient bien convaincus : les enfants ne savent pas la grammaire quand ils ont débité imperturbablement vingt pages qu'ils ne comprennent pas. Ils la savent quand ils ont écrit souvent au tableau noir et sur leurs cahiers des phrases bien choisies, présentant l'application des lois ou règles que nous voulons leur faire connaître.

On n'enseigne avec fruit les sciences physiques qu'en faisant produire, sous les yeux du disciple, le phénomène dont il doit connaître la loi ; de même on n'apprend d'une manière définitive, c'est-à-dire en la comprenant, une règle de grammaire que quand on a écrit soi-même et analysé un grand nombre de phrases où elle doit être appliquée.

Avec cette méthode, toutes les règles sont faciles à comprendre et à retenir.

Mais surtout que l'étude de la langue française et de la grammaire tende à développer l'intelligence, à rendre le jugement droit, à donner des idées nettes, qu'elle habitue les enfants à démêler leurs pensées et à les exprimer

clairement. Pour cela, on ne saurait apporter trop de soin à l'étude de l'analyse logique. Ce serait une erreur bien regrettable de croire qu'on ne peut commencer cette étude que fort tard, au moment où l'esprit des enfants est suffisamment développé ; ce serait dire qu'on doit le supprimer dans nos écoles que les enfants désertent quand ils ont quelques connaissances bien incomplètes. Persuadons-nous bien que l'enfant ne peut rien apprendre de la grammaire si, au moins instinctivement, il ne se rend compte de la valeur des mots d'une phrase et de la dépendance des diverses propositions. Il n'est pas question ici d'entrer dans une nomenclature interminable et compliquée des différentes sortes de compléments et de propositions, mais ce qu'il est possible et indispensable d'apprendre à tous, c'est à reconnaître, dans une proposition, le sujet et ses compléments, le verbe, l'attribut, les compléments directs et indirects ; dans une phrase, la proposition principale et les propositions secondaires.

Si l'enfant ne sait pas cela, il est inutile de chercher à lui apprendre ni grammaire ni orthographe, il ne saura ni comprendre ce qu'il lit, ni écrire d'une façon intelligible ce qu'il pense lui-même.

La leçon de grammaire pourra, comme celle d'histoire, être commune aux trois divisions, si on a soin de procéder de la manière suivante :

Pendant que les élèves de la première et de la deuxième repasseront ou étudieront une leçon indiquée la veille, le maître s'occupera des plus jeunes enfants et leur donnera les premiers éléments de l'étude de la langue, comme il a été indiqué plus haut. Il les confiera ensuite à la direction et à la surveillance de l'aide ou d'un enfant plus âgé, qui pourra ou faire répéter ce qu'aura dit le maître, ou, pour varier, leur donner une nouvelle leçon de lecture, d'écriture, etc. Les deux premières divisions seront alors interrogées sur la leçon de la veille, puis sur celle du jour. Les explications nouvelles devront toujours être reproduites le lendemain. La partie essentielle de la grammaire devra toujours se composer d'exercices écrits au tableau noir par le maître et les élèves ; tous les autres devront reproduire sur leur cahier ce qui est écrit au tableau.

Comme cette leçon de grammaire et de langue revient tous les jours, l'instituteur pourra quelquefois en consacrer le temps à un exercice écrit, notamment à une courte et simple composition de style : fable à exposer ou à mettre en prose, maxime morale à faire comprendre par un exemple reproducteur de leçon de choses.

Mais tout instituteur doit se tenir pour dit que les interminables devoirs écrits : conjugaisons, analyses, grammaticales et logiques, sont absolument et définitivement bannis des écoles. Sans doute il est nécessaire que les enfants conjuguent par écrit un certain nombre de verbes réguliers ou irréguliers, fassent sur leur cahier des analyses ; mais ces exercices doivent être très courts. S'ils sont longs, ils sont mal faits, mal écrits surtout, et alors ils deviennent beaucoup plus nuisibles qu'utiles, parce qu'ils habituent l'enfant à s'acquitter d'un devoir sans soin et sans goût, et parce qu'ils amènent inévi-

tablement l'ennui et l'horreur du travail. Du reste, dans les écoles primaires, un devoir écrit doit toujours être très soigné et très court. Partout où il en sera autrement, il n'y aura pas de progrès réel.

L'étude de la langue française étant d'une importance capitale et l'un des plus puissants instruments du développement intellectuel, il a paru nécessaire non seulement d'y consacrer une heure tous les jours, mais encore de prendre deux heures par semaine pour la dictée proprement dite.

Le même morceau pourra être donné aux deux premières divisions. Il devra toujours être court, écrit dans un style simple et clair, d'une correction parfaite. Si le maître le tire d'un recueil composé pour servir d'application aux principales règles de grammaire, qu'il écarte les phrases compliquées, les morceaux où les difficultés sont accumulées et embarrassent l'élève sans l'instruire, qu'il préfère, le plus souvent, une page d'un de nos grands écrivains, Bossuet, Fénelon : qu'il recherche les plus simples ; qu'il écarte tout ce qu'il n'espère pas faire comprendre, et qu'il ne dicte jamais une phrase sans s'être assuré qu'elle ne contient plus d'obscurités, qu'il lise d'abord lui-même, puis qu'il dicte lentement et qu'il ne manque pas d'indiquer la ponctuation, quand les enfants ne seront pas capables de la mettre eux-mêmes. Que la dictée de chacun soit ensuite corrigée avec soin, soit par le maître lui-même, soit par l'élève. Le morceau tout entier, ou du moins une certaine partie, devra être écrit au tableau par l'instituteur ou par un ou plusieurs élèves. Au moins deux fois par mois, la dictée de chaque élève devra être corrigée à la plume et annotée par le maître.

Pendant l'heure consacrée à la dictée, dans les deux premières divisions, une leçon d'écriture pourra être donnée aux plus jeunes.

(D'après une circulaire de M. Godin, inspecteur d'Académie de la Lozère.)

(L'Ecole française.)

Le patriotisme à l'école

1^{er} Article

Faut-il, dans les écoles, donner aux élèves l'amour du pays ?

La raison et l'histoire nous disent : oui.

Que serait le monde sans le patriotisme ? N'est-ce pas ce sentiment qui aurait fait accomplir aux humains les plus grands prodiges, si la religion chrétienne n'était venue leur en faire accomplir de plus grands encore ?

Qu'est-ce qui pousse David à s'exposer aux coups du géant Goliath ? A quel sentiment obéit Hector, quand il va braver les flèches grecques malgré les pressantes supplications d'une épouse chérie qui l'implore pour elle et son enfant ? Pourquoi meurent aux Thermopyles, Léonidas et ses trois cents

Spartiates ? Quelle raison fait qu'un Cincinnatus échange sa charrue pour une épée ? A quelle cause sacrifie Jeanne d'Arc sur le bûcher de Rouen ? Pourquoi Dollard affronte-il les Iroquois ? Quelle puissance soutient l'héroïne de Verchères, faible jeune fille contre des bandes de sauvages ? En un mot, quel sentiment puissant anime les héros dont l'histoire n'est que le récit des actions illustres ?

C'est le dévouement à l'intérêt commun, l'amour de la patrie, le patriotisme.

Malheureusement, plus on approche des temps modernes, plus ces sublimes actions se font rares. On dirait que l'égoïsme s'est emparé de tous, et que chacun ne pense qu'à s'amasser un petit trésor pour lui tout seul. Coïncidence étrange, c'est au moment où tout tend à faire de l'individu un des ressorts du gouvernement public, qu'il est possible de faire cette remarque. C'est-à-dire que l'individu semble se désintéresser de la cause commune, quand le bien de la communauté demande qu'il y apporte plus d'attention. Cette anomalie, c'est à nous, les éducateurs du peuple, de la faire cesser. La tâche n'est pas au-dessous de nos forces, instituteurs canadiens-français. Le sang chevaleresque de nos aïeux coule assez abondamment dans les veines des petits Canadiens français, pour qu'avec chacun de ceux qui tous les jours viennent autour de nous demander le pain de l'instruction, nous ayons un sujet pour un héros. Les temps sont passés où les champs couverts de sang et de carnage, soient les seuls champs où se cueillent les lauriers, et par un héros, n'entendez pas seulement celui qui, dans le grisement d'une bataille, ira sans crainte braver les balles ennemies, non ; mais un quelqu'un qui peïnera une vie pour défendre un principe, pour garder ou conquérir aux Canadiens français le premier rang dans les professions libérales, la finance, le commerce ou l'industrie ; pour offrir à son pays quelques arpents de terre que ses mains auront rendue productive, et sans espérer d'autre récompense qu'une modeste existence, là-bas, quelque part dans un vallon solitaire. N'est-ce pas qu'il est beau ce héros ? qu'il est le plus beau et le plus méritoire ? et qu'il faut que chaque représentant de notre race en soit un.

ANT. LESAGE.

Septembre 1906.

L'éducation pratique des filles

Par l'éducation proprement pratique des filles, j'entends pour la jeune fille l'apprentissage des devoirs prochains de la femme, l'expérience directe, active et méthodique des occupations fondamentales qui devront remplir sa vie. En deux mots, j'entends par là essentiellement l'économie domestique et les travaux manuels féminins.

Il ne s'agit pas encore ici de l'éducation professionnelle, mais seulement

de l'éducation générale dans laquelle je pense qu'il faut faire entrer l'éducation domestique nécessaire à toutes les filles.

En vain la morale leur prêcherait le devoir en général et le bon vouloir, elle resterait en l'air pour ainsi dire, et risquerait fort de ne pas prendre racine dans le cœur, et de servir à peu de chose dans la suite, si elle n'exerçait à la pratique de devoirs déterminés, de ceux-là mêmes que la vie réserve à la femme. Riche ou pauvre, en effet, jeune ou vieille, mariée ou non, elle aura une maison à tenir ; elle devra se rendre utile dans une maison, tantôt comme maîtresse, tantôt en sous-ordre. Pour gagner sa vie ou pour occuper élégamment ses loisirs, elle devra faire œuvre de ses mains, tricot grossier ou féérique, tapisserie, rude couture ou dentelle aérienne, peu importe. Ne le fit-elle pas, elle devra être à même de le faire, elle devra pouvoir commander et apprécier ce que feront les autres, sous peine d'infériorité flagrante. Or, comment commander intelligemment, surveiller et juger ce qu'on serait incapable de faire ? Bref, c'est peu qu'une fille ait reçu les plus belles leçons de morale si elle n'est pas préparée spécialement aux devoirs spéciaux que la vie lui réserve.

HENRI MARION.

HYGIENE

TUBERCULOSE ET ALCOOLISME

Monsieur le directeur de *L'Enseignement Primaire*,

Monsieur.

Au commencement de cette année scolaire, me permettez-vous d'adresser à vos lecteurs quelques observations au sujet de la tuberculose et de l'alcoolisme, ces grandes affections qui nous causent tant de mal ?

Dans tous les pays civilisés s'organise une lutte sans merci contre ces deux fléaux. Des congrès de savants et de sociologues se réunissent pour rechercher les meilleurs moyens propres à endiguer le torrent dévastateur. Ces assises humanitaires ont produit les plus heureux résultats, elles ont rendu à la société les plus inappréciables services. Grâce aux recherches des médecins, la terrible phtysie a révélé son secret, et la tuberculose pulmonaire est aujourd'hui classée parmi les maladies dont l'étiologie est la mieux connue. Avant les dernières vingt-cinq années, la phtysie fut le mal héréditaire par excellence. Contre lui la croyance populaire voulait que tout essai de résistance fût stérile et vain. Aujourd'hui, quoiqu'en disent certains sceptiques, il est clairement démontré que la science moderne peut nous préserver, qu'elle est sûre du succès.

C'est cette consolante vérité que les instituteurs doivent inculquer à leurs élèves et c'est pour la porter à leur connaissance que nous écrivons aujourd'hui.

En effet, il est incontestablement établi en cette aube du vingtième siècle, que la tuberculose pulmonaire est, selon l'expression d'un des maîtres de la médecine, « la plus curable des affections chroniques. »

Aujourd'hui, le bacille tuberculeux s'affirme comme le fléau le plus redoutable à l'humanité et la tuberculose est reconnue comme la plus ruineuse des maladies sociales.

Le bacille tuberculeux a le don d'ubiquité : la terre lui appartient. Tous, sans distinction, riches, pauvres, nous risquons de lui payer chaque jour, en tous lieux, un tribut de souffrances et de mort.

« Réunissez par la pensée, dit le docteur Maurice Letulle, le secrétaire général du dernier Congrès contre la tuberculose, les plus effroyables hécatombes qui, dans l'histoire, ont tracé la route douloureuse de l'humanité : tous les « fléaux de Dieu, » la peste noire, le choléra, la variole, le typhus, le fièvre jaune ; ajoutez à ce bloc les innombrables victimes de la fièvre palliadéenne, de la dyptérie et de la fièvre typhoïde ; mettez-y aussi le cancer ; dénombrez, si vous le pouvez, les déplorables théories des malheureux tués par le plomb et par l'alcool ; faites encore entrer dans la masse les incalculables légions de cadavres, reliquats des tueries de la guerre, vous n'approcherez jamais du chaos d'êtres humains inscrits déjà par la tuberculose sur les tables de la mortalité. »

Est-ce à dire, ajoute le docteur Hérard, que tout soit fini pour ce globe terrestre, et va-t-il falloir sonner bientôt le glas funèbre de l'humanité ? Nullement. En face d'un grand mal, la Providence nous offre de puissants moyens de défense.

Nous en recauserons.

J.-G. PARADIS,

M. D.

Montragny, sept. 1906.

TRIBUNE PEDAGOGIQUE

L'enseignement agricole.

La Société des Agriculteurs de France a récemment ouvert un concours aux instituteurs et aux institutrices (libres et communaux). Le concours est annoncé dans une circulaire signée par le président, le marquis de Vogüé. Voici un paragraphe intéressant que nous empruntons à ce document :

« L'enseignement agricole à donner aux enfants ne doit pas consister uniquement en leçons orales faites à l'école et en notions théoriques apprises par cœur dans le livre. Pour que cet enseignement soit efficace et se grave fortement dans l'esprit des enfants, il est indispensable de frapper leur attention par des démonstrations sur place et par des exercices au dehors. Des excursions faites dans les jardins et les cultures les mieux tenus, dans les fermes où les fumiers sont bien préparés, les animaux bien soignés, les instruments bien choisis, seront incomparablement plus instructives que des notions purement théoriques apprises par l'enfant loin des objets auxquels elles se rapportent. Les leçons faites à l'école ne doivent porter que sur des objets observés préalablement par les élèves dans les excursions du voisinage. Il est en outre très utile d'exercer les enfants les plus âgés à la taille et à la greffe des arbres fruitiers et de la vigne, et aux travaux les plus importants de la culture maraîchère, tels que la préparation du sol, les semis, les soins d'entretien des plantes, la destruction des mauvaises herbes et des insectes nuisibles, etc., etc. »

Des punitions.

Un *Bulletin* pédagogique français fait la remarque suivante au sujet des punitions infligées à toute une classe :

M. Forfer, inspecteur d'Académie, traitant dernièrement la question des puni-

tions, s'élevait contre un procédé en usage dans certaines écoles et qui consiste à punir toute la classe, lorsque la maître ne parvient pas à découvrir le coupable.

«*Toute la classe sera punie !* Parbleu, c'est simple comme tout. Les «*gar-nements*» se frottent les mains. Les bons élèves ont du chagrin. Hypocrisie d'une «*part*, rancune de l'autre. Pour tout le monde, la sentence revêt en somme une forme d'iniquité violente et aveugle. Est-ce avec cette rudesse expéditive que l'on fa-«*çonnera* et éclairera les consciences ? On les déconcerte, et on les irrite, voilà tout. «*Et que devient, dans la bagarre, notre action morale ?*»

Préparation des classes.

Voici des conseils que nous ne méditerons jamais trop :

«*Il faut préparer sa classe, il faut dresser à l'avance sur un carnet spécial une liste sommaire des différents devoirs et des leçons du jour. Cette préparation permet de graduer convenablement les exercices et de choisir avec plus d'attention les textes des devoirs écrits.*

Lorsque ce travail préalable n'a pas été fait, l'instituteur perd du temps à chercher pendant la classe même, les textes, les exercices qui seront exécutés par ses élèves.

Et il faut aussi arrêter la matière des leçons orales qui seront traitées : faire un choix entre les idées et les faits qui seront présentés aux élèves, établir un plan.

Sans cette préparation sérieuse, l'enseignement oral dégénérera en une causerie sans profit, en un bavardage inintelligent, qui n'a d'autre résultat que de fatiguer inutilement le maître et les élèves. »

L'enseignement de la lecture.

La note suivante, cueillie dans un bulletin pédagogique français, sera lue avec profit par les instituteurs canadiens :

«*Il y a progrès, en ce sens que l'on s'attache, plus qu'autrefois, à exiger de l'enfant l'intelligence de ce qu'il lit. Mais on prononce fort mal dans un trop grand nombre d'écoles et sans que le maître ou la maîtresse songe à s'en choquer et par suite à y porter remède. Il m'arrive fréquemment de ne pouvoir suivre la lecture à haute voix que le livre à la main. «*Plus haut.*» «*criez plus fort.*» corrige alors le maître, prouvant ainsi qu'il n'a pas senti la faute à reprendre. Ce n'est pas *plus haut, ni plus fort*, c'est plus nettement, plus distinctement, en s'efforçant d'ouvrir la bouche et de bien articuler, que l'élève devrait s'exprimer, et tout le monde l'entendrait.*»

FEU M. JOSEPH LÉTOURNEAU

Le vénérable, le bon M. Létourneau n'est plus ! Il s'est éteint doucement dans sa paisible retraite de Saint-Flavien, à l'âge avancé de 78 ans. Sa mort fut l'écho de sa vie : il a rendu son âme à Dieu après avoir reçu toutes les consolations de l'Eglise.

M. Létourneau fournit une longue et utile carrière : cinquante-trois ans durant, il se consacra à l'éducation de la jeunesse.

Joseph Létourneau naquit à Sainte-Famille, le 6 octobre 1828, de Jacques Létourneau, cultivateur, et de Marguerite Létourneau. Il étudia à l'école primaire de sa paroisse puis, durant trois années, au presbytère de Saint-Urbain, sous la direction de feu l'abbé J.-B. Chartré qui lui fit surtout *piocher* le latin.

Au mois de septembre 1857, il entra comme élève-instituteur à l'École normale Laval, d'où il sortit en juin 1858 avec un diplôme de première classe qu'il avait brillamment conquis. Au mois de septembre de la même année, il alla se fixer à Saint-

Jean-des-Chaillons, qu'il quitta ensuite à la requête des contribuables de Sainte-Foy, qui voulaient lui confier leur école modèle.

Enfin, le 10 novembre 1871, il était nommé professeur à l'École normale Laval, à Québec, où il donna, jusqu'à sa retraite, le 23 octobre 1899, des cours d'histoire, de français et de littérature. La bonté faisait le fond de son caractère. Aussi une discipline toute paternelle régnait-elle dans ses classes.

Le 29 mai 1897, l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'École normale Laval célébrait avec éclat sa cinquantième année de professorat.

A cette occasion, on a su dire avec raison « qu'unissant une grande douceur à une égale fermeté, M. Létourneau sut toujours s'attirer l'estime et l'affection de ceux qui ont eu l'avantage de le connaître ; son excessive modestie allait jusqu'à le rendre timide parfois, mais n'amointrissait pas ses mérites, néanmoins. »

Lors de la célébration de ses noces d'or, M. Létourneau résuma sa vie avec une grande simplicité :

« Qu'ai-je fait pendant ces cinquante années écoulées ? Ce que j'ai fait ! J'ai cru, j'ai espéré, j'ai aimé ! » M. Létourneau aurait pu ajouter : « J'ai été aimé et je suis aimé. » Oui, ce bon professeur, cet excellent chrétien, il était aimé de ses élèves, de ses confrères et de ses collègues. Il en eut la preuve le 23 octobre 1899, lors de la touchante fête du départ que M. le Principal de l'École normale Laval, M. l'abbé Rouleau, avait organisée en l'honneur du digne démissionnaire. Le souvenir de cette fête de famille est encore tout vivant dans notre mémoire, il nous semble encore la plus douce récompense que puisse recevoir un éducateur de la jeunesse.

M. Létourneau fut non seulement un professeur consciencieux, mais il s'adonna aussi à la littérature. Il collabora à la *Semaine*, revue pédagogique fondée vers 1857 par MM. C. J. L. Lafrance et N. Thibault. *L'Enseignement Primaire* bénéficia aussi de son talent d'écrivain de 1880 à 1890.

Le vénérable professeur fut l'un des fondateurs de la première Association des Instituteurs catholiques de Québec. Contemporain des Juneau, des Marquette, des Lafrance, des Dugal, des Légaré, des Toussaint, des Lacasse et des Cloutier, il contribua dans une large mesure au progrès pédagogique réalisé dans le domaine de notre enseignement primaire.

Au point de vue religieux et civique, feu M. Létourneau fut, durant sa longue existence, un modèle parfait. Animé d'une foi forte et éclairée, sincèrement attaché à l'Église catholique, M. Létourneau resta toujours un paroissien accompli. Congréganiste de la Très Sainte Vierge, membre du Tiers-Ordre de Saint-François et de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, toutes les pieuses associations recommandées par l'Église l'attiraient naturellement. Aussi, sa vie entière fut-elle une longue suite d'exercices de piété où la routine n'avait aucune place.

Comme citoyen, il donna toujours l'exemple du dévouement, du zèle et de l'abnégation.

Les restes de M. Létourneau reposent dans le cimetière de Sainte-Foy, paroisse qui profita pendant onze ans de son dévouement inaltérable. Son souvenir vivra longtemps dans le cœur de ses confrères et de ses anciens élèves.

DOCUMENTS SCOLAIRES

Mémoire de l'Association des Inspecteurs d'écoles catholiques

*Présenté au Conseil Exécutif, à la Législature et au Comité catholique
du Conseil de l'Instruction publique de la province de Québec*

Chaque année, les inspecteurs d'écoles catholiques de cette province se réunissent en congrès dans le cours des vacances, au palais législatif, pour discuter les différentes questions ayant trait à l'Instruction publique et les moyens les plus efficaces d'améliorer leur position.

Voici le « mémoire » qu'ils ont envoyé au Gouvernement et au Comité catholique, cette année, après leur convention des 1er et 2ème jours d'août dernier :

CONFÉRENCES PÉDAGOGIQUES

Considérant que, en général, les conférences pédagogiques données par les inspecteurs d'écoles produisent de très bons résultats ;

Considérant que c'est le moyen le plus pratique de combler quelque peu le manque de connaissances pratiques, chez certaines institutrices, à l'égard de l'organisation et de la direction d'une école, de l'emploi rationnel des meilleures méthodes et de la mise en œuvre des procédés les plus propres à faire comprendre les élèves ;

Considérant que l'inspecteur d'écoles peut, dans ces circonstances, approprier ses remarques aux défauts qu'il a constatés dans telle ou telle municipalité ;

Considérant qu'il lui serait difficile, même souvent impossible, de faire ces remarques aux institutrices individuellement, lorsqu'elle est entourée de ses élèves ;

Considérant que les conventions pédagogiques diocésaines, bien que bonnes et très recommandables en elles-mêmes, n'ont pas la portée pratique des conférences d'automne ;

Considérant qu'elles ne sont données que dans un seul diocèse par année—ce qui prendrait douze ans pour atteindre toutes les institutrices de la province ;

Considérant que le personnel laïque enseignant se renouvelle dans une très grande majorité, à tous les 3 ou 4 ans ;

Considérant que ces conférences diocésaines ne sont suivies que par un nombre très limité d'institutrices, tandis que celles données par les inspecteurs le sont par la presque totalité des titulaires des écoles ;

Considérant que l'inspecteur d'écoles, dans ses visites annuelles, s'assure si les conseils ont été mis en pratique ;

Nous sommes unanimes à affirmer que les conférences d'automne ont produit un grand bien depuis leur institution ;

Que c'est le moyen le plus efficace de donner des connaissances pratiques aux institutrices ;

Que ce serait faire faire un pas en arrière à l'Instruction publique que de les abolir pour les remplacer par les conférences diocésaines seules et une visite au commencement de l'année scolaire ;

Nous soumettons respectueusement ces considérations au Comité Catholique du Conseil de l'Instruction publique, en le priant de les mettre en regard de la motion Stenson.

DES BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES

Considérant que les livres de prix que les inspecteurs d'écoles sont tenus de distribuer ne sont pas assez nombreux pour pouvoir rendre justice ;

Considérant qu'il est reconnu que ces prix sont généralement peu lus ;

Nous sommes d'avis qu'il vaudrait mieux qu'ils fussent donnés aux écoles mêmes, afin de former de petites bibliothèques scolaires.

A cet effet, deux séries de livres pourraient être distribuées : l'une destinée à l'usage de l'institutrice, et l'autre, à celui des enfants : les livres de cette dernière série ne devant être prêtés aux élèves qu'à titre de récompense, et ils seraient tenus d'en rendre compte au titulaire de l'école, afin de lui prouver que cette lecture a été bien comprise et qu'elle leur est profitable.

UNIFORMITÉ DES LIVRES

Considérant qu'il arrive très souvent que le changement de titulaire dans une école, amène le changement des livres ;

Considérant que ce procédé est un fardeau pour les familles pauvres qui envoient plusieurs enfants à l'école ;

Nous prions l'hon. Surintendant de prendre les mesures nécessaires pour rendre locale l'uniformité des livres, en faisant observer l'article 215, paragraphe 4e des lois scolaires. Nous sommes d'avis que l'uniformité des livres est désirable pour chaque municipalité seulement, et que la présente loi, à cet effet, est suffisante et qu'il n'y a pas lieu de la changer.

DES LIVRES DE LECTURE

Considérant que l'on emploie improprement dans un grand nombre d'écoles, des livres de lecture approuvés par le Comité Catholique, nous croyons qu'il serait bon de décréter ce qui suit, dans les règlements scolaires : Tout auteur qui voudra soumettre un livre de lecture à l'approbation du Comité Catholique devra indiquer sur la couverture de tel livre, l'année ou les années du cours pour lequel il est destiné.

DES LIVRES APPROUVÉS

Considérant que les commissaires sont obligés de ne choisir, pour leurs écoles, que des livres approuvés par le Comité Catholique du Conseil de l'Instruction Publique et qu'ils n'ont pas la liste de ces livres ;

Nous prions l'hon. Surintendant de la leur faire adresser.

GRATIFICATIONS AUX COMMISSIONS SCOLAIRES

L'Association est heureuse de reconnaître que les concours institués entre les municipalités de chaque district d'inspection, pour gagner les gratifications données par le gouvernement, sont appelés à créer un grand bien.

Mais, vu que l'institution de ces gratifications est encore ignorée dans certains milieux, nous prions l'hon. Surintendant de l'Instruction Publique d'adresser une lettre circulaire à toutes les commissions scolaires, pour les renseigner à ce sujet.

CONSTRUCTION DES MAISONS D'ÉCOLES

Considérant qu'il arrive souvent que des écoles neuves sont mal placées, ou que les ouvertures, par rapport à la lumière, sont mal disposées, nous sommes d'opinion qu'à l'avenir, afin d'obvier à ces inconvénients, il devrait être décrété ce qui suit, dans les règlements scolaires : Toute commission scolaire qui aura l'intention de bâtir une école devra en avvertir l'inspecteur d'écoles, afin que ce dernier puisse, lors de ses conférences pédagogiques ou de sa visite annuelle aller, en compagnie d'un ou de plusieurs commissaires ou syndics, prendre connaissance de l'endroit que l'on se propose de choisir, et donner les instructions nécessaires concernant tout ce qui peut se rapporter à cette construction projetée.

Au sujet des plans de maisons d'écoles, nous prions l'hon. Surintendant de faire reviser par un architecte bien entendu dans cette spécialité la série des plans actuellement en usage, afin de les rendre tout à fait conformes aux règlements scolaires et aux prescriptions de l'hygiène.

GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES

Considérant que les gratifications décernées aux instituteurs et institutrices les plus méritants et à ceux qui ont 15 et 20 ans de service produisent d'excellents résultats ;

Le gouvernement est prié de les continuer, mais nous croyons qu'il serait bon, pour simplifier le système et le rendre plus efficace, de réunir en un seul, les deux modes de gratifications—lesquelles seraient accordées sur la recommandation de l'inspecteur d'écoles, en tenant compte des années de service des titulaires.

CROISADE DE TEMPÉRANCE

L'Association des Inspecteurs est tout à fait sympathique à la croisade en faveur de la tempérance. Chacun de ses membres s'engage à favoriser ce mouvement dans la mesure de ses moyens.

L'Association approuve de grand cœur les articles publiés à ce sujet dans « *L'Enseignement Primaire* » et elle est aussi heureuse de profiter de l'occasion pour offrir ses félicitations à M. l'abbé Sylvain qui a publié une brochure remarquable sur les ravages causés par l'intempérance.

DU BULLETIN D'INSPECTION

Considérant que le choix des livres approuvés est à la charge des commissaires d'écoles, et que les institutrices n'en sont nullement responsables ;

Nous croyons qu'il serait préférable d'inscrire, dans les bulletins d'inspection, page 11, la note relative à l'emploi de ces livres, dans les colonnes « se rapportant à la municipalité. »

Considérant que très souvent, dans notre rapport aux commissions scolaires, nous n'avons aucune remarque à faire après certains titres disposés dans la formule, page 15, et qu'en d'autres circonstances, l'espace donné est trop resserré ;

Nous suggérons qu'à l'avenir, tout les titres soient alignés à la suite, en tête de la formule du rapport et que les lignes soient plus espacées.

UN INSPECTEUR GÉNÉRAL

Considérant que l'hon. Surintendant a tous les pouvoirs et, en réalité, exerce déjà les fonctions d'inspecteur général, l'Association ne croit pas à l'utilité de la nomination d'un nouveau titulaire de cette charge.

NOUVEAUX INSPECTEURS D'ÉCOLES

L'Association verrait avec plaisir le gouvernement porter à des traitements réguliers ceux de leurs confrères qui en sont encore privés.

P.-J. RUEL,
Président.

G. E. MARQUIS,
Secrétaire.

LE CONGRÈS PÉDAGOGIQUE DES TROIS-RIVIÈRES

(août 1906)

Discours de M. le Surintendant de l'Instruction publique à l'ouverture du Congrès

Après avoir exprimé le plaisir qu'il avait d'ouvrir ce congrès dans la ville des Trois-Rivières, vieille déjà de deux siècles et demi et plus, et pleine de souvenirs des premiers temps de la colonie, et avoir souhaité la bienvenue aux institutrices du diocèse, le surintendant de l'Instruction publique continue dans les termes suivants :

L'ENSEIGNEMENT DE L'AGRICULTURE

Entre autres matières, j'appelle votre attention sur l'enseignement de l'agriculture à l'école. Vous faites la classe, la plupart d'entre vous, dans les écoles de la campagne. Vous avez à instruire des enfants qui, comme leur père, se destinent à cultiver la terre.

Vos efforts doivent tendre à leur inspirer la résolution de rester fidèles à leur vocation et à leur faire bien comprendre que l'agriculture leur procurera une honnête aisance et un bonheur que les villes manufacturières ne sauraient donner.

N'allez pas croire que pour enseigner l'agriculture à l'école primaire, il faille mettre un manuel entre les mains des enfants, encore moins leur faire manier la charrue ou des machines à faucher. Il suffit de leur parler souvent de la nécessité de savoir bien cultiver et d'imprégner ces jeunes intelligences de notions agricoles au moyen des leçons de choses et des problèmes d'arithmétique. Saturez votre enseignement de la grammaire et des autres matières de classe d'exemples pris à la campagne et vous graverez dans la tête comme dans le cœur de vos élèves un amour profond et raisonné de la profession agricole dont on peut dire qu'elle est la plus belle et la plus indépendante, une ressource publique digne du plus sérieux encouragement, la base puissante de la moralité d'une nation, la source limpide de nos aspirations nationales.

Lorsque vous aurez entendu le conférencier, M. Dallaire, qui, au cours de la convention, doit vous adresser la parole sur l'agriculture, vous n'en apprécierez que mieux l'importance d'orienter votre enseignement vers cette noble profession.

BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES

L'enseignement efficace des matières de classe est d'une souveraine importance comme le programme et les directions pédagogiques qui l'accompagnent vous l'indiquent. Malheureusement, l'institutrice, laissée à elle-même et vivant assez souvent dans un milieu peu instruit, est dans l'impossibilité d'étendre le cercle de ses connaissances et d'accroître les notions qu'elle possède déjà. Elle ne trouve pas à sa maison d'école de bibliothèque scolaire et ne peut se procurer les livres qui traitent de pédagogie ou de science en rapport avec ses fonctions. Elle ressemble à l'ouvrier qui, chargé de faire un travail, n'aurait pas les outils nécessaires pour l'exécuter.

Le comité catholique du conseil de l'Instruction publique a suggéré plus d'une fois la formation de bibliothèques dans les écoles.

Cependant, je regrette de le dire, le jour semble loin où l'on pourra en arriver à la réalisation de ce vœu. Ne pouvant compter sur une action prochaine des commissions scolaires, ne pourrait-on pas organiser dans les paroisses où la chose est possible, une sorte de croisade en faveur de cette œuvre d'utilité publique ? Je ne verrais personne de plus apte à mettre à la tête d'un mouvement de ce genre que le curé aidé des hommes influents et des femmes les plus zélées de sa paroisse.

On organise quelquefois des souscriptions pour des œuvres moins utiles que celle que je préconise.

Monseigneur, si vous croyez que la chose peut se faire sans inconvénients dans votre diocèse, j'en appellerais respectueusement au concours de votre zèle et de votre influence pastorale pour recommander à vos diocésains de fonder, dans chaque école, une bibliothèque à l'usage de l'institutrice.

Il est d'autant plus nécessaire pour la direction d'une école, d'avoir à sa portée une série d'ouvrages propres à nourrir son intelligence, qu'en dehors des programmes, il est bien des choses qu'elle doit savoir et qu'à l'instruction proprement dite se joint toujours l'éducation.

L'EDUCATION

L'éducation, en effet, est du domaine propre de l'institutrice et rien à ses yeux ne saurait avoir plus d'importance puisqu'il s'agit de la formation morale de l'enfant. Elever l'enfant et le bien élever impose une grande responsabilité et souvent l'avenir de ce petit être dépend des principes qu'il a puisés à l'école. Si la personne chargée par les parents de l'instruire sait bien lui enseigner les vérités de la religion, faire germer en son cœur des sentiments véritablement chrétiens et développer intelligemment ses diverses facultés, elle préparera pour cet enfant une existence honorable et féconde.

De nos jours, mesdames, pourquoi la question de l'éducation de la jeunesse préoccupe-t-elle si vivement les esprits ? Vous savez qu'il existe dans le monde deux courants contraires, l'un favorable à l'expansion de l'idée religieuse, l'autre qui travaille à son affaiblissement et même à sa destruction. Les adeptes de ces deux grands partis s'efforcent de s'emparer de la jeunesse pour la diriger ou dans la voie des vérités chrétiennes ou dans celle de l'incrédulité. Les échos de la lutte que se livrent ces adversaires retentissent chaque jour à nos oreilles dans les journaux, dans les parlements ailleurs, lutte dont vous ne devez pas vous désintéresser, mais dont vous devez suivre avec attention les péripéties et les développements, afin de vous orienter sûrement et d'empêcher, autant que possible, par votre enseignement, l'infiltration au sein de notre population, des idées fausses en matière d'éducation.

En ces questions éducationnelles, l'Eglise catholique est votre guide le plus compétent et le plus clairvoyant. Elle possède un corps de doctrines qui a soutenu victorieusement l'assaut des siècles. Ses principes sont appuyés sur le roc immuable de la vérité et ses enseignements sur l'organisation de la société humaine puisent toute leur sève dans l'enseignement de Jésus-Christ lui-même.

LES TROIS POUVOIRS

Permettez-moi, mesdames, d'entrer ici, pour un instant, sur un terrain qui, je le sais, ne vous est pas familier et de vous exposer, bien sommairement du reste, les principes qui doivent servir de guide en matière d'enseignement. Mes remarques vous paraîtront arides et elles le sont en effet, et c'est pourquoi je fais appel à toute votre attention.

Il existe dans le monde trois grandes sociétés : la société religieuse, la société domestique et la société politique ou civile, c'est-à-dire, l'Eglise, la Famille et l'Etat. Chacune possède son existence propre et son indépendance dans sa sphère d'action. La société religieuse est la plus élevée. Ensuite vient la société domestique, car la dignité paternelle après la dignité sacerdotale est la plus noble et la plus sublime. Comme le disait un philosophe chrétien : « la paternité est la continuation du Dieu créateur, comme le sacerdoce est la continuation de l'action du Dieu sanctificateur. »

Quant à la société politique ou civile, en thèse absolue et d'après l'ordre établi par Dieu, elle n'est pas au-dessus de l'Eglise et il ne lui appartient pas de dominer sur la religion. Toutefois, l'Etat a sa fin propre et dans l'ordre temporel, il relève immédiatement de Dieu.

D'une fausse conception de l'autorité paternelle et de l'autorité civile ou politique, sont nées les erreurs qui ont cours en matière d'éducation, et la méconnaissance des droits de l'Eglise et de la famille a été la source des maux dont gémit la société moderne.

Par exemple, vous avez sans doute entendu parler de la « souveraineté du peuple. » Ceux qui se disent de préférence à tous autres les amis de la liberté s'écrient : « Le peuple est souverain. »

Mesdames, l'autorité ne vient pas des individus qui composent le peuple, mais de Dieu, car c'est lui qui a créé le monde et l'ordre qui doit le régir. Or, le peuple n'est pas plus au-dessus de toute loi et de toute justice que ne l'est le monarque despote qui voudrait de sa volonté faire la règle suprême. Le pouvoir civil a pour limite la loi de Dieu. Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes, a dit l'apôtre saint Pierre.

Dans les trois sociétés, l'autorité vient de Dieu. Comme l'a dit le Père Félix : « Tout ce qui est créateur est auteur, et tout ce qui est auteur a une autorité, il a l'autorité sur ce qu'il produit. »

Dans la famille, l'autorité vient directement de Dieu en vertu du droit naturel, comme dans l'Eglise, le Pape tient son pouvoir de Dieu en vertu du droit divin positif. Dans l'Etat, l'autorité du gouvernement a aussi son origine en Dieu, quant à son essence, mais non pas dans sa forme.

Comme en ce moment, il s'agit plus particulièrement de la société domestique, il découle des principes que je viens d'exposer que les parents ont le droit et aussi le devoir de donner à leurs enfants l'éducation naturelle, comme l'Eglise a ceux de donner à tous les hommes l'éducation surnaturelle.

Cependant quelques-uns prétendent que l'Etat a le droit de s'emparer de l'enfant et de lui donner l'éducation. C'est une des grandes erreurs du jour et l'une des plus funestes à la famille comme à la société. C'est de cette erreur, de cette violation des lois primordiales de la nature que surgit tout le bruit qu'on fait autour de la question qui nous occupe. Les hommes à faux principes voudraient que les gouvernements s'emparassent de la jeunesse au mépris des droits du père de famille.

Il faut redouter de tomber dans une telle erreur. Les institutrices à l'école ne sont pas les représentants des gouvernements, mais du père et de la mère de famille. Ceux-ci donnent à leurs enfants en bas âge, l'éducation qui leur convient ; ils leur apprennent à connaître Dieu et à le servir et leur donnent aussi les notions premières des choses. Mais, absorbés par les soins du ménage et les travaux quotidiens de la vie, il arrive une époque où ils ne peuvent donner eux-mêmes toute l'instruction dont leurs enfants ont besoin ; alors ils les envoient à l'école et les confient aux soins d'une maîtresse ou d'un maître dont ils font le choix.

Et cette instruction, le père a le droit d'exiger qu'elle soit conforme à ses croyances religieuses ; elle doit répondre à ses principes plutôt qu'à ceux des hommes qui tiennent les rênes du gouvernement. La mission du pouvoir civil ou de l'Etat est seulement de venir en aide aux parents et de leur prêter son concours, car il n'a pas reçu de Dieu la mission d'enseigner.

Comme l'a écrit Dom Benoît, l'Etat a le droit de surveiller l'éducation et d'intervenir dans l'école, en la mesure où le bien public le demande, à la condition toutefois de ne pas porter atteinte aux droits antérieurs de la famille et de respecter l'autorité supérieure de l'Eglise (1).

Au risque de vous fatiguer peut-être, permettez-moi d'ajouter le passage suivant d'une étude sur la société civile dont l'auteur, par son érudition, son éloquence et son zèle apostolique, a illustré l'épiscopat canadien. Mgr Laffèche, dont les profonds enseignements sont encore si vivaces dans le district de Trois-Rivières, et dont le souvenir est en si grande vénération dans la vallée du St-Laurent et dans celle de la Saskatchewan, écrivait, en parlant de l'intervention de l'Etat en matière d'éducation :

« Que faudrait-il penser du jardinier qui voudrait se charger de nourrir lui-même les fruits différents qui naissent dans son parterre ; leur donner, sans le ministère des arbres qui les portent, la sève qui convient à chaque espèce ? N'est-il pas évident qu'une semblable idée dénoterait chez lui une aberration de jugement plus que suffisante pour faire douter de l'état normal de son cerveau et démontrer à l'évidence qu'il n'a pas la première notion de sa mission et de son ministère, puisqu'il ignore cette grande loi de la nature qui pres-

(1) Erreurs Modernes, Vol. 1, p. 107.

crit au végétal de nourrir, de protéger le fruit auquel il a donné naissance, jusqu'à ce qu'il puisse suffire à lui-même ? Le jardinier doit prendre soin des arbres, les grouper convenablement, leur procurer, autant qu'il le pourra, les substances que ces mêmes arbres pourront seuls élaborer et transformer en une sève vivifiante avec laquelle ils nourriront leurs fruits. Mais se charger lui-même d'élaborer cette sève, d'entrer en rapport immédiat avec leurs fruits, de la leur distribuer journellement et dans une juste mesure, c'est une folie qui n'est jamais passée par la tête d'aucun jardinier.

« Non, la mission et le devoir du jardinier, c'est de protéger l'arbre, de l'arroser, la mission et le devoir de l'arbre, c'est de nourrir le fruit en lui donnant la forme et l'éclat convenables. Or, je jardinier, c'est l'Etat, l'arbre, c'est la Famille, le fruit, c'est l'Enfant. »

Mesdames, le précepteur ou l'institutrice remplaçant les parents, ses fonctions éducationnelles sont donc celles à proprement parler du père et de la mère. L'école c'est la famille agrandie et sous cet aspect, il vous est facile de comprendre toute la beauté et toute l'importance de votre mission.

MISSION DE L'INSTITUTRICE

Vous avez charge d'âmes, mesdames, et vous êtes responsables à Dieu de l'accomplissement de vos devoirs. La maîtresse d'école n'a pas seulement à faire apprendre aux élèves leurs leçons : son rôle plus étendu, lui fait une obligation de développer les qualités de leur cœur, de surveiller leurs actions, de corriger charitablement leurs défauts, en un mot les élever.

Je compléterai ces considérations en disant que l'enfant, à l'allure quelquefois grossière et à l'intelligence inculte, peut devenir un élève studieux et bien élevé si l'institutrice sait observer son caractère, ne pas heurter ses sentiments, ne pas l'humilier devant ses compagnons, comme font certaines maîtresses d'école inexpérimentées ou que l'âge a peut-être rendues moins patientes.

Il est aussi une chose dont les parents doivent s'occuper sans cesse, c'est la bonne éducation domestique des enfants.

Cette éducation est de tradition chez le peuple canadien.

Sous le régime français comme sous la domination anglaise, la province de Québec a toujours eu la bonne renommée de posséder une population remarquable par sa politesse et la distinction de ses manières. Avouons que nos fréquentes relations avec certains peuples étrangers nous ont fait perdre de notre urbanité d'autrefois et l'excellence de nos mœurs ; notre probité en affaires n'est plus aussi rigide et nous ne respectons plus autant la parole donnée. Alors dans la famille et à l'école, faisons connaître aux enfants l'obligation qu'il y a d'être honnête dans les contrats, respectueux de l'autorité, franc et honorable dans la vie publique comme dans la vie privée.

Je sens que j'abuse un peu de votre attention, mais je vous dis toutes ces choses parce que je crois utile d'appeler sur elle votre réflexion.

Ajoutant une dernière observation, je crois devoir vous mettre en garde contre les agissements des sociétés secrètes qui, comme vous le savez, sont défendues par l'Eglise, et dont les doctrines conduisent à la négation de la divinité et à la destruction de la famille. Si l'Europe et les Etats-Unis d'Amérique ont à souffrir de l'indifférence religieuse et de l'affaiblissement de la foi, le Canada lui-même n'est pas exempt des morsures du serpent infernal. Les batteries de la libre-pensée sont dressées contre la province de Québec, l'on cherche par des moyens détournés et par d'habiles manœuvres à s'emparer de l'esprit de notre population et, ici comme ailleurs, l'on a choisi le champ de l'Instruction pour livrer le combat. En face de ces tentatives, redoublez d'efforts, religieuses et institutrices laïques qui me faites le plaisir de m'écouter, pour décontenancer les intrigues des ennemis de notre religion et pour conserver chez nos enfants la foi des ancêtres.

C'est votre mission et cette mission étant bien comprise, vous préparerez pour votre province des générations d'enfants bien élevés connaissant leur religion et respectueux de l'autorité paternelle. A vous de leur inculquer de nobles sentiments et de les préparer avec soin à la carrière à laquelle la Providence les destine, et faites qu'ils conçoivent un grand amour pour leur pays. Cet amour de la Patrie vous le

leur graveront au fond du cœur en exaltant en leur présence les hauts faits des découvreurs du Canada, en signalant les actes de bravoure et l'énergie des premiers défricheurs du sol, l'esprit de sacrifice de nos missionnaires, l'héroïsme de nos martyrs, la générosité et le patriotisme des fondateurs de nos maisons d'enseignement, les lutttes soutenues au siècle dernier par nos hommes publics pour la conservation de notre langue, de nos lois et de nos libertés.

Cette semaine d'études qui s'ouvre pour vous sera donc une semaine fructueuse. Non seulement vous en emporterez de précieuses connaissances pédagogiques, mais au sortir de ce monastère, vous vous sentirez plus aptes à continuer votre apostolat, plus conscientes de votre délicate et bienfaisante mission et parfaitement convaincues, je l'espère, qu'en travaillant avec zèle à la bonne formation et à l'instruction de la jeunesse, vous remplirez un devoir agréable à Dieu et utile à votre pays.

Cloture de la Convention des Institutrices du diocèse des Trois-Rivières

La convention des institutrices du diocèse des Trois-Rivières a pris fin le 18 août. Sa Grandeur Monseigneur des Trois-Rivières a terminé par un magnifique discours ; nous sommes heureux de pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs un résumé de cette allocution.

Mgr parla d'abord du succès obtenu dans ce grand congrès. Il félicite M. le Surintendant pour le dévouement dont il a fait preuve. « Plus que jamais, monsieur, dit-il, vous possédez les cœurs des Trifluviens.—Vous, MM. les conférenciers, quelle reconnaissance nous vous devons ! Vous êtes venus ici pour jeter la bonne semence. Vous avez su choisir le terrain fertile ; que les fruits soient donc dignes de vos efforts. »

Puis s'adressant aux institutrices, Mgr dit :

« Vous êtes ce bon terrain. Le zèle, la bonne volonté dont vous avez fait preuve depuis que vous êtes avec nous, en sont la garantie. Vous avez compris que les conférences qui seraient données seraient pour vous toutes, d'un intérêt majeur, et vous êtes venues en grand nombre. Qu'il me fait plaisir de constater encore une fois votre dévouement pour la cause de l'enseignement de la jeunesse !

« Et qu'allez-vous emporter de ce congrès ? Des impressions et des leçons. Des impressions heureuses qui graveront dans vos esprits le souvenir de ces beaux jours. Des impressions qui, plus tard, vous encourageront, vous fortifieront si vos bambins vous causent des ennuis. Des leçons surtout qui vous profiteront.

« N'est-il pas vrai que ce congrès a dû vous convaincre que votre profession est noble ? En effet, vous avez entre les mains la vie morale des enfants. Des leçons importantes qui enseignent que la seule manière de bien former l'intelligence est de montrer la vérité en tout et partout.—Car le principe est certain : la vérité est la lumière de l'intelligence, qu'il s'agisse de la religion ou des choses profanes.

« Maintenant, mesdemoiselles, je vous demande d'enseigner avec ordre. Ne donnez rien à apprendre à l'enfant qu'il ne comprenne. Faites en sorte que le travail soit fait par l'enfant. Comment faire pour que ce dernier comprenne ce que vous lui direz ? N'agissez pas au hasard, sachez être claires. Soyez toujours d'accord avec le principe :

Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement,

Et les mots pour le dire arrivent aisément.

« Vous allez encore emporter des leçons concernant la formation du cœur. Pour cela, commencez par donner l'exemple, car le « troupeau se forme à l'image du pasteur. » Ce qui veut dire, vous le comprenez, que si les exemples sont mauvais, les enfants seront mauvais. Sachez ensuite avoir de l'autorité. Savez-vous ce qui contribue le plus souvent à faire perdre l'autorité d'une institutrice ? c'est que parfois vous ne savez pas vous posséder. Ainsi, pas de soubresauts, ni mouvements précipi-

pités : ne jamais transiger avec la règle, l'ordre. En un mot montrer de la douceur, mais aussi de la fermeté.»

Mgr parle ensuite de l'hygiène à l'école. Il traite de la conservation, du développement de la force physique de l'enfant. Et partant du principe : « Un esprit sain dans un corps sain, » il dit que l'enfant a besoin d'exercice, que l'air étant l'aliment de la vie, l'enfant doit prendre ses ébats au dehors de l'école en hiver comme en été.

Mgr dit ensuite qu'il va redoubler d'ardeur pour aider les institutrices. « Parce que, dit-il, nous comprenons que vous avez entre les mains des âmes à former, des citoyens à instruire. L'école est l'anti-chambre de l'église, et les maîtresses sont les vicaires de la paroisse. Eh bien ! nous voulons vous aider en vous faisant obtenir des bibliothèques scolaires. Car un ouvrier sans outil, ne peut pas faire grand-chose.

« Nous vous aiderons en vous défendant. N'est-il pas trop vrai que l'on attaque faussement les institutrices ? On veut vous discréditer, et pour quelle raison ? Parce que l'on ne veut pas que l'école soit profondément religieuse. Sachez donc être à la hauteur de votre position et nous, nous vous porterons secours.

« Maintenant une autre question ! Quel est le caractère général que vous devez donner à l'enfant ? Avons-nous une mission particulière ? Est-ce pour rien que nous avons été détachés de l'arbre de la grande nationalité française ? Pourquoi donc Dieu a-t-il fait des 60,000 âmes un peuple de 3,000,000 ? C'est que nous avons une mission. Eh bien ! formons les enfants à être Canadiens français, qu'ils soient catholiques-militants, car qui dit Canadien, dit catholique. »

DOCUMENTS OFFICIELS

Bureau central des Examineurs catholiques de la Province de Québec

SESSION DE JUIN 1906

LISTE DES CANDIDATS DIPLOMES

DIPLOME ÉLÉMENTAIRE

MONTREAL

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Ricard, M.-Bernadette ; Labelle, M.-Alberta ; Secours, M.-Anne ; Clermont, M.-Luména ; Forget, M.-Clérilda ; Pilon, M.-Azilda ; Laurin, M.-Corinne ; Camus, M.-Marthe ; Brault, M.-Théodora ; Boisvert, M.-Louise ; Guay, M.-Blanche ; Benoit, Marie-Joseph ; Lapierre, Virginie ; Cloutier, M.-Denyse ; Ratelle, Marie-Anne ; Lapierre, M.-Osina ; Guay, M.-Théobaldine ; Ferland, M.-Louise ; Joly, M.-Yvonne ; Lavigne, Marie ; Fournier, M.-Emma ; Dagenais, M.-Léontine ; Martin, Azéline ; Lefebvre, Lucie ; Vézina, M.-J.-Prudentienne.

Elémentaire français.—Distinction.—Benoit, M.-Reine ; Renaud, M.-Louise ; Bergeron, M.-Joséphine ; Latour, M.-Béatrice ; Fournier de Belleval, M.-R.-de-L. ; Leblanc, M.-R.-Blanche ; Chaput, M.-Abdéla ; Plante, M.-Angéline ; Filion, M.-Reine ; Bélanger, M.-Virginie ; Ouellette, M.-Otilia ; Cyr, M.-Rose-Anne ; Gauthier, M.-Ange ; Babeu, M.-L.-Hermina ; Pilon, M.-Clémentine ; Valiquette, M.-Caroline ; Lesage, M.-Yvonne ; Phénix, Antoinette.

Elémentaire anglais.—Distinction.—Charlebois, M.-Lse.

Elémentaire français et anglais.—Satisfaisant.—Prévost, M.-Anne ; Martin, L.-Anastasia.

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Trempe, M.-J.-Zénon ; Robillard, M.-Lse.

Elémentaire anglais et français.—Distinction.—Hughes, Marg.-Anora.

QUEBEC

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Couillard, M.-Corinne ; Labrecque, M.-Albertine ; Chabot, M.-Alphonsine ; Martineau, M.-A.-Ernestine ; Racine, M.-Anne ; Thibault, M.-A.-Madeleine ; Houde, M.-L.-Alphonsine ; Leclerc, M.-Louise ; Pitre, M.-Albertine ; Guay, M.-Lumina ; Turcotte, Marie ; Schwartz, M.-Léontine ; Babin, M.-Reine ; Poirier, M.-Alice ; Lavertu, M.-Yvonne ; Abel, M.-L.-Atala ; Bédard, M.-Adelina ; Laflamme, M.-Louise ; Cantin, M.-A.-Joséphine ; Fortier, M.-Rose ; Couture, M.-A.-Aldérina ; Côté, M.-Malvina ; Lachance, M.-Eva ; Hudon, Zélia ; Laflamme, Anna-Marie ; Marceau, M.-Elmina ; Bellisle, Rose-Alma ; Dumont, M.-Anna ; Gagné, M.-Lydia ; Mailhot, M.-Alma ; Langlais, Joséphine ; Latulippe, M.-Alphéna ; Guérard, M.-Laura ; Boucher, M.-Julie ; Lafrance, M.-Aimée ; Gauthier, M.-Laurette ; Mercier, M.-Léontine ; Morisset, M.-A.-E.-Bernadette ; Croteau, M.-Elise ; Garneau, M.-Berthe ; Boisvert, M.-Esthelle ; Hamel, M.-Estelle.

Elémentaire anglais.—Satisfaisant.—Maloney, Ann-Kathrine.

Elémentaire français.—Distinction.—Bernier, M.-Rose ; Roy, M.-Alma ; Lamontagne, Rose-Alma ; Bélanger, M.-E.-Joséphine ; Giguère, M.-Hedwidge ; Jacques, M.-Emma ; Roberge, M.-Salomé ; Leclerc, M.-G.-Ernestine ; Lefebvre, M.-Cordélia ; Bouchard, M.-Georgiana ; Ouellet, M.-Lumina ; Bourgault, M.-Emma ; Caron, M.-Régina ; Ouellet, M.-Amélia ; Francoeur, M.-Clotilde ; Raymond, M.-Ludivine ; Ouellet, M.-Augustine ; Roy, Maria ; Godin, M.-Paméla ; Coulombe, M.-C.-Agathe ; Demers, M.-Philomène ; Jolicœur, M.-Alvine ; Thibault, M.-Blanche ; Denis, M.-Éveline ; Blanchet, M.-Angéline ; Morin, M.-Léa-Alice ; Ouellet, M.-Hélène ; Robichaud, M.-Elisa ; Rousseau, M.-F.-Albertine ; Fiset, M.-Odélie ; Trottier, M.-L.-Cécile ; Giroux, Denise ; Castonguay, M.-Esther ; Pâquet, M.-Lse Anna ; Lapière, M.-Alphonsine ; Samson, M.-Adèle ; Roberge, M.-Blanche ; Boulet, M.-Doria ; Laflamme, M.-Joséphine ; Dumont, M.-Vitaline ; Bourgault, M.-Louise ; Brochu, Maria ; St-Pierre, M.-Candide ; Dubé, M.-Louise ; Hamel, M.-Lse-Alice ; St-Pierre, M.-Luce ; Perron, M.-A.-Graziella ; Paquin, M.-Aurée ; Denis, M.-M.-Alberta ; Pagé, M.-B.-Clotilde ; Bergeron, M.-Bernadette.

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Beaudet, M.-Anne ; Côté, M.-A.-Angéline ; Demers, M.-Blanche.

TROIS-RIVIERES

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Marchand, M.-Alphonsine ; Moreau, Alberte ; Villeneuve, M.-Albertine ; Béland, M.-Alma ; Châteauneuf, M.-A.-Emma ; Rainville, M.-Herbina ; Magny, M.-Rose-Anna ; Bordeleau, M.-Alphonsine ; Cloutier, M.-Laura ; Deschênes, M.-A.-Léonie ; Hébert, M.-Eva, Devault, M.-Laura ; Baillargeon, M.-Théophila ; Caron, M.-Lse-Alice ; Cossette, Bernadette ; Allard, Maria.

Elémentaire français.—Distinction.—Grégoire, M.-J.-Corinne ; Carignan, M.-Irène ; Charbonneau, M.-Claudia ; Laganière, M.-Reine ; Sawyer, M.-Blandine ; Perreault, M.-A.-Malvina.

NICOLET

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Despins, B.-Cordélie ; Gagnon, M.-B.-Yvonne ; Pérusse, M.-L.-Ernesta ; Lefebvre, M.-Bertha ; Belcourt, M.-Eva ; Gauthier, M.-Amélia ; Constant, M.-Anne ; Bourk, M.-Antoinette ; Prince, M.-Edouardina ; Morin, M.-Albertine ; Desmarais, M.-R.-Clara ; Gaudet, A.-Éveline ; Pellerin, M.-Hortense ; Hébert, Anne-Marie ; Cyrenne, M.-R.-Berthe ; Marais, M.-A.-Joséphine.

phine ; Beauchemin, M.-H.-Clotilde ; Allard, M.-A.-Emélie ; Beaudoin, M.-Hortense ; Gaudet, M.-Diana ; Boisvert, M.-Angéline ; Lafleur, M.-Alphonsine ; Rivard, M.-Marcella ; Duguay, M.-Honorine ; Martel, M.-Alberta ; Côté, M.-Régina ; Héroux, M.-Corinne.

Elémentaire français.—Distinction.—Désilets, M.-Reine ; Proulx, M.-Yvonne ; Landry, Marie-Yvonne ; René, Maria-Rosa ; Provencher, M.-Augustine ; Lavoie, M.-Hortense ; Thibodeau, M.-Rose-Éda ; Pressée, M.-Rosée ; Hébert, M.-Alida ; Béliveau, M.-Ernestine ; Bergeron, M.-Dora ; Béliveau, M.-Anna ; Lemarier, M.-Gratia ; Morvan, Florentine ; Lasselle, M.-Anne ; Paulhus, M.-Emélie ; Doré, M.-Rose-Alma ; Péioquin, M.-Albina ; Harnois, M.-Cécile ; Brassard, M.-Blanche ; Melançon, M.-Anna ; Foucault, M.-Lucia ; Vaillancourt, M.-Angéline ; Beaubien, M.-F. Aurélie ; Provencher, M.-A.-Bernadette ; Deshaies, M.-Eva ; Galarneau, M.-Corinne ; Boucher, M.-Louise ; Hardy, M.-Lucilda ; Lavallée, M.-Édouardina ; Boisvert, M.-Christine ; Brunelle, M.-Eugénie ; Poisson, M.-Gratia ; Mailhot, Alphonsine ; Boucher, M.-Alida ; Lacerte, M.-Anne ; Lemire, M.-Berthe ; Côté, M.-Elméria ; Jutras, M.-Rosalba ; Manseau, Marie, Laplante, M.-Olympe ; Morin, Angéline ; Gauthier, M.-Rosa.

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Lallier, M.-A.-Lédéenne ; LeBel, M.-Alice.

ST-HYACINTHE

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Beauregard, M.-Eva ; Beauregard, A.-Josephine ; Morelle, M.-Rosanna ; Malo, M.-Berthe ; Cordeau, L.-Aurore.-M. ; Raiche, Sara-Adélie ; Duff, M.-Exilia ; Arpin, M.-Louise ; Chaput, M.-Flore-Emma ; Caron, M.-Anne ; Beaudry, M.-Rose-Élla ; Lussier, M.-A.-Mathildée ; Desmarais, M.-Blanche ; Gariépy, M.-Léonie ; Normandin, M.-Claire ; Roberge, M.-Corinne-Emma ; Joyal, M.-Parmélie-Alice ; Guertin, M.-Rose-Alma ; Demers, M.-Emma ; Frérière, M.-Cordélie ; Collette, M.-Olympe ; Cartier, M.-Anne ; Caya, Marie ; Lanoie, M.-V.-Albertina ; Dumaine, M.-Emma.

Elémentaire français.—Distinction.—Catudal, M.-Zénaïde ; Melançon, M.-Janet ; Nault, M.-Sara ; Lebrun, M.-Albina ; Généreux, M.-A.-Audina ; Picard, Régina ; Maynard, M.-Léonie ; Lachambre, M.-Albina ; Archambault, M.-Mathilda ; Desautels, M.-Florida ; Picard, M.-Florida ; Jodoin, M.-Rose ; L'Étoile, M.-Ida ; Fréchette, M.-Emélie, Côté, M.-A.-Jessie ; Cournoyer, M.-Rose-Azilia ; Soucy, M.-Alexandrine ; Casavant, M.-Eugénie ; Cardin, M.-Hertorine ; Loiselle, Rose-Mélina ; Joyal, M.-Céculie ; Larivière, M.-Léontine ; Duvernay, Aurore ; Handfield, M.-Célanise.

Elémentaire français et anglais.—Satisfaisant.—Basseur, M.-Victoria.

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Comtois, M.-Adrienne.

Elémentaire anglais et français.—Distinction.—Ellis, Mary-Jane.

RIMOUSKI

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Gendron, M.-Rosalie ; McKimmon, M.-Lse-Angéline ; Belzil, M.-Desneiges ; Riou, M.-Jeanne ; Rioux, M.-Claire ; Michaud, M.-Blanche ; Gagné, M.-Alice ; St-Pierre, M.-Lse-Albertine.

Elémentaire français.—Distinction.—Bérubé, M.-Virginie ; Beaulieu, M.-Aurélie ; Joncas, Marie ; Routhier, M.-Eugénie ; Bouillon, M.-Elise-Elumina ; St-Laurent, M.-Philomène ; Gagnon, M.-Hélène ; Gasse, M.-Asella ; Côté, M.-Anne ; Lavoie, M.-Azilda ; Lévesque, M.-Anne ; Théberge, M.-Lse-Laura ; Côté, M.-Sophie ; Ouellet, M.-Laura-Ilda.

STE-MARIE

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Gagnon, M.-Masilia ; Gravel, M.-Valéda ; Dumas, M.-Pétronille ; Fortier, Maria ; Boulanger, Læt.-Julia ; Roy, M.-Luména ; Roy, M.-Anna ; Pomerleau, M.-Zérila.

Elémentaire français.—Distinction.—L'Heureux, M.-Anne ; Paradis, M.-Anne ; Laflamme, M.-Louise ; Breton, M.-Alphonsine ; Pomerleau, M.-Léda ; Naud, M.-Obé-

line ; Routhier, M.-Joséphine ; Roussin, M.-Céculie ; Turmel, M.-Anna ; Perron, M.-Anna-Marie ; Racine, M.-Séraphine ; Richard, M.-Ernestine ; Duclos, M.-Célestine ; Talbot, M.-Adèle ; Fortier, M.-Aglacée ; Dion, M.-Emma ; Létourneau, M.-Armoza ; Rodrigue, M.-Rose-Anna ; Pepin, M.-Anne ; Poulin, M.-Vitaline ; Roberge, M.-Alida ; Parent, M.-Sara ; Grégoire, M.-Zélire ; Perreault, Ernestine ; Quirion, M.-Anne ; Hamel, M.-Délia ; Lemieux, M.-A.-Olivine ; Bisier, M.-Arthémise ; Maheu, M.-Angéline ; Doyon, M.-Léontine ; Roy, M.-Léonie ; Perron, M.-Anna ; Poulin, M.-Alphonsine (de St-Ephrem) ; Vallée, M.-Aglacée.

Elémentaire anglais.—Distinction.—Blais, M.-Angéline.

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Audet, M.-Léontine ; Brennan, M.-Nellie.

SHERBROOKE

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Beaudry, M.-Alpha ; Champagne, Hélène-Pomely.

Elémentaire français.—Distinction.—Bissonnette, M.-C.-Euphémie ; Giroux, M.-Irèlda ; Vaillancourt, M.-Anais ; Bellerose, M.-Zénobia ; Sinotte, M.-Parmélie ; Després, M.-Anastasie ; Boulanger, M.-Laure ; Couture, M.-Alma ; Fouquet, M.-Albertine ; Pinard, Alice ; Laflamme, Marie ; Brouillard, M.-Alexina ; Roberge, M.-Rose-de-Lima ; Beaulne, Albertine ; Noël, M.-Eva ; Gervais, Florina.

Elémentaire anglais.—Satisfaisant.—Pérusse, M.-Lse-Zélia

Elémentaire anglais.—Distinction.—Blais, Ida.

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Smith, M.-Jeanne, Timmons, Lilian.

JOLIETTE

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Bélisle, M.-E.-Emma ; Vézina, Dianora ; Beaudry, M.-Mathilde ; Brissette, M.-Zéphérina ; Jolicœur, Rose-de-Lima ; Gagnon, Marie ; Gauthier dit Landreville, M.-Alméria ; Sansregret, R.-de-L.-Flore ; Forest, M.-Florentine ; Beaudoin, M.-Flore-Albertine ; Dalphond, M.-Laure-Alice ; Préville, M.-Léda ; Laurence, M.-Ernestine ; Bazinet, M.-Clara-Anna ; Beaudry, M.-Louisia ; Cailloux, M.-Anne ; Chaput, M.-Lse-Cordélia ; Perreault, Exilda ; Ethier, M.-Louisia ; Beaupré, Maria-Delmina ; Soumis, M.-Blanche.

Elémentaire français.—Distinction.—Lèvesque, M.-A.-Ernestine ; Mireault, M.-S.-Léocalie ; Thuotte, M.-Eglantine ; Asselin, M.-Anna ; Perreault, Florida ; Robillard, Félixina ; Paquin, M.-Paméla ; Bellerose, M.-Albertina ; Bellerose, Marie ; Morel, M.-Victoria ; Laporte, M.-Blanche ; Champagne, M.-Hélène ; Allaire, M.-Alexorine ; Allaire, M.-Yvonne ; Simard, M.-Alice ; Thériault, Marie ; Massicotte, M.-Blanche ; Rivest, Evelyne ; Morin, M.-Alma ; Lafortune, M.-Eugénie ; Champagne, M.-Dorilda ; Joly, M.-Bernadette ; Tellier, M.-Hélène ; Audet-Lapointe, M.-Berthe ; Vadenais, M.-Amanda ; Froment, M.-Anna-Marguerite ; Lavallée, M.-Albine ; Landry, Albertine ; Perreault, M.-A.-Antonia ; Leduc, Maria-Laura ; Robitaille, M.-Hélène.

FARNHAM

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Santerre, M.-Anastasie ; Lasnier, Maria-Anna ; Mercure, Marie-Laure ; Moquin, M.-Dorienne.

Elémentaire français.—Distinction.—Fontaine, M.-Blanche-Yvonne ; Petit, M.-Anna ; Benjamin, Ida-Eugénie ; Fournier, M.-Anne-Alma.

Elémentaire français et anglais.—Satisfaisant.—Edwards, Anne-Gertrude.

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Ledoux, M.-R.-Emma.

VALLEYFIELD

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Léger, M.-Reine ; Renaud, M.-Anne ; Quesnel, M.-Elmina ; Dugas, M.-Sylvana.

Elémentaire français.—Distinction.—Ethier, Maria-Délia ; Doucet, M.-B.-Laura ; Primeau, M.-Florina ; Dulude, M.-Bl.-Flora ; Montpetit, M.-Valérie ; Pharand, M.-Anne.

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Béthune, M.-Lse-Amanda.

Elémentaire anglais et français.—Distinction.—Head, Margaret-Louisa.

VICTORIAVILLE

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Nault, M.-Laura ; Cantin, M.-Vitaline ; Bergeron, M.-Angéline ; Faucher, M.-Elmira ; Proulx, M.-Dorilla ; Ouellet, Graziella.

Elémentaire français.—Distinction.—Poisson, M.-Eva ; Tousignant, Adelcie ; Drouin, M.-Joséphine ; Houle, M.-Virginie ; Tremblay, M.-Albertine ; Beaudet, Maria ; Houle, M.-Marguerite ; Leclerc, M.-Aldéa.

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Jutras, M.-Albia ; Suzor, Alexandra ; Camden, Mary.

FRASERVILLE

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Guy, Catherine ; Gervais, Alice ; D'Auteuil, Alice ; Bérubé, M.-Anne ; Lamarre, Alphéda ; Hudon, M.-Anne ; Plourde, M.-Elise ; Samson, M.-Alice ; Dubé, M.-Elise ; Bonenfant, M.-Lse-Catherine.

Elémentaire français.—Distinction.—Talbot, M.-Joséphine ; Lévesque, M.-Eugénie ; Lebel, M.-Eva ; Tardif, M.-Joséphine ; Langlois, M.-Anna ; Michaud, M.-Alice ; Marcotte, Anna-Marie ; Dionne, M.-Victoria ; Dubé, M.-Marguerite ; D'Auteuil, Marie ; Lapointe, M.-Hélène ; Dickner, M.-Alexina ; Laforest, Marie-Phil ; LaBrie, M.-Pamela ; Bernier, Hedwidge ; Bérubé, Antonia ; Nadeau, Julianna ; Dionne, Bernadette ; Duval, M.-Louise.

BAIE-ST-PAUL

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Tremblay, M.-Anne-Eve ; Turcotte, M.-Laure-Alma.

Elémentaire français.—Perron, M.-Elzire ; Audet, M.-Lætitia ; Godea, M.-Cécilia ; Boudreau, M.-Clara ; Tremblay, M.-Delphine-Lydia ; Rochefort, M.-Lse-Rose-Alma ; Gagnon, M.-Alice.

CHICOUTIMI

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Audet, M.-Emma ; Simard, M.-Alida ; Perron, M.-Clotilde ; Bouchard, M.-Anita ; Simard, M.-Anne ; Dubois, M.-Hénédine ; Tremblay, M.-Délia ; Perron, M.-Bl.-Rose-Anna ; Pednaud, M.-Alice-Alida.

Elémentaire français.—Distinction.—Angers, M.-Elise ; Simard, M.-Hélène.

ST-FERDINAND

Elémentaire français.—Distinction.—Mercier, M.-Lse-Léda ; Paquet, M.-Laure ; Martineau, M.-Julie-Anne ; Labrecque, M.-Alma ; Cloutier, Mary ; Paradis, M.-Salomé-Béatrice ; Rousseau, M.-Agnès-Germaine ; Labonté, M.-Diana ; Nolin, M.-Amanda ; Fréchette, M.-Délia ; Rouleau, M.-A.-Amélia.

Elémentaire anglais.—Satisfaisant.—Kirwin, M.-Clarisse.

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Larkin, Marguerite

CARLETON

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Dufour, M.-Anne.

Elémentaire français.—Distinction.—Poirier, M.-Anne ; Richard, M.-Rose-de-Lima.

Elémentaire français et anglais.—Satisfaisant.—Fallu, M.-Délina ; Arseneau, M.-Anne ; Bujold, M.-Mélanie.

*Elémentaire français et anglais.—Distinction.—*Coutange, M.-Alice-Emilie ; Leblanc, M.-Alma ; Caron, M.-Agnès ; Leblanc, M.-Alphonsine.

*Elémentaire anglais et français.—Distinction.—*Foran, Ida-Elizabeth.

HULL

*Elémentaire français.—Satisfaisant.—*Rollin, M.-Olidat.

*Elémentaire français.—Distinction.—*Rollin, Maria ; Latourelle, M.-Céline ; Mercier, Maria.

*Elémentaire anglais.—Satisfaisant.—*Rainville, M.-Ann-Lizzie ; Leahy, Catherine.

*Elémentaire anglais.—Distinction.—*Moffatt, M.-Eugénie.

*Elémentaire français et anglais.—Distinction.—*Sylvestre, Aurore-Mary ; Gauthier, M.-Angèle.

MONTEBELLO

*Elémentaire français.—Satisfaisant.—*Laflamme, Rose-Amanda ; Tague, M.-Céline ; Paiement, M.-Alexandrine ; Dubuc, M.-Claire-Ida.

*Elémentaire français.—Distinction.—*Potvin, M.-Délia.

*Elémentaire anglais.—Distinction.—*Legault, Marie.

FORT-COULONGE

*Elémentaire français.—Distinction.—*Desjardins, M.-Clérie-Alda.

*Elémentaire anglais.—Distinction.—*Griffin, Gertrude-Hélène ; Longpré, Rose-Aurélié ; Donnelly, Elizabeth-Ann ; Fitzpatrick, Anna-Teresa.

*Elémentaire français et anglais.—Distinction.—*Vaillancourt, Eléonore.

*Elémentaire anglais et français.—Distinction.—*Heaphy, Mary-Ann.

ROBERVAL

*Elémentaire français.—Distinction.—*Gingras, M.-Anne ; Fortin, M.-Mélanie ; Bilodeau, M.-Anne-Isabelle.

*Elémentaire anglais.—Distinction.—*Néron, M.-Joséphine.

ST-JOVITE

*Elémentaire français.—Distinction.—*Thouin, Marguerite ; Fillion, M.-Eva.

NEW-CARLISLE

*Elémentaire français.—Satisfaisant.—*Arsenault, Gertrude.

*Elémentaire français.—Distinction.—*Brière, Charlotte-Agnès.

*Elémentaire français et anglais.—Satisfaisant.—*Bourdages, Catherine-Alma.

STE-ANNE-DES-MONTS

*Elémentaire français.—Satisfaisant.—*Robinson, M.-Lucinda Lapointe, M.-Julie.

*Elémentaire français.—Distinction.—*Létourneau, M.-Anastasia ; Bernier, Marie-Jeanne ; Plourde, M.-Lydia ; Bouchard, M.-Georgianne ; Pelletier, M.-Alice-Imelda.

PERCE

*Elémentaire anglais.—Satisfaisant.—*McKenzie, M.-Esther-Maud.

*Elémentaire français et anglais.—Satisfaisant.—*Sullivan, Ann-Elizabeth.

Elémentaire anglais et français.—Distinction.—Myles, M.-Berthe.

HAVRE-AUX-MAISONS

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Thériault, Marg.-M.-Rosalie.

MANIWAKI

Elémentaire anglais.—Distinction—McCaffrey, Margaret.

Errata

L'année dernière, 1905, en publiant les noms des personnes ayant obtenu un diplôme du Bureau central, nous avons omis par erreur le nom de Mlle M.-E.-Lucie Turcotte, qui avait obtenu un *diplôme d'école modèle pour le français et l'anglais* avec la note *avec distinction*.

Liste des instituteurs et des institutrices qui ont obtenu des gratifications pour leurs succès dans l'enseignement pendant l'année scolaire 1904-1905

(Suite)

RAPPORT DE L'INSPECTEUR J.-E. BELCOURT

Mlles Florida Poirier, Baie-du-Fevre ; Léona Mondon, St-François-du-Lac ; Marie-Ange Lassonde, St-Zéphirin ; Alice Janelle, Notre-Dame-de-Pierreville ; Parmelie Laramée, St-Bonaventure ; Graziella Belcôurt, St-Sylvère ; Georgine Forest, St-Wenceslas ; Sophie Bouchard, Ste-Eulalie ; Rosa Lachapelle, St-Thomas-de-Pierreville ; Rose-Alma Levasseur, Ste-Angèle-de-Laval ; Rose-Anna Ricard, St-Guillaume ; Amania Plourde, St-Wenceslas ; Lucinda Dubuc, Ste-Monique ; Marie-Anne Marcotte, St-Léonard ; Alphonse Tourigny, Bécancour ; Odila Houle, Ste-Georgette ; Hortense Richard, St-Grégoire ; Fiore Lafond, La-Visitation ; Albina Biron, St-Thomas, (paroisse) ; Mary Girard, St-Célestin ; Elméria Beaulac, Nicolet.

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR LIONEL BERGERON

Mme Victoria Dubois, Ste-Victoire ; Mlles Blanche Garneau, N.-D.-du-St-Rosaire ; Aurore Mauffette, Ste-Anne-du-Sault ; Joséphine Perreault, St-Pierre-les-Becquets ; Rose Boulanger, Stanfold ; Mathilda Béthie, Stanfold ; Amanda Houle, St-Valère-de-Bulstrode ; Hedwidge Labonté, Ste-Sophie-d'Halifax ; Adélie Lavigne, Ste-Sophie-de-Lévrard ; Alvénoise Tounsignant, Ste-Sophie-de-Lévrard ; Mélanie Mayrand, Maddington-Falls ; Maria Héon, Maddington-Falls ; Eva Baril, St-Pierre-les-Becquets ; Sara Pellerin, St-Norbert ; Maria Lebel, Chester Nord ; Anna Jacques, St-Valère-de-Bulstrode ; Victoria Lavigne, Ste-Marie-de-Blandford.

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR C. BOUCHARD

Mlles Mathilde Dumais, Ste-Rose-de-Watford ; Philomène Dutil, Saint-Charles ; Amanda Ruel, Saint-Charles ; Marie-Louise Lemelin, Beaumont ; Alice Vézina, Cap-St-Ignace ; Hénédine Caron, Saint-Pierre ; Aldina Bélanger, Saint-Vallier ; Eva Dubé, Saint-Thomas ; Alméria Fu-ois, St-Michel (village) ; Alice Morin, Saint-François ; Catherine Côté, Sainte-Apolline ; M.-Amarylis Proulx, Saint-Paul ; Elmira Gagnon, Saint-Vallier ; Léonide Lemieux, Saint-Gervais ; Emma Morin, Sainte-Justine ; Hermine Roy, Saint-Nérée ; Emma Proulx, N.-Dame-du-St-Rosaire.

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR CALIXTE BRAULT

Mlle Eulalie Côté, Pont-Viau ; M. David-Cléophas Gendreau, St-Polycarpe ; Mlle Victorine Moffet, Côte-St-Emmanuel ; M. Joseph Bouchard, St-Clet ; Mlle Victoria Gaucher, St-Polycarpe ; MM. Joseph-Edouard Lefebvre, Les Cèdres ; Isaac Gélinas, Station du Coteau ; Joseph-Alcide Corbière, Rivière-Beaudette ; Mlles Ernestine Pilon, St-Tésphore ; Joséphine Campeau, Les-Cèdres ; MM. James Maher, Ste-Justine-de-Newton ; Oscar Majeur, Ste-Geneviève No 3 ; Mlles Marguerite Lorrain, Cartierville ; Catherine Martin, L'Aberd-à-Plouffe ; Alida Bourbonnais, St-Polycarpe ; Joséphine Besner, Vaudreuil ;

(A suivre)

LE MOUVEMENT SCOLAIRE A L'ÉTRANGER

En France.

Nous avons déjà analysé l'étude considérable que M. George Goyau a publiée dans la *Revue des Deux-Mondes* sous le titre « Le Péril Primaire. » M. Paul Bourget, de l'Académie française, a aussi récemment fait part au public français des impressions ressenties à la lecture du travail de M. Goyau.

M. Bourget conclut en ces termes sa magistrale étude :

« A la clarté de ces réflexions, il semble que les différents phénomènes signalés par M. Georges Goyau s'expliquent et se coordonnent. Le péril primaire ne réside ni dans un seul d'entre eux ni même dans leur ensemble. Il est dans la conception même d'un enseignement d'Etat, confié d'autorité à un corps de fonctionnaires dressés par une discipline systématiquement laïque. Reprenons-les, un par un, ces symptômes. Si les *Commissions scolaires* et les *Caisses des écoles* existent d'une façon si précaire, c'est que l'école n'est devenue, ni dans les villes, ni dans les campagnes une fondation vraiment civique. Comment le serait-elle puisqu'elle a été organisée du dehors, imposée du dehors, pensée du dehors ? Des volontés des pères de famille il n'a été tenu aucun compte. Aucun compte des originalités profondes des provinces. Aucune des particularités des métiers. De là l'indifférence, sinon l'hostilité des parents qui a, pour conséquence, le peu d'assiduité de l'enfant. De là l'incuriosité de cet enfant lui-même. Avec cette finesse d'impressions propre à son âge, il sent bien que son envoi à l'école n'est qu'une simple formalité qui ne tient pas au cœur des siens. Ce qui s'apprend là ne l'intéresse guère. S'il ne sait rien de Jeanne d'Arc à vingt ans, ni de la guerre de 1870, c'est que cette histoire lui a été mal contée, par quelqu'un qui la débitait comme une corvée, et qu'il l'a apprise comme une corvée. Au cours de l'analyse faite tout à l'heure des constatations de M. Goyau, j'ai omis de noter que ces illettrés du cinquième corps dont il rapporte les étonnantes ignorances, calculait tous convenablement : « Il semblait, dit l'écrivain de la *Revue*, que de tout ce qu'ils avaient appris sur les bancs ils n'eussent retenu, ou à peu près, que l'importance des chiffres... » Ont-ils eu si tort ? C'est, sans doute, le seul des enseignements reçus avec la lecture et l'écriture qui s'adaptât réellement à leur vie.

« Quant à l'attitude mentale des instituteurs, il est inutile d'en chercher l'explication ailleurs que dans cette erreur initiale qui domine toute la mise en train de la machine. Il est possible que l'outrance révolutionnaire de quelques-uns soit une des formes de l'arrivisme. Ainsi que l'écrivait à Félix Pécaut, un directeur d'école normale en 1894 : « Leur véritable et dominant principe est qu'il faut se pousser. » Il est possible encore que la diminution du nombre des candidats à ce poste peu rétribué dérive de la nouvelle loi militaire. L'ennemi ingénu de M. Taine, M. Aulard, n'hésite pas à le déclarer : « C'est l'idée que leurs fils ne seraient pas soldats qui décidait beaucoup de parents à les tourner vers le pénible métier d'instituteur. » Vingt autres motifs d'ordre secondaire peuvent être invoqués pour rendre compte d'un malaise qui déjà

tourne à la menace. Le motif déterminant est ailleurs. Il réside dans le caractère radicalement faux du rôle assigné à ces éducateurs du peuple. On a commencé par en faire des déracinés qui, sauf exception, n'enseignent pas dans le village ou le faubourg natal, ils ne sont plus des ouvriers ou des paysans et ils ne sont pas encore des bourgeois. Ils ne sont plus des illettrés et ils ne sont pas encore des savants. Ayant pour fonction, de par la formule même du programme jacobin, de fabriquer des esprits libres, des consciences individualistes, des volontés indépendantes, la plupart ont pris cet étrange apostolat au sérieux, presque au tragique. »

Nous détachons ce qui suit du *Journal des Débats* :

« Chaque année, le nombre des cours d'adultes s'accroît et cependant le nombre des illettrés ne diminue pas sensiblement. Le rapport annuel de l'inspecteur général, M. Edouard Petit, sur les œuvres complémentaires de l'école, compte 47.330 cours d'adultes l'hiver dernier, dont 29.872 de garçons.

« D'autre part, le chiffre des conscrits ne sachant ni lire ni écrire est encore de 13.000 sur 323.000, soit 2½%. Et ces illettrés ne se rencontrent pas seulement dans certaines régions particulièrement arriérées comme la Bretagne ou le Plateau central ; on en trouve partout, même dans les départements riches et bien pourvus de routes et d'écoles.

« Toutes les lois d'obligation scolaire sont restées impuissantes parce qu'elles n'ont pas été obéies. Aussi ne croyons-nous pas qu'il suffise de décréter les cours d'adultes obligatoires, comme on le propose parfois, pour y faire venir ceux qui ne sont pas venus à l'école du jour. La vérité, c'est que les meilleures lois restent inefficaces si elles ne sont pas appuyées par l'opinion. »

D'après *L'Echo de Paris*, une statistique municipale atteste que 60.000 enfants parisiens ne reçoivent aucune instruction, faute de place dans les écoles, et qu'il existe dans la banlieue et même dans la province des classes renfermant 60, 80, jusqu'à 100 et 120 écoliers.

Les petits Parisiens qui ne vont pas du tout à l'école sont évidemment à plaindre, mais que dire de leurs camarades provinciaux ? On se demande ce qu'un instituteur peut enseigner à cent-vingt enfants distraits, massés en désordre devant sa chaire, et quel profit la bande turbulente peut retirer de ses leçons.

Il n'est pas besoin de réfléchir pour être assuré qu'un enseignement fait dans ces conditions déplorables est plutôt inutile que bienfaisant.

« *L'Echo de Paris* » cite des cas qui démontrent la lamentable ignorance qui règne dans certaines écoles primaires.

En Allemagne.

La République française a publié un fort intéressant écrit signé par Hélié-Robert Savary où la nouvelle loi scolaire de Prusse est analysée avec soin. Nous regrettons faute d'espace, de ne pouvoir citer que la première partie de cet article :

« Pendant que l'Angleterre, suivant la France de loin, s'apprête à effacer de ses lois sur l'instruction primaire, les dispositions qui leur donnaient un caractère clérical trop accentué, la Prusse vient, au contraire, de renforcer le caractère confessionnel de son enseignement du premier degré. Le fait est fort intéressant à noter, non pas seulement parce qu'il paraît en contradiction avec le courant des idées qui prédominent ou tendent à prédominer dans le reste de l'Europe occidentale, mais surtout parce que les méthodes suivies dans l'enseignement primaire, en Prusse, sont considérées comme supérieures à toutes les autres. Si fortement organisé que soit cet enseignement sur le terrain des connaissances utiles et pratiques, il s'inspire toujours de cette idée, chère aux plus éminents éducateurs prussiens, que l'éducation primaire n'est bonne qu'à la condition de rester associée aux principes de morale religieuse.

« Bien mieux, l'école prussienne ne se borne pas à l'instruction religieuse donnée

à certaines heures et qui comprend les points les plus saillants de l'ancien et du Nouveau Testament, l'histoire de la Réforme et du développement de l'Etat évangélique, le catéchisme de Luther, la récitation des textes de la Bible par cœur, les hymnes chantés dans les églises et des prières dites en famille ; c'est l'enseignement tout entier qui est imprégné d'esprit religieux dans toutes ses branches et à tous ses degrés. Pour bien faire sentir à l'enfant que la religion fait partie intégrante de l'enseignement, l'instruction religieuse est donnée dans les écoles évangéliques par les maîtres ordinaires eux-mêmes.

« Ainsi les maîtres doivent faire acte de foi. Les écoles évangéliques sont les écoles où fréquentent les enfants appartenant à la religion de l'Etat. Les catholiques et les Juifs sont séparés : ils ont chacun leurs écoles, où un enseignement également tout religieux leur est donné par des maîtres de leur confession. Dans quelques parties de la Prusse, notamment dans l'ouest de la Prusse et dans la province de Nassau, il y a des écoles mixtes catholiques et évangéliques, qui sont confiées à un nombre égal de maîtres catholiques et protestants. Les dissidents des églises protestantes n'ont pas droit à un traitement de faveur, et ne peuvent pas envoyer leur enfants à des écoles autres que les écoles évangéliques. »

En Angleterre.

La Chambre des communes, il y a quelques semaines, a adopté un projet de loi qui, s'il est ratifié par la Chambre des Lords, mettra les catholiques anglais dans une triste situation.

On sait, disait naguère *La Vérité*, dans un excellent article sur la question, qu'il existe en Angleterre deux types d'écoles : les écoles libres, fondées par les fidèles des différentes religions ; les écoles gouvernementales établies depuis 1870 par l'autorité publique. Les écoles libres sont, naturellement, confessionnelles ; les autres n'enseignent qu'un minimum de religion, censé de convenir à toutes les sectes protestantes et que les élèves ne sont pas du reste obligés d'apprendre. En vertu de la loi Balfour, l'*Education Act* de 1902, les deux types d'écoles ont part, sous certaines conditions déterminées, aux subventions publiques.

D'après le projet Birrell, seules les écoles soumises aux « autorités locales »—et l'on entend sous ce nom divers corps municipaux d'importance variable, mais tous assez considérables—auront droit aux faveurs officielles. Ceci ne modifiera point la situation des écoles gouvernementales qui, construites aux dépens des contribuables, continueront à donner leur minimum d'enseignement religieux, purement facultatif pour les enfants mais payé par le public. La situation des écoles libres, par contre, se trouvera changée du tout au tout. Elles risqueront d'abord d'être soumises à un corps antipathique, puis elles ne devront donner, pour participer aux faveurs gouvernementales, qu'un enseignement non-confessionnel. Deux fois par semaine, en dehors des heures de classe proprement dites, il leur sera permis de faire donner, à leurs dépens et par un professeur spécial, un enseignement religieux précis. Les professeurs, et c'est là le principal grief des anglicans et des catholiques, devront être engagés en dehors de toute préoccupation professionnelle. On n'aura pas le droit d'interroger sur ses croyances religieuses l'aspirant instituteur. De sorte que, dans une école fondée et soutenue par des catholiques, exclusivement fréquentée par des enfants catholiques, on pourra être forcé de tolérer la présence d'un maître juif ou athée.

En Egypte.

Un fait nouveau, dit *l'Education chrétienne de Paris*, vient de se produire en Egypte : on signale, dans les sphères officielles, un retour vers l'enseignement du français. C'est, en même temps, un renouveau de popularité pour l'enseignement catholique puisque là-bas, les seuls éducateurs catholiques sont des prêtres, des religieux, des Frères des Ecoles chrétiennes de France.

Aux Etats-Unis.

Les journaux canadiens-français des Etats-Unis, s'autorisant d'un récent discours de Mgr Stang, dénoncent le système d'Instruction publique en vigueur dans la république voisine. Parlant au nom des catholiques du diocèse, Mgr Stang s'est écrié : « Notre système actuel d'éducation d'Etat viole les droits de la conscience de milliers de nos meilleurs citoyens et met obstacle à leur liberté individuelle. »

Parlant aussi des écoles publiques des Etats-Unis, le rédacteur de *L'Avenir National* de Manchester, N. H. dit avec raison :

« Violant les droits de la conscience, nos écoles publiques sont par le fait même un attentat contre la liberté individuelle. Je suis libre de faire donner à ma fille l'éducation qu'il me plaît. C'est moi et moi seul qui dois juger de l'enseignement qui lui convient : je tiens ce droit de Dieu lui-même qui m'a donné l'enfant que je dois élever. Si je veux lui donner une éducation catholique, je suis libre de le faire. Mais l'Etat américain travaille contre cette liberté quand, avec mon argent, il entretient des écoles qui ne me conviennent pas.

« Notre système d'écoles est donc mauvais, et par conséquent nous devons travailler à le changer. »

METHODOLOGIE

La géographie à l'école primaire

Résumé d'une conférence sur l'enseignement de la Géographie, donnée par M. H. Nansot à la Convention des Institutrices du Diocèse des Trois-Rivières, le 16 août 1906

Les nombreuses applications des découvertes scientifiques ayant produit des moyens faciles et rapides de communication entre les hommes de tous les pays, il en est résulté que l'étude de la géographie a pris une importance telle qu'elle est devenue de nécessité générale pour tout le monde.

Son utilité est incontestable pour plusieurs raisons :

1^o Elle est propre à stimuler le sentiment religieux en faisant admirer la sagesse et la puissance de Dieu dans l'œuvre de la création ; comme l'histoire, elle contribue au développement du patriotisme : *l'histoire est l'âme de la patrie, la géographie en est le corps.*

En faisant connaître aux enfants du Canada le territoire de leur patrie, ses richesses naturelles, les trésors qu'il renferme dans son sein, ce que l'homme peut faire produire à son sol par le travail, la salubrité de son climat, la liberté dont jouissent ses citoyens, on développe dans leur cœur l'amour du pays et l'on prépare des hommes capables de travailler à sa prospérité et de sacrifier leur vie, s'il le fallait, pour le défendre.

3^o Elle a encore une grande importance par son utilité pratique. Elle fournit aux futurs travailleurs : cultivateurs, industriels, négociants, des connaissances nécessaires et des notions positives dont ils auront besoin pour leur commerce ou leur industrie.

La géographie a des rapports intimes avec les autres sciences telles que la physique, la géologie, l'économie politique et autres. Sans vouloir embrasser toutes les

sciences à la fois, il est cependant nécessaire en enseignant la géographie, de faire quelques incursions dans le domaine des autres sciences, soit pour donner plus d'intérêt à la géographie, soit pour donner la raison des faits qu'elle expose. Il est impossible de parler du cours d'eau, sans expliquer le phénomène de la pluie ; de faire comprendre comment la terre se tient dans l'espace, sans donner une idée de l'attraction et de la force centrifuge ; etc.

On divise la géographie en *géographie physique* et en *géographie politique*.

La *géographie physique* étudie les aspects actuels de la terre, tandis que la *géographie politique* y ajoute la considération de l'œuvre des hommes, la description des habitants, de leurs travaux, de leur vie sociale.

Cette science est souvent la bête noire des élèves : c'est parce qu'on l'enseigne mal et qu'on ne sait pas la présenter d'une manière attrayante. Il ne faut pas faire réciter la géographie : il faut la raconter et la montrer ; il faut l'enseigner d'une manière intuitive, en faire plutôt une étude de choses et de lieux qu'une étude de noms. Quelque détaillé ou quelque sommaire que soit l'enseignement de la géographie, il faut toujours qu'il ait pour but de provoquer la réflexion des élèves et de développer leur intelligence. La mémoire agit ensuite pour retenir ce qui est su, c'est-à-dire ce qui a été compris ; car il n'y a de su que ce qui est compris, et les choses retenues qui n'ont pas été comprises ne sont pas sues.

Avec les enfants, le point de départ de l'enseignement géographique est assurément l'étude de la géographie locale. On part de l'école du village pour s'étendre de proche en proche et embrasser peu à peu la paroisse, le comté, la province, le pays entier, donnant ainsi aux enfants une idée de la grandeur du Canada.

Après ces notions préliminaires, on donne, en deux ou trois leçons, une idée de la forme de la terre, des océans, des continents, et on met les élèves au plus tôt en état de comprendre une mappe-monde ou un planisphère.

Une grande partie de l'étude de la géographie est basée sur l'enseignement par la vue. Le tableau noir, les cartes, les gravures, un globe ou une simple boule, sont nécessaires.

A l'aide du tableau noir l'enfant apprend à faire le plan de l'école, du village, du comté.

Les gravures collectionnées à mesure qu'on les rencontre dans les journaux, annonces, indicateurs de chemins de fer, etc., servent à illustrer les leçons du maître et montrent aux yeux des élèves une vallée, une plaine, un lac, une baie, une chaîne de montagnes, une plage, un désert, les différents types de la race humaine, les costumes, les monuments, etc. Une image, en un instant, en dit plus qu'une longue explication, et ce qui a été vu se grave mieux dans l'esprit.

Un atlas contenant cartes avec texte illustré de gravures devrait être à l'usage de l'institutrice dans chaque maison d'école. Celui qu'a publié M. J.-N. Miller, secrétaire du Bureau Central des E. C., est d'un prix si minime (0,50 cts) que chaque municipalité pourrait sans se ruiner en fournir un exemplaire à chacune de ses écoles.

Les élèves n'auraient pas besoin d'autre chose que d'un cahier cartographique tel que ceux publiés par les FF. des Écoles chrétiennes ; il y en a 3 numéros correspondant aux 3 degrés de l'école primaire. Ces cahiers sont très propres à aider les élèves dans l'étude pratique de la géographie et renferment tout ce que l'on peut faire apprendre à l'école primaire.

Toute leçon de géographie doit être préparée soigneusement et donnée par le maître ou la maîtresse. Employer les procédés intuitifs, en faisant voir autant que

possible aux enfants par des images, des figures au tableau, des gestes même, ce que l'on veut leur apprendre.

Se servir de ce que l'enfant connaît déjà pour l'amener à comprendre ce qu'il ne sait pas. Il y a analogie entre un ruisseau et un fleuve, entre une mare et un lac. Pendant la pluie, la rencontre de deux filets d'eau sur un terrain en pente fera comprendre ce que c'est qu'un confluent, un affluent ; le terrain penché sera lui-même un versant, etc.

Quand les enfants sont familiarisés avec les termes géographiques, qu'ils ont déjà une idée d'un plan, de l'orientation, de la forme du globe et de ses grandes divisions, alors vient l'étude en détail du Canada, puis des autres pays en commençant par ceux qui ont le plus de relations d'origine, de relations commerciales, etc. avec le Canada.

Le conférencier ayant à sa disposition le *tableau noir*, une *simple boule*, une *mappe-monde* et la *carte du Canada*, donne quelques leçons de géographie.

1° Sur le plan de la salle de classe, du village avec église, cimetière, école, quelques habitations, routes ; plan que l'on réduit à un simple petit carré en supprimant tout détail. On arrive ainsi à faire le plan du comté en indiquant les paroisses par des petits carrés disposés d'après l'orientation réelle.

2° Sur la forme de la terre ; ses mouvements ; le jour et la nuit ; les saisons ; l'attraction de la terre vers le soleil, combattue par la force centrifuge qui tend à l'en éloigner ; l'équilibre de ces forces tient la terre à sa place dans l'espace ; la pesanteur qui attire tout au *centre*, véritable *base* de la terre.

3° Sur la position que le Canada occupe sur le globe, grandeur du pays, par considération de la grandeur de la paroisse, du nombre de paroisses dans le comté, du nombre de comtés dans la province, etc. Les paroisses forment le comté, comme les propriétés forment la paroisse.

Au moyen de la *mappe-monde* : idée générale de la surface du globe, terres et eaux, l'inégalité de la surface de la terre produit la séparation de la terre avec les eaux, la hauteur des montagnes correspond à peu près à la plus grande profondeur des mers, les versants, les cours d'eau alimentés par la pluie ou la neige.

5° Une idée des trois grands courants d'émigration qui ont colonisé la terre après la dispersion des enfants de Noé, les trois races, les religions, etc.

Avec un matériel très simple l'institutrice qui veut à tout prix communiquer aux enfants les connaissances géographiques qu'elle possède, trouve toujours le moyen d'y arriver. Un bon ouvrier avec peu de ressources arrive, en s'ingéniant, à faire des choses merveilleuses ; tandis qu'un ouvrier médiocre avec les meilleurs outils ne fera rien de bon.

Pensons donc sérieusement aux leçons que nous devons donner, préparons-les avec soin, parlons aux yeux de nos élèves, faisons agir toujours leur intelligence avant leur mémoire, et l'étude de la géographie sera pour eux l'une des plus intéressantes en même temps que des plus utiles.

H. NANSOT,
Insp. d'écoles.

La ventilation

Sujet de Leçon de choses

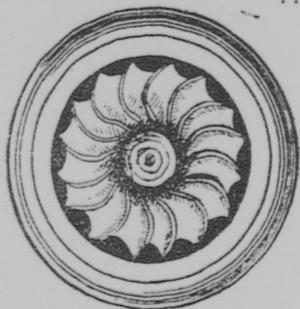
Lorsqu'un certain nombre de personnes sont réunies dans un espace clos, par exemple dans une chambre dont les portes sont fermées, elles éprouvent, au bout d'un certain temps, un malaise tout particulier, qui se traduit par des lourdeurs de tête, des nausées, des maux d'estomac.

Cet effet fâcheux est dû à la viciation de l'air. Le renouvellement de cet air altéré est l'unique remède à opposer à sa manifestation.

Quelles sont les causes de cette corruption de l'air dans une salle habitée ?

Vous savez, n'est-ce pas, que par la respiration nous absorbons tous un gaz nécessaire à la vie, que l'on nomme oxygène et qui fait partie de la composition de l'air. Cet oxygène est ensuite remplacé par du gaz acide carbonique, ce gaz irrespirable qui donne à l'eau de seltz et au vin de champagne leur saveur piquante.

La quantité de gaz acide carbonique que produit chaque jour un homme adulte est d'environ 500 litres. De plus, par sa respiration et sa transpiration, chacun de nous dégage chaque jour 1300 grammes d'eau à l'état de vapeur.



Ventilateur d'appartement

Les autres causes de la viciation de l'air proviennent de la présence de matières animales produites par tous les êtres vivants et qui se manifestent dans l'air par une odeur particulière, désagréable, même lorsqu'il s'agit de personnes en parfait état de santé.

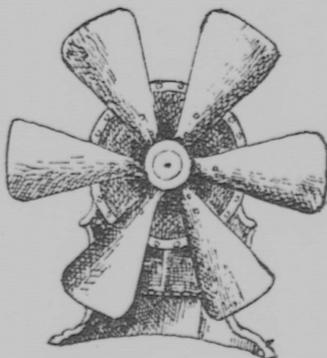
Deux à trois millimètres de cet acide carbonique que je vous signalais tout à l'heure et sept grammes d'eau par mètre cube, sont les doses maxima d'altération que l'homme peut supporter sans danger.

Le moyen le plus efficace d'éviter cet inconvénient est l'emploi d'un bon système de ventilation, d'un ventilateur.

En fournissant à une réunion de personnes en bonne santé vingt mètres cubes d'air par heure et par individu, on satisfait à toutes ces exigences. Mais qu'il est rare de trouver des ateliers, des salles d'hôpital, des classes qui présentent ces conditions ! Avec quelle négligence les architectes prévoient la nécessité de renouveler l'air dans ces lieux de réunion !

Savez-vous pour qui on a en premier lieu pensé à renouveler l'air ? Vous croyez peut-être qu'on a songé tout d'abord à établir un système de ventilation dans les hôpitaux, dans les usines, afin de sauvegarder la santé de ceux qui y habitent. Eh bien non ! La ventilation fut employée la première fois dans les magnaneries, pour l'élevage des vers à soie, et ce n'est qu'après avoir constaté l'heureuse influence d'un air pur sur ces insectes utiles que l'homme a songé à bénéficier du même avantage.

Il y a deux manières de provoquer la ventilation d'une salle : par un appel d'air que l'on produit au moyen d'un foyer placé à la partie supérieure de l'appartement, ou l'injection dans la salle d'un volume d'air frais pris au dehors et lancé par un moyen mécanique.



Ventilateur électrique

Dans les hôpitaux où l'air pur est plus indispensable que partout ailleurs, c'est ce dernier système qui est employé. Une machine met en mouvement une hélice placée à l'entrée d'un large tuyau communiquant avec l'air extérieur.

L'hélice attire une très grande quantité d'air et le pousse dans les diverses salles par un large conduit en bois. Mais, avant de se mélanger à l'atmosphère de l'appartement, cet air passe dans un conduit renfermant les tuyaux d'un calorifère.

Au contact de ces tuyaux, l'air s'échauffe, se purifie, monte à la partie supérieure de la salle, s'y étend en nappe, se refroidit et descend ensuite, poussé continuellement par de nouvelles couches d'air qui arrivent sans cesse.

On a moins à se préoccuper de la ventilation dans les maisons privées qui ne reçoivent qu'un petit nombre de personnes.

Cependant, l'air pur étant toujours une condition de santé, on ne devrait jamais négliger les moyens pratiques souvent peu coûteux de renouveler l'air aussi souvent que possible.

Dans beaucoup de maisons on place, très près du plafond, une sorte de petite hélice appelée aussi girouette, qui communique à la fois d'un côté avec l'intérieur de la salle et de l'autre côté avec le dehors.

L'air chaud, tendant toujours à monter, poussé par l'air froid qui pénètre par les jointures des portes et des fenêtres, entraîne l'air vicié qui s'échappe à travers les branches de l'hélice en la faisant tourner.

Depuis que l'électricité est employée comme force motrice dans un certain nombre de villes, on a inventé un petit ventilateur très pratique. C'est encore une hélice qui, mise en mouvement par le courant électrique, tourne avec une si grande rapidité qu'elle produit un courant d'air assez puissant pour rafraîchir l'atmosphère de la salle.

C. DE LABONNEFON.

(Le Noël)

ARITHMETIC (1)

In this number we shall treat of the division of a fraction by a whole number. Some of our readers may find it strange that after having explained the multiplication of a fraction by a whole number we do not immediately take up all the other different cases of multiplication.

We are following what modern writers on pedagogy call the *line of least resistance*; in following this line the different parts of any subject are presented in such an order that each is understood almost without explanation on the part of the teacher and with, on the part of the pupil, nothing more than a little serious attention, observation, reflection. The teacher's explanations are principally questions, leading questions, guiding questions, and, if well chosen, the pupil will be brought by his own efforts to a thorough knowledge not only of the subject in hand but also of the manner of studying any subject.

How TO PROCEED:—By carefully prepared questions, lead the child to perceive: (a) which is the smaller of several fractions having the same numerator;—to express, in a general manner the result of his observation in the single sentence:—*the greater the denominator of a fraction, the smaller*

(1) Ecrit spécialement pour les instituteurs et les institutrices catholiques de langue anglaise.

the fraction ;—then by carefully chosen examples bring the child to discover and to formulate the rule : *to divide a fraction by a whole number, MULTIPLY the denominator of the fraction by the whole number.*

EXAMPLES :—Which is the smaller of the following fractions : $\frac{1}{2}$ or $\frac{1}{4}$? Which is the smallest of the following fractions : $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{4}$ or $\frac{1}{8}$? Which is the smallest of the following fractions : $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{6}$, $\frac{1}{18}$? Which is the smallest of the following fractions : $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{3}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{6}$, $\frac{1}{12}$, $\frac{1}{18}$, etc., etc.

In general of several fractions having the same numerator and different denominators which is the smallest ? *Ans. (To be found by the pupil himself)* Of several fractions having the same numerator and different denominators the *smallest* fraction is the one which has the *greatest denominator*. Give examples :— $\frac{1}{4}$ is smaller than $\frac{1}{2}$; $\frac{1}{5}$ is smaller than $\frac{1}{4}$; $\frac{1}{6}$ than $\frac{1}{5}$, etc., etc.

If the denominator of a fraction be multiplied by a whole number does the denominator grow larger or smaller ? The denominator grows larger. If the denominator of a fraction grows larger does the fraction become larger or smaller ? *Ans.* The larger the denominator of a fraction the smaller the fraction ; therefore if the denominator of a fraction becomes larger the fraction becomes smaller.

If the denominator of a fraction, say $\frac{1}{2}$, be multiplied by 2, what does the fraction become ? what effect does this multiplication produce on the denominator ? on the fraction ? what has been done to the fraction ? *Ans.* $\frac{1}{2}$ becomes $\frac{1}{4}$;—the denominator has been doubled, has become twice as great, therefore the fraction has been halved, has been divided by 2.

If the denominator of a fraction, say $\frac{3}{4}$, be multiplied by 3, what does the fraction become ? what effect does this multiplication produce on the denominator ? on the fraction ? what has been done to the fraction ? *Ans.* $\frac{3}{4}$ become $\frac{3}{12}$;—the denominator has been trebled, has become three times as great, therefore the fraction has become smaller, has been made one third of what it was ; it has been divided by 3.

If the denominator of a fraction, say $\frac{1}{2}$, be multiplied by 4, what does the fraction become ? what effect does this multiplication produce on the denominator ? on the fraction ? what has been done to the fraction ? *Ans.* $\frac{1}{8}$;—the denominator has been quadrupled, has become four times as great, therefore the fraction has become smaller, has been made $\frac{1}{4}$ of what it was ; it has been divided by 4.

Questions :—How is a fraction divided by 2, 3, 4, or by any whole number ? *Ans.* A fraction is divided by 2, 3, 4, or by any whole number by multiplying the denominator of the fraction by 2, 3, 4, or by the specified number.

J. AHERN.

(To be continued)

HISTOIRE NATURELLE

RÈGNE VÉGÉTAL

Leçons de choses

II

LES FEUILLES

Les feuilles, mes enfants, ne sont pas seulement une parure pour la plante. Elles ne servent pas seulement à protéger les bourgeons et les fleurs, et à nous donner de l'ombrage. Les feuilles sont des organes nécessaires à la vie du végétal. Les plantes respirent et leurs principaux organes de respiration, ce sont les feuilles.

La respiration d'un animal consiste, vous le savez, à prendre une certaine partie de l'air pour la combiner avec le sang de l'animal, et donner à ce sang les qualités nécessaires à l'entretien de la vie. De même, la respiration de la plante consiste à prendre dans l'air certaines matières gazeuses, pour les faire passer dans la sève, afin de lui donner les qualités nourrissantes propres à entretenir la vie de la plante.

Et comme l'animal renvoie dans l'air certains gaz et l'eau qu'il transpire, de même les feuilles *exhalent*, c'est-à-dire renvoient dans l'air certains gaz et de la vapeur d'eau.



Examinez une feuille de plante quelconque, la feuille d'un rosier ou d'un tilleul par exemple. Vous observerez tout d'abord le petit pied qui porte cette feuille et l'attache au rameau. Ce pied s'appelle *pétiole* (1), mot qui signifie effectivement *petit pied*. Puis vous voyez que la feuille elle-même est une sorte de lame, de formes variées suivant les espèces, habituellement verte, flexible, demi-transparente. Cette lame verte c'est le *limbe* de la feuille. Le limbe est consolidé dans sa longueur et dans sa largeur par des fils partant du pétiole, et se distribuant dans toute la feuille. L'ensemble de ces fils ressemble à un réseau. C'est ce qu'on appelle les *nervures* de la feuille. Les nervures sont comme les rameaux du pétiole.

Le limbe de la feuille est formé d'une matière tendre et spongieuse appelée *parenchyme*. Ce parenchyme est criblé d'une quantité de petites ouvertures pour l'entrée et la sortie des gaz de l'air. Le pétiole et les nervures sont les petits canaux par lesquels la sève circule dans la feuille.

(1) Prononcez: *Pétiolle*.

QUESTIONNAIRE

Les plantes respirent-elles ?—Quel est l'organe (principal) de la respiration des plantes ?—En quoi consiste la respiration d'une plante ?

Quelles sont les trois parties de la feuille ?—Que signifie le mot *pétiole* ?—Qu'est-ce qu'une nervure ? Qu'est-ce que le *limbe* de la feuille ?—De quoi est-il formé ?—A quoi servent les nervures et le pétiole ?

 Rédaction géographique

 DE MONTRÉAL À KINGSTON PAR CHEMIN DE FER

Sujet : Supposez que vous partez de Montréal, en suivant la ligne du chemin de fer du Grand-Tronc. Nommez les principaux endroits que vous traversez et non loin desquels vous passez. Faites appel à vos souvenirs historiques.

(*Cartes des provinces de Québec et d'Ontario*)

Nous voici bien installés dans un confortable char-palais du chemin de fer de la compagnie du Grand-Tronc. La vapeur siffle, le train s'ébranle : nous partons. Montréal avec son atmosphère de fumée, s'enfuit derrière nous : humons à plein poumons l'air de la campagne, qui, chargé de la senteur des foins, pénètre à flots par les ouvertures du char. A notre droite, disparaissent insensiblement les derniers coteaux du Mont Royal, pendant que nous côtoyons le canal Lachine, qui paraît assez inconscient du massacre dont son voisinage fut le théâtre en 1689. Le nom de *Lachine*, donné primitivement à ce village, nous rappelle d'une manière ironique les projets illusoire d'un grand exploitateur de l'ouest, Robert Cavalier de la Salle. A quelque distance de là, nous entrevoyons, à travers les arbres, le lac Saint-Louis. Ces deux collines, qui se découpent là-bas à l'horizon, ce sont les Deux Montagnes, au pied desquelles est situé le village indien d'Oka. Nous atteignons bientôt l'extrémité de l'île de Montréal, où nous saluons Ste-Anne du Bout-de-l'île, dont le sanctuaire est en grande vénération parmi les bateliers de tout le bassin de l'Outaouais. La courte halte que nous faisons à cette station nous permet de jeter un coup d'œil sur le paysage que présente l'embouchure de cette imposante rivière, dont les eaux roussâtres, encore tout imprégnées des substances mucilagineuses qu'elles dérobent aux sapinières du nord, viennent se mêler aux ondes verdâtres du Saint-Laurent.

Nous franchissons rapidement le comté de Vaudreuil, qui n'offre d'autre intérêt que la petite colline de Rigaud que nous apercevons dans le lointain. Nous voici dans Soulanges : les Cèdres, que nous laissons à notre gauche, gardent le souvenir de la défaite des Américains en 1776. Nous passons à Coteau-Landing, où commence le lac Saint-François, qui n'est, ainsi que le lac Saint-Louis, qu'un élargissement du fleuve Saint-Laurent. A quelques milles plus loin, les habitations changent d'aspect : la physiologie des paysans, leur langage, tout indique que nous ne sommes plus dans la province de Québec.

Cornwall nous apparaît à demi-caché par la fumée de ses usines. Brockville, que nous atteignons ensuite, résonne sous le bruit des machines que fait mouvoir son active population.

Enfin, après quelques stations auprès de localités sans importance, nous arrivons à Kingston, ville bâtie sur le site de l'ancien fort Frontenac, à l'entrée de l'immense lac Ontario.

(Reproduit du Cours Supérieur de Langue française des Frères des Ecoles chrétiennes.)

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

Éléments de la doctrine chrétienne

Leçon XIXe.—*Jésus est cloué à la Croix.*

Les soldats prirent des clous, ils les enfoncèrent à grands coups de marteau dans ses mains, ils clouèrent ses pieds, et, tirant la croix avec des cordes, ils la dressèrent. Il était midi. C'était fini. Jésus ne se fâcha point contre ses bourreaux ; il pria au contraire pour eux, il demandait à son père de leur pardonner.

Savez-vous pourquoi Jésus a porté sa croix avec tant de patience ? Pour faire pénitence de vos colères et de vos murmures. Savez-vous pourquoi il s'est laissé attacher à la croix ? Parce qu'il y a beaucoup d'enfants désobéissants : il a voulu faire pénitence de leurs entêtements. O Jésus, je me repens d'avoir été entêté, colère, désobéissant ; je déteste mes péchés ; je vous promets d'être patient et de bien obéir.

LANGUE FRANÇAISE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Orthographe, Grammaire et Vocabulaire

DICTÉES

I

LA SOURIS ET LA TORTUE

Une souris se moquait d'une tortue et la plaignait d'être dans sa maison comme dans une prison ; elle se vantait d'habiter le même palais que le roi. La tortue lui répondit : « Ma maison est lourde et petite, mais je m'en trouve contente, car elle est à moi. »

QUESTIONS ET EXPLICATIONS.—Se moquait. Est-ce bien de se moquer des malheureux ? Non, n'est-ce pas. C'est encore plus mal de leur faire étalage de son propre honneur.—Comment se nomme la maison de la tortue ? la *carapace*. De quelle matière est-elle formée ? d'*écaille*.—Pourquoi dit-on que la tortue est *comme dans une prison* ? Comment appelle-t-on ceux qui sont *en prison* ?—*Palais*. Citez les noms d'autres habitations de l'homme.

MAXIMES.—Un petit *chez soi* vaut mieux qu'un grand *chez les autres*.—La richesse ne fait pas le bonheur.

VOCABULAIRE.—Habitation de l'homme : palais, château, villa, chalet, maison, hôtel, maisonnette, chaumière, cabane, hutte, grotte, caverne, logement, chambre, appartement, cabine, caserne, hospice, hôpital, prison, tente, baraque.

II

LE MOUTON

Le mouton nous est très utile. Sa chair est un excellent aliment, sa toison fournit la laine qui sert à fabriquer nos vêtements, son suif est la matière première des chandelles et des bougies, sa peau est employée par les cordonniers et les gantiers.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS.—*Sa toison.* On désigne ainsi l'ensemble de la laine ou des poils d'un animal que l'on tond : la toison d'un mouton, d'une chèvre.—*Nos vêtements.* Que fait-on encore avec la laine ?—*Matière première,* qui n'a pas encore été travaillée. Comment fabrique-t-on les chandelles ?—A quels usages les cordonniers et les gantiers emploient-ils la peau du mouton ?

EXERCICES.—Copiez les expressions suivantes, qui renferment des homonymes de chair : mon *cher* père, le pain est *cher* cette année, dans l'église on voit une *chaire*.—Copiez la dictée en remplaçant *Le mouton* par *Les moutons*.

III

L'HONNÊTÉTÉ RÉCOMPENSÉE

Le petit Jean allait de grand matin au village pour y faire une commission ; en passant devant une ferme, il trouva une bourse remplie d'argent. Il songea d'abord ce qu'il devait faire, puis se dit après un moment de réflexion : Ce serait une mauvaise action de garder une chose qui ne m'appartient pas.

L'enfant porta la bourse au curé qui apprit bientôt que celle-ci appartenait à un cultivateur qui était allé vendre son avoine.

Enchanté de l'honnêteté du petit garçon, le cultivateur lui donna une belle pièce blanche, que sa maman lui permit d'accepter pour la placer à la caisse d'épargne.

RÉCITATION

LES ORANGES

Un jeune enfant, dans un tiroir,
Mît au milieu d'oranges fort jolies
Une orange gâtée. En revenant le soir,
Il les trouva toutes pourries.
Jeunes amis, voulez-vous rester bons ?
Fuyez, fuyez les mauvais compagnons !

J.-M. VILLEFRANCHE

REDACTION

MA TÊTE

Questions préparatoires.—De quoi est faite votre tête ? Que renferme-t-elle ? De quoi est-elle couverte dessus et derrière ? Que voit-on sur les côtés ? Comment s'appelle le devant de la tête ? Que voit-on sur la face ?

CANEVAS.—1. *Ma tête (un peu grosse).*—2. *Boîte osseuse renfermant le cerveau.*
—3. *Couverte par les cheveux dessus et derrière.*—4. *Les oreilles.*—5. *La face (figure, visage).*—6. *Front, nez, yeux, bouche et menton.*—7. *Comment porter la tête.*

DÉVELOPPEMENT

1. Ma tête n'a rien de particulier, sauf qu'elle est un peu grosse pour mon corps.
2. C'est comme toutes les têtes, une grande boîte osseuse et presque ronde, qui renferme mon cerveau.
3. Dessus et derrière, elle est couverte par mes cheveux.
4. Sur les côtés se détachent mes oreilles, qui sont un peu grandes et un peu écartées.
5. Le devant de ma tête est occupé par la face, qu'on appelle encore la figure ou le visage.
6. Mon visage n'a rien de remarquable ; comme dans tous les visages, on y voit en haut le front et les yeux, au milieu le nez et en bas la bouche et le menton.
7. Nous devons porter la tête haute, puisque Dieu nous a créés pour regarder vers le ciel où tous nos efforts doivent tendre.

ANALYSE

- I. *Indiquer les noms, les adjectifs et les verbes dans les phrases suivantes :*
Le bon Dieu voit tout. Notre chère mère veille sur nous. Le Canada est un beau pays. L'agriculture est une profession noble.
- II. *Indiquer chacun des termes des propositions suivantes :*
Ce livre est intéressant. L'élève est obéissant. Le Saint-Laurent est majestueux. Le Pape est infailible.

COURS MOYEN

Elocution, Orthographe et Grammaire

DICTÉES

I

À MA PATRIE

Je t'aime, « ô Canada, plus beau qu'un rayon de l'aurore ! » j'aime ton fleuve-roi, tes grands lacs, ton sol fertile, ton ciel bleu. Et comment ne pas t'aimer, *cher* pays qui m'as donné mon berceau, ma famille, mes bienfaiteurs et mes amis ? Je t'aime, lorsque tes campagnes ont revêtu leur robe de verdure, lorsque tes jardins sont en fleurs, lorsque tes forêts d'érables sont pleines de vie, de gaieté, de mystère, de parfums et de chansons. Je t'aime encore, lorsque tes arbres se dépouillent de leurs feuilles, lorsque tout repose dans tes prés, lorsque l'hiver a jeté sur toi son immense linceul.

MGR BRUCHÉSI.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—ô—donnez les homonymes : ô ! oh ! ho ! eau, au, haut, os.

Devant un nom, l'interjection s'écrit par un ô, tout seul, surmonté de l'accent circonflexe.—cher—donnez le féminin : chère—des homonymes : chair, la viande, chaire,

tribune.—*as*—justifiez l'orthographe : sujet qui se *vers*, du sing. ayant pour antécédent *pays*, à qui l'on parle.—*bienfaiteur*—le contraire : *malfaiteur*.—*revêtu*—invariable, auxiliaire *avoir*, complément direct est après.—*pleines*—accord avec forêts ; quand écrit-on *plaines* ? lorsqu'il s'agit de terrains plats très étendus.—*parfums*—pourquoi un *m* dans ce mot : le radical est *fumée* ; le parfum veut dire excellente fumée.—*a jeté*—donnez des exemples où ce verbe prend deux *t* : je *jette*, tu *jetteras*, il *jetterait*, que je *jette*.—*immense linceul* : que veut-on dire ? une *couche de neige* qui recouvre la terre comme un linceul : recouvre un mort. Que veut dire *immense* ? très grand, *sans mesure*.

Relevez les adjectifs et dites à quels noms ils se rapportent.

II

Revision des pronoms.—Quelques particularités sur l'emploi du pronom personnel. *Nous* pour *je*. Le pronom réfléchi *se, soi* :—place du pronom personnel ; répétition.

AIMEZ-VOUS LES UNS LES AUTRES

Celui qui n'aime personne n'est aimé de personne. Il n'est rien au monde de plus haïssable qu'un égoïste. Quiconque ne pense qu'à soi, sans jamais songer à autrui, n'est pas digne du nom d'homme. C'est une loi de notre nature de nous aimer les uns les autres. On n'ignorait pas cette vérité même chez les anciens. Un des leurs, qui était un poète éminent, disait : « Rien de ce qui est humain ne m'est étranger ; c'est-à-dire les douleurs d'autrui sont les miennes ; le mal que souffre quelqu'un de mes semblables, je le ressens aussi ; chacun de nous doit compatir aux souffrances d'autrui comme aux siennes. La bienfaisance est la vertu humaine par excellence, et c'est pour cela que son nom est devenu synonyme d'humanité, charité. »

Aimer les hommes parce qu'ils sont nos frères, telle est la loi que rappelle chaque ligne des Livres Saints ; tel est le devoir que rappelle en un seul mot la devise catholique : Charité.

RECITATION

I

DIEU FAIT TOUT

« Comment est-ce que Dieu les a peintes, les fleurs ?

Où donc a-t-il pris les couleurs ?

—Voyant les terres toutes nues,

Dieu s'est mis à sourire et les fleurs sont venues.

—C'est fort ! mais, il a donc tout fait, ce grand bon Dieu ?

—Tout mon enfant : la terre et l'eau, l'air et le feu,

Et toutes les choses connues.

—Et toi, mère, est-ce qu'il t'a faite aussi ?—Qui ? moi ?

Sans doute : te voilà stupéfait, immobile !

—Ah ! cela lui devrait être bien difficile.

De faire une bonne maman comme toi ! »

LOUIS RATISBONNE

II

HYMNE À LA VIERGE

Je vous aime, Marie, ô Mère virginalle ;
 Le siècle vous insulte et les hommes sont fous,
 Le vice coule à flots de la porte infernale,
 Je vous aime, Marie, et je tombe à genoux.

Que votre nom, léger comme l'aile des anges,
 Vole de lèvres en lèvres en l'immense univers,
 Du paisible vieillard à l'enfant sous ses langes
 Des roses du printemps aux neiges de l'hiver.

O Vierge, gloire à vous ! Sous votre main, les âmes,
 Plus fortes, suivent mieux la rude Vérité.
 Car vous êtes bénie entre toutes les femmes,
 O Femme, dont le sein nourrit la Charité.

Priez l'Éternel Roi, Reine de l'espérance,
 Pour les blasphémateurs et les riches méchants,
 Pour les désespérés broyés par la souffrance,
 Pour les travailleurs de l'usine et des champs !

Et pour moi, douce Vierge au sourire mystique,
 Qui connaissez l'accent des fibres de mon cœur,
 Priez, pour qu'un beau jour j'achève mon cantique
 Sur les harpes du ciel, pour Vous, près du Seigneur !

ANDRÉ LAMANDE.

 REDACTION

SUIVONS LE RUISSEAU DE NOTRE VILLAGE

Canevas.—Une première source,—puis une seconde : le ruisseau. Il suit la vallée,—passe près du village,—fait tourner le moulin,—passe sous le pont,—arrose la prairie en serpentant,—coule sur la lisière de la forêt,—se heurte contre de grosses pierres,—forme une petite cascade,—reçoit un autre ruisseau,—devient une rivière.

DÉVELOPPEMENT

Première année.—Nous quittons la source. Nous suivons le petit filet d'eau qui en sort. Ce filet reçoit l'eau d'une autre source. Ces deux sources forment un petit ruisseau. Il coule dans la vallée. Nous y jetons des feuilles et de petites branches. Il entraîne tout rapidement. Il passe tout près du village. Les eaux de la fontaine s'y rendent. Il fait tourner le moulin et arrose la prairie par de nombreux détours. Il suit ensuite la lisière de la forêt. Ses eaux heurtent de grosses pierres et forment une cascade. Un peu plus loin, notre charmant ruisseau en rencontre un autre et devient une rivière. Adieu, cher ruisseau ! nous retournerons à l'école.

Deuxième année.—Parcourons le cours de notre ruisseau. Visitons d'abord les deux sources qui se réunissent pour le former. Il coule dans la vallée étroite. Il se cache sous les branches des saules et reparait plus loin en murmurant sur les cailloux. Il passe près du village, et fait tourner le moulin.

Au delà du pont, notre charmant ruisseau fait mille détours au milieu des fleurs de la prairie. Il atteint enfin la lisière de la forêt. Ses eaux paraissent vertes et elles sont si claires qu'on voit les poissons s'y jouer. Mais la vallée devient rocheuse ; le lit du ruisseau est encombré de pierres. Les eaux bondissent et tombent de plusieurs pieds : c'est une petite cascade. Un peu plus loin, un autre ruisseau débouche d'une vallée resserrée : les deux ruisseaux se confondent et forment une rivière.

Dictées supplémentaires

(Orthographe des noms géographiques canadiens)

I

Des Mille-Iles à Montréal, plus d'une fois le Saint-Laurent forme des « sauts » ou « rapides » ; tels sont les *rapides des Galops*, les *rapides Plats*, le *Long-Sault*, les *rapides des Cèdres*, le *sault Saint-Louis* ou *rapides de Lachine*, sans lesquels des vaisseaux de six cents tonnes remonteraient jusqu'au bas des grands lacs. Deux fois, au contraire, il s'élargit en bassin ressemblant à des lacs, et portant même ce nom : le *Saint-François* et le *Saint-Louis*. L'île de Montréal, au-dessous du *Saint-Louis*, est au confluent du Saint-Laurent et de l'*Outaouais*, son principal affluent.

En aval de Montréal, le fleuve reçoit le *Richelieu*, venu du lac *Champlain*.

Il forme, par une troisième expansion, le lac *Saint-Pierre*, se grossit du *Saint-Maurice*, de plusieurs autres rivières, entre autres, des rivières *Batiscan*, *Sainte-Anne*, *Jacques-Cartier* ; puis il baigne le fier promontoire de *Québec*, reçoit le *Montmorency*, qui lui jette ses eaux par une superbe chute de cent quatre-vingt pieds ; enfin, il s'élargit en vaste estuaire et reçoit le *Saguenay* aux eaux profondes et sombres, à l'aspect sévère et grandiose.

A l'embouchure du *Saguenay*, le *Saint-Laurent* devient golfe, il a quinze milles de largeur, et reçoit encore des rivières considérables, venues du *Labrador* : *Betsiamites*, *Manicouagan*, *Moisie*, *Manitou*, etc. Enfin, il se jette dans l'Atlantique par une embouchure large de soixante-dix milles.

(Géographie-Atlas.)

II

ARRIVÉE DES URSULINES AUX TROIS-RIVIÈRES

(Octobre 1697)

C'était une belle fête pour la petite ville des Trois-Rivières, quand, par un radieux matin d'un des premiers jours d'octobre, le brigantin de M. de Ramesay, gouverneur de la ville, entra fièrement dans le port, ayant voiles déployées et pavillons flottants. Les canon du fort, les salves joyeuses de la mousqueterie, éveillant les échos d'alentour, avaient mis dès l'aurore la population sur pied. Cette foule heureuse et empressée bordait la plage, attendant avec impatience le débarquement des intéressants voyageurs. La garnison, la milice, formées en ligne, donnaient à ce groupe un aspect martial. La petite colonie d'ursulines put donc se croire un moment dans un camp plutôt qu'en une ville qui réclamait les pacifiques travaux des fidèles émules de Marie de l'Incarnation, elle qui jadis enseignait à l'ombre du frêne de la forêt.

(Hist. des Ursulines des T. R., Vol. I. p. 9.)

III

LES URSULINES RENDENT VISITE AUX NOTABLES DES TROIS-RIVIÈRES

(Octobre 1697)

L'été venait de finir ; le soleil d'automne versait sur la campagne ses tièdes rayons. Les feuilles ne tombaient pas encore, mais déjà elles commençaient à prendre ces chaudes couleurs, jaunes et rouges, qui, au mois d'octobre, donnent à la campagne un si bel éclat. C'était le moment où la nature tout entière semble se revêtir de quelque chose de plus grave et presque d'un peu triste, comme si elle se préparait à mourir. Il y a certains états de l'âme où l'on sent, à se promener au sein d'une telle nature, un charme infini. C'est à ce moment, dans une campagne à la fois sereine et recueillie, que nos mères rendaient à leurs bienveillants amis les visites amicales qu'elles en avaient reçues.

(Hist. des Ursulines des T. R., Vol. I. p. 13.)

ANALYSE

I. Séparer les propositions dans les phrases suivantes, et dire si elles sont principales ou complétives :

Je crois que Dieu existe. Le livre que vous lisez est instructif. Dieu, qui est juste, récompensera les bons.

Exemple : Je crois : *prop. principale*—(que) Dieu existe : *prop. compl.*

II. Analyser grammaticalement la phrase suivante :

Je crois que Dieu existe.

JE : pron. pers. 1^{er} p. m. s. suj. de *crois*.

CROIS : v. act. 4^e conj., mode ind. t. prés. Temps primitifs : *inf. croire, participe présent* : croyant, *part. passé* : cru, *prés. de l'ind.* : je crois, *passé déf.* : je crus : régulier.

QUE : conj. de subordination, lie le verbe *crois* à la prop. *Dieu existe*.

DIEU : n. pr. m. s. suj. de *existe*.

EXISTE : v. neutre, 1^{ère} conj. m. ind., temps prés. Temps primitifs : *exister, existant, existé, j'existe, j'existai* : régulier.

COURS SUPERIEUR

Orthographe, Idées et Grammaire

DICTÉES

I

UNE ESPÏÈGLERIE DE PH.-A. DE GASPÉ ENFANT

Nous étions au mois d'octobre à la nuit tombante, heure à laquelle les enfants gâtés et les petits chats font le plus de vacarme. Je laisse aux naturalistes à en expliquer la raison ; mais fort de mon expérience, ayant élevé une famille de treize enfants, je puis garantir l'authenticité de ma remarque. Quant aux chats, gent car-

nassière, qui *chassent* plus la nuit que le jour, il est, je suppose, dans leur nature de se préparer d'avance à la lutte, en donnant autant d'*élasticité* que possible à leurs nerfs. *Buffon* a ouïlé de traiter ce sujet dans son chapitre de la race *féline*.

C'était donc sur la brune que, m'étant sauvé dehors pour éviter une correction maternelle probablement très méritée, je *continuai* mes maussaderies en faisant des grimaces à travers les vitres à mon petit frère resté dans la maison. Après un échange plus ou moins prolongé de ces *aménités* fraternelles, je réussis à *m'aplatir* si bien le nez que mon front et mon menton pressaient fortement la vitre sur laquelle je poussais. C'était, d'ailleurs, un tour de force assez facile pour moi qui *avais* le nez très flexible ! Mon frère, stimulé par le *noble exemple* que lui donnait son *suzerain*, se mit aussitôt à pousser de son côté ; mais comme il avait malheureusement le nez *aquilin* et dur comme du bois, il ne faisait que peu de progrès dans cette joute, quand, *faisant* un effort furieux, la malheureuse vitre vola en éclats, non pas sans ensanglanter un peu *les armes* dont se servaient les deux jouteurs.

DH.-A. DE GASPÉ.

(Mémoires.)

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*Authenticité* : qualité de ce qui est vrai.—*quant* : s'écrit avec un *t* dans la locution prépositive *quant à* : évitez de dire *tant qu'à moi* au lieu de *quant à moi*.—*gent* : nom féminin qui signifie nation, race, espèce : *la gent moutonnaire*, les moutons, etc.—*élasticité* : propriété qu'ont les corps de reprendre leur forme lorsque la force qui les avait déformés cesse d'agir. Ici ce mot est au figuré et signifie agilité, souplesse.—*Buffon* : célèbre naturaliste et l'un des meilleurs écrivains français du XVIII^e siècle (1707-1788).—*féline* : du mot latin *felis* (chat) ; *race féline*, les chats et tous les animaux du genre chat : les tigres, léopards, panthères, etc.—*continuerai*, *continuerais*, *aménités* : échange de marques d'amitié. Ici l'auteur emploie ce mot par ironie pour *taquineries*.—*aplatir* : n'a qu'un seul *p*, comme quelques verbes *apaiser*, *apercevoir*, *aplanir*, etc.—*avais* : quelle personne ? de la première du singulier comme le sujet *qui* dont l'antécédent est *moi*.—*noble exemple* : le mot *noble* est mis là par ironie.—*suzerain* : seigneur qui a droit au tribut ou aux hommages d'un inférieur.—*aquilin* : du mot latin *aquila*, aigle ; en forme de bec d'aigle.—*faisant* : donnez l'indicatif présent *fais*, faisons, faites (et non *faisez*), (*font* et non *faisent*) ; le futur et le cond. prés. changent *fai* et *fe* : *ferai*, *ferais*.—*les armes* : les deux nez des enfants.

Relevez les *adverbes* et les *prépositions* de la dictée.

ANALYSE

Après un échange, plus ou moins prolongé, de ces aménités fraternelles, je réussis à m'aplatir si bien le nez que mon front et mon menton pressaient fortement la vitre sur laquelle je poussais.

Trois propositions :

PRINCIPALE : Après un échange, plus ou moins prolongé, de ces aménités fraternelles, je réussis à m'aplatir si bien le nez.

COMPLÉTIVE CIRCONST. de réussis : (que) mon front et mon menton pressaient fortement la vitre.

COMPLÉTIVE DÉTERMINATIVE de vitre : sur la quelle je poussais.

a.—Principale : Je réussis (à quoi ?) à m'aplatir (quoi ?) le nez (comment ?) si bien (quand ?) après un échange, plus ou moins prolongé, de ces aménités fraternelles.

Analyser *plus ou moins* : locution adverbiale, modifie *prolongé*.

b.—La principale est rattachée par le conjonctif *que*.

c.—Il y a inversion dans la 3^e proposition : je poussais sur (quoi ?) laquelle (la vitre).

—Ainsi étudiée la phrase n'offre plus de difficulté pour l'analyse.

II

LA VIEILLESSE

C'est quelque chose de beau et de respectable que la vieillesse¹.

Voyez cet homme qui a vécu de longues années, dont² le front est couvert de rides, dont les cheveux sont blanchis par l'âge. Il compte quatre vingt ans. Il était vieux déjà quand vous êtes venus au monde. Il vous a vus³ naître, il a vu³ naître vos pères. Il est vieux comme un chêne⁴ dans la forêt, au milieu des arbrisseaux. Jadis, il était actif, il était tort, il marchait la tête droite et le front levé !

Ses⁵ forces sont affaiblies⁶ par l'âge, mais il a conservé⁷ la sagesse et les bons conseils. Allez à lui, il vous parlera du passé⁸ et d'expérience acquise dans les travaux de la vie. Allez, un vieillard vertueux, c'est comme un vase ancien qui conserve le goût de la liqueur précieuse qu'il renfermait autrefois.

EXPLICATIONS.—1. *Vieillesse* : véritable sujet de *est*, *c'* sujet par pléonasme.—2. *Dont* : complément déterminatif de *front*.—3. *Il vous a vus naître, il a vu naître vos pères* : le participe passé suivi d'un infinitif varie si le pronom qui le précède est complément direct de ce participe ; il ne varie pas si le pronom est complément de l'infinitif. Dans le premier exemple : *vous* pronom qui précède est complément direct de *vus*. Dans le deuxième exemple, le complément direct *pères* est placé après *vu naître* et par conséquent *vu* suit la règle générale.—4. *Chêne* : comparaison, le vieillard est entouré de ses enfants et de ses petits-enfants comme le chêne est entouré de ses rejetons.—5. *Ses* : adjectif possessif, on veut parler des forces du vieillard.—6. *Sont affaiblies* : participe passé employé avec *être*, s'accorde avec le sujet du verbe *forces*, f. p.—7. *Il a conservé* : participe passé employé avec l'auxiliaire *avoir*, s'accorde avec son complément direct s'il est avant et reste invariable s'il est après : ici *conserve* reste invariable, parce que *sagesse*, complément direct, est placé après lui.—8. *Passé* : temps écoulé.

Dictées supplémentaires

I

L'EGLISE

L'Eglise, voilà l'organisme puissant et incorruptible qui a été créé pour constituer, au sein de l'humanité, le réservoir de la vie divine du christianisme, pour la distribuer et pour la renouveler à la source. Elle a été créée parfaite, parce que, pour remplir sa mission, elle devait avoir en elle-même son principe de vie : souveraine, éternelle, pour embrasser toutes les générations. C'est en elle et par elle que le genre humain réalise sa mission surnaturelle, qui est la conquête et la jouissance du Bien suprême. Elle destitue l'Etat de la direction de sa vie morale, lui laissant d'ailleurs une part assez belle, puisque c'est elle qu'il s'est de tout temps attribuée. Elle lui laisse la terre, qui est son ambition, et prend le Ciel, dont il ne se soucie pas. Il est la société des corps, elle sera celle des âmes. Il est le royaume des hommes : elle sera le royaume de Dieu. Elle ne lui déclare pas la guerre, elle lui tend la main.

S'il lui aide, elle le bénit ; s'il respecte sa liberté, elle ne lui demande pas autre chose ; s'il veut y porter atteinte, elle verse tout son sang plutôt que de le souffrir. Car ce qu'elle ne peut abdiquer, c'est sa mission. Elle a reçu charge d'enseigner tou-

tes les nations. Elle est responsable vis-à-vis de Dieu du salut de l'humanité, et chaque homme a le droit de lui en demander compte.

GODEFROID KURTH.

(*L'Eglise aux tournants de l'Histoire*)

II

VILLE-MARIE (MONTRÉAL) AU TEMPS DE LA VÉNÉRABLE MARGUERITE BOURGEOYS

Pour comprendre la grandeur d'âme, le courage héroïque de la mère Bourgeoys et de ses premières compagnes, il faut savoir ce qu'était Montréal dans la seconde moitié du XVII^e siècle. Une cinquantaine de maisons éparées autour d'un petit fort de pieux : voilà Ville-Marie ; quelques habitations cachées parmi les arbres d'alentour, des cabanes d'écorce élevées à la hâte : voilà la campagne. Et cette ville naissante touchait au pays des Iroquois, les sauvages les plus féroces de l'Amérique.

Ces barbares se plaçaient souvent en embuscade pour attendre leurs victimes. On frémit au seul récit de leurs atrocités. Non contents de poursuivre, de traquer et de tuer à coups de fusil les habitants de la colonie, ils les brûlaient et les mangeaient. Chacun était dans des transes continuelles pour soi ou pour les siens. Cependant, par une attention toute particulière de la divine Providence, rien de fâcheux n'arriva aux Sœurs de la Congrégation, bien que parfois ces sauvages s'introduisissent la nuit dans leur enclos pour les surprendre.

(*Vie de la V. Mère Bourgeoys*)

RECITATION

LE VIEILLARD BLANC

Salut au Vieillard blanc, roi de Rome et du monde,
Toujours vivant, toujours debout sur l'horizon !...
Dans l'azur qui rayonne ou l'orage qui gronde,
Il jette aux quatre vents sa parole féconde,
De son trône ou de sa prison.

Salut au Vieillard blanc, Léon, Pie ou Grégoire,
Qui sur l'humanité lève son bras tremblant ;
Il montre à tous la voie et dit ce qu'il faut croire ;
Il nous ferme l'abîme et nous ouvre la gloire,
Et Dieu vit dans le Vieillard blanc.

Il nous guide, il nous garde ; austère sentinelle,
Il veille et crie : « Arrière ! » à qui viole ses droits,
Et quand sur nous la nuit d'erreur étend son aile,
Il fait jaillir, d'un seul mot, cette aurore éternelle
Qui luit des hauteurs de la croix.

Sa loi, c'est la douceur ; sa force est la tendresse ;
Il peut tout ce qu'il ose, appuyé sur l'autel ;
D'un corps tout chancelant, sa grande âme est maîtresse ;
Même devant la mort, le Vieillard se redresse ;
C'est Pierre ; et Pierre est immortel.

Sur les peuples bien vieux, qui vont où Dieu les mène,
 Le Vieillard blanc se penche en leur tendant la main ;
 Lui, faible et pauvre, il a l'univers pour domaine ;
 En marchant aux rayons de la tiare romaine,
 Homme ou peuple est sûr du chemin.

Vieillard élu du Christ, debout sur nos ruines,
 Le monde, sous tes pieds, s'émeut comme un volcan ;
 Christ visible, tu sais nos maux, tu les devines :
 Parle-nous, dis pour nous les syllabes divines,
 Au Sinaï du Vatican.

Vieillard blanc, donne nous la paix dans la lumière ;
 Règne sur le présent dans un long avenir !
 Puissest-tu voir les ans de Pie IX et de Pierre,
 Avant que Dieu ne daigne éclairer ta paupière
 Du jour qui ne doit pas finir.

Que ta voix retentisse à ton peuple, en tout lieu !
 Vieillard blanc, sois pour nous l'espoir des temps bien sombres ;
 Si le monde trébuche à travers les décombres,
 Fais-lui voir, pour guider sa route au sein des ombres,
 Ta robe blanche, ombre de Dieu.

V. DELAPORTE.

COMPOSITION

SUJET

LA VRAIE CHARITÉ

Il ne suffit point de donner de l'argent aux pauvres pour être vraiment charitable. On doit y joindre la bonne parole qui console, le bon conseil qui reconforte. Le pauvre voit alors, dans le don qu'on lui fait, le témoignage de l'amour vrai, de la charité bien comprise.

SUJET TRAITE

Il ne suffit point, pour être vraiment charitable, de donner de loin en loin quelques pièces d'argent aux pauvres malheureux sans plus se préoccuper d'eux. On aura beau ouvrir sa bourse, si l'on n'ouvre pas en même temps son cœur, la charité n'est point complète et l'on peut même dire qu'il lui manque son caractère essentiel. Sans doute, l'aumône est nécessaire pour soulager l'infortune, mais combien la bonne parole qui l'accompagne est plus pénétrante et va droit au cœur du malheureux ! Ces témoignages d'intérêt et de bienveillance font plus d'effet et sont quelquefois plus utiles que tous les dons. Combien de malheureux, de malades, de pauvres gens ont plus besoin de consolations que d'aumônes !

Il ne faut donc pas seulement faire l'aumône, il faut encore faire la charité. Quand on donne au pauvre, si on le peut, son temps, ses soins, son affection, on multiplie la valeur du don qu'on lui a fait et l'aumône devient vraiment la charité. Le pauvre

voit alors que ce n'est point seulement de son superflu qu'on lui donne mais encore comme une partie de soi-même.

Tel est le caractère de la vraie charité. Accompagnée de bienveillance et de bonté, l'aumône devient pour le malheureux une consolation véritable ; pour le riche, elle est l'exercice réel d'une charité bien comprise.

ENSEIGNEMENT SPECIAL

ENSEIGNEMENT ANTI-ALCOOLIQUE

DICTÉE ET RÉDACTION

Un cordial trompeur

L'alcool quand il est pris par grandes quantités, a bientôt raison des constitutions les plus robustes et des intelligences les plus droites. Les exemples ne sont pas rares de ces décadences effrayantes, de ces chutes aussi profondes que rapides. La présence d'un pareil spectacle constitue même le plus grand des dangers, parce que la population s'y habitue et que la partie saine assiste indifférente à l'étalage public des dégradations les plus scandaleuses et les plus révoltantes. On professe pour les alcooliques la même indulgence que pour les fous.

Et pourtant ce n'est point quand il accomplit son œuvre avec cette brutalité que l'alcool est le plus redoutable. Il est surtout dangereux quand il procède par petites doses, quand il s'insinue dans les ménages à titre de cordial, quand il pénètre dans l'alimentation quotidienne.

RÉDACTION

Qu'est-ce que la tempérance ? Montrez les heureuses conséquences de cette vertu et les funestes effets du vice opposé. Imaginez un récit à l'appui de ce que vous avez dit.

PROBLÈMES ANTI-ALCOOLIQVES

Un ivrogne dépense en moyenne \$0.37 par jour au cabaret. Combien aura-t-il dépensé à s'abrutir, au bout de 35 ans ?

$(\$0.37 \times 6) \times 52 = \115.44 , ce qu'il dépense par année.

$\$115.44 \times 35 = \4040.40 .

Un père de famille gagne \$2.25 par jour et travaille en moyenne 305 jours par année. S'il dépense, à boire, 25 cts par jour, combien pour cent de ses gages dépense-t-il à ruiner sa santé ?

Il gagne $\$2.25 \times 305 = \686.25 .

Il dépense $\$0.25 \times 365 = \91.25 .

$\$91.25 \div \$686.25 = .133$ ou $13\frac{3}{10}\%$.

AGRICULTURE

REDACTION

LA VACHE

Plan.—Qu'est-ce que la vache ? Quelle sorte d'animal ? Faire le portrait de ce quadrupède ruminant.—Comment se nourrit-elle ?—Où vit-elle ?—A quoi sert-elle ?—A quelles conditions donne-t-elle de bons produits ?

DÉVELOPPEMENT

La vache est un animal domestique très utile. C'est un grand quadrupède ruminant de couleurs diverses : il y en a qui ont le poil roux ou brun, d'autres sont noires ou blanches, plusieurs sont tachetées de différentes couleurs.

La vache comme le bœuf, a les sabots fendus ; elle porte deux cornes sur la tête et possède une queue lisse terminée par un bouquet de boils. Cependant on en rencontre sans cornes.

La vache se nourrit d'herbe, de foin, de paille, de betteraves et de toutes sortes de légumes. Elle vit à l'étable durant l'hiver, mais lorsque l'été arrive elle pâit dans les prés.

PROBLÈMES AGRICOLES

35. Sachant qu'un anthonome donne naissance à 15 larves et que chaque larve détruit un bouton à fruit, calculez combien de pommes a préservées un enfant qui a pris 475 de ces insectes, et quelle récompense il mérite si son père lui donne \$0.02 par douzaines d'anthonomes ?

Solution : $475 \times 15 = 7125$ pommes.

$(\$0.02 \times 475) \div 12 = \0.79 .

36. Pendant 2 mois de la croissance des récoltes, un mulot ronger chaque jour par le pied 30 tiges de blé, dont chacune pourrait rapporter en moyenne 60 grains. Combien de quintaux ont préservés 16 laboureurs qui ont tué chacun 42 mulots, sachant que $\frac{1}{2}$ roquille de blé pèse $1\frac{1}{2}$ once et contient en moyenne 750 grains ?

Solution : $42 \times 16 = 672$ mulots tués par les 16 laboureurs.

$30 \times 672 = 20160$ tiges préservées.

$20160 \times 60 = 1209600$, grains de blé.

$\frac{1}{2}$ roquille = $1\frac{1}{2}$ once = 750 grains.

1 roquille = $1\frac{1}{2} \times 2 = 3$ onces = $750 \times 2 = 1500$ grains.

$(1209600 \times 3) \div 1500 = 2419\frac{1}{5}$ onces.

$2419\frac{1}{5} \div 16 = 151$ livres $3\frac{1}{5}$ onces.

$151 \div 100 = 1$ quintal 51 livres $3\frac{1}{5}$ onces.

37. On a calculé qu'une hirondelle peut détruire 500 insectes par jour. Sachant qu'elle reste 5 mois dans nos pays, on demande combien il faut de ces oiseaux pour détruire chaque année deux cent vingt-huit millions d'insectes ?

Solution : 5 mois = les $\frac{5}{12}$ de 365 jours = $\frac{1825}{12} = 152$ jours.

$500 \times 152 = 76000$, nombre d'insectes tués par une hirondelle.

$228000000 \div 76000 = 3000$ hirondelles. *Rep.*

MATHÉMATIQUES, ARITHMÉTIQUE, CALCUL MENTAL

1. De 147 poires, ôtez 5 poires.
Réponse.—7 moins 5, 2 et 140, 142 poires.
2. De 217 plumes, ôtez 2 plumes.
Réponse.—7 moins 2, 5, et 210, 215 plumes.
3. De 436 oranges, ôtez 7 oranges.
Réponse.—36 moins 7, 29, et 400, 429 oranges.
4. De 580 cerises, ôtez 6 cerises.
Réponse.—80 moins 6, 74, et 500, 574 cerises.
5. De 327 crayons, ôtez 8 crayons.
Réponse.—27 moins 8, 19, et 300, 319 crayons.
6. De 436 livres, ôtez 24 livres.
Réponse.—36 moins 24, 12, et 400, 412 livres.
7. De 768 pommes, ôtez 40 pommes.
Réponse.—68 moins 40, 28, et 700, 728 pommes.
8. De 831 figues, ôtez 60 figues.
Réponse.—100 moins 60, 40 ; 831 moins 100, 731, et 40, 771 figues.
9. De 913 plumes, ôtez 49 plumes.
Réponse.—100 moins 49, 51 ; 913 moins 100, 813, et 51, 864 plumes.
10. De 547 plumes, ôtez 58 plumes.
Réponse.—100 moins 58, 42 ; 547 moins 100, 447, et 42, 489 plumes.
11. De 654 épingles, ôtez 631 épingles.
Réponse.—54 moins 31, 23 épingles.
12. De 693 raisins, ôtez 650 raisins.
Réponse.—93 moins 50, 43 raisins.
13. De 481 figues, ôtez 438 figues.
Réponse.—81 moins 38, 43 figues.
14. De 919 livres, ôtez 719 livres.
Réponse.—900 moins 700, 200 livres.

PROBLÈMES SUR LES QUATRE OPÉRATIONS

8. Un voyageur doit rester en route pendant 134 jours ; s'il est en voyage depuis 56 jours, combien de jours restera-t-il encore en route avant de rentrer ? *Rép.* 78 jours.

9. Que reste-t-il à faire d'un travail qui a 176 verges de longueur, si on en a déjà fait 49 verges et 48 verges ?

Solution.— $176 - (49 + 48) = 176 - 97 = 79$.

10. Dans le partage d'une certaine somme entre 24 personnes, chacune d'elles a eu \$56.78. Quelle est la somme distribuée ?

Solution.— $\$56.78 \times 24 = \1362.72 .

11. Une personne a fait une dette de \$456, et elle ne peut s'en acquitter qu'en remboursant \$18 par mois. Dans combien de temps sera-t-elle quitte ?

Solution.— $\$456 \div 18 = 25$. Dans 26 mois le dernier paiement ne sera que de \$6.

12. Un ouvrier gagne \$2.12 par jour, et travaille 26 jours par mois ; sachant qu'il dépense en tout \$72 par trimestre, on demande ce qu'il a de reste à la fin de l'année ?

Solution.— $\$2.12 \times 26 = \55.12 , ce qu'il gagne par mois. $\$55.12 \times 12 = \661.44 , ce qu'il gagne par an.

$\$72 \div 3 = \24 , ce que l'ouvrier dépense par mois.

$\$24 \times 12 = \288 ce que l'ouvrier dépense par an.

$\$661.44 - \$288 = \$373.44$, ce qui lui reste à la fin de l'année.

13. Un marchand achète 148 moutons pour \$777, combien faut-il qu'il revende chaque mouton pour gagner \$91.76 sur le tout ?

Solution : $\$777 + \$91.76 = \$868.76$, ce qu'il faut vendre les 148 moutons.

$\$868.76 \div 148 = \5.87 , ce qu'il faut vendre chaque mouton.

14. Douze verges de drap ont coûté \$23.40, combien coûteront 456 verges ?

Solution : $\$23.40 \div 12 = \1.95 , prix d'une verge de drap.

$\$1.95 \times 456 = \889.20 , prix de 456 verges.

Autre solution : $(\$23.40 \times 456) \div 12 = \889.20 .

15. Une modiste achète en fabrique 76 chapeaux qu'elle revend \$353.40, en faisant un bénéfice de \$1.78 par chapeau. A combien chaque chapeau lui revient-il ?

Solution : $\$353.40 \div 76 = \4.65 , le prix de vente de chaque chapeau.

$\$4.65 - \$1.78 = \$2.87$. *Rép.*

16. Une pièce de drap de 54 verges a coûté \$3.24 la verge. Le tout est revendu \$226.26, quel est le bénéfice par verge ?

Solution : $\$226.26 \div 54 = \4.19 , le prix de vente d'une verge.

$\$4.19 - \$3.24 = \$0.95$, le bénéfice par verge.

17. Un ouvrier gagne \$2.25 par jour et travaille en moyenne 306 jours dans l'année ; s'il veut économiser \$232.25 par an, combien lui reste-t-il à dépenser par jour ?

Solution : $\$2.25 \times 306 = \688.50 , ce que l'ouvrier gagne dans 1 an.

$\$688.50 - \$232.25 = \$456.25$, ce qu'il dépense par an.

$\$456.25 \div 365 = \1.25 , ce qu'il dépense par jour.

PROBLEMES DE RECAPITULATION SUR LES FRACTIONS

6. On a pris les $\frac{2}{3}$ d'une pièce de drap et les $\frac{3}{4}$ d'une autre pièce d'égale longueur ; des deux pièces il reste en tout 21 verges. Combien y avait-il de verges dans les deux pièces ?

$\frac{3}{3} - \frac{2}{3} = \frac{1}{3}$, il reste $\frac{1}{3}$ de la 1ère pièce.

$\frac{4}{4} - \frac{3}{4} = \frac{1}{4}$, il reste $\frac{1}{4}$ de la 2de pièce.

Comme les deux pièces étaient d'égale longueur, $\frac{1}{3}$ de la 1ère et $\frac{1}{4}$ de la 2de pièce ont la même valeur que $\frac{1}{3}$ de la 1ère et $\frac{1}{4}$ de la 1ère.

$\frac{1}{3}$ de la 1ère + $\frac{1}{4}$ de la 1ère = $\frac{7}{12}$ de la 1ère = 21 verges ;

$\frac{1}{12} = \frac{21}{7}$;

$\frac{12}{12} = (\frac{21}{7}) \times 12 = 36$ verges, la 1ère pièce.

$36 \times 2 = 72$ verges, les 2 pièces.

7. On a pris les $\frac{2}{5}$ et les $\frac{3}{7}$ d'une pièce de drap dont la longueur est de $87\frac{1}{2}$ verges. Quelle longueur reste-t-il de cette pièce ?

$\frac{2}{5} + \frac{3}{7} = \frac{14}{35} + \frac{15}{35} = \frac{29}{35}$, ce que l'on a pris.

$\frac{35}{35} - \frac{29}{35} = \frac{6}{35}$; il reste $\frac{6}{35}$ de la pièce, c'est-à-dire $\frac{6}{35}$ de $87\frac{1}{2}$ verges = $87\frac{1}{2} \times \frac{6}{35} = \frac{175}{2} \times \frac{6}{35} =$ en simplifiant $(\frac{5}{1}) \times 3 = 15$ verges, ce qui reste.

8. Un rentier a un revenu annuel de \$756 ; il dépense les $\frac{4}{9}$ de cette somme pour sa nourriture, $\frac{1}{12}$ pour son entretien et la $\frac{1}{2}$ du reste pour son logement, quel est le prix de son loyer annuel ?

Solution : $\frac{4}{9} + \frac{1}{12} = \frac{16}{36} + \frac{3}{36} = \frac{19}{36}$;

$\frac{36}{36} - \frac{19}{36} = \frac{17}{36}$, le reste.

La $\frac{1}{2}$ de $\frac{17}{36} = \frac{17}{72}$; $\frac{17}{72}$ de \$756 = \$178 $\frac{1}{2}$, le prix du loyer.

9. D'une pièce de drap de $56\frac{3}{7}$ verges on a retiré deux coupons : l'un de $23\frac{5}{6}$ verges et l'autre de $9\frac{2}{3}$ verges. Que vaut le reste à \$2.33 $\frac{1}{3}$ la verge ?

Solution : $56\frac{3}{7} - (23\frac{5}{6} + 9\frac{2}{3}) = 56\frac{3}{7} - 33\frac{1}{2} = 56\frac{6}{14} - 33\frac{7}{14} = 22\frac{13}{14}$, le reste.

$\$2.33\frac{1}{3} \times 22\frac{13}{14} = \frac{2}{3} \times 22\frac{13}{14} = \frac{7}{3} \times \frac{321}{14} =$ en simplifiant $\frac{1}{1} \times \frac{107}{2} = 53\frac{1}{2} = \53.50 .

10. Un ouvrier ferait un ouvrage en 12 jours, un autre le ferait en 16 jours et un troisième en 24 jours. Ils travaillent ensemble $1\frac{1}{2}$ jour, puis le 3e ouvrier seul fait 1 jour ; combien de jours le 2e ouvrier mettrait-il à faire le reste de l'ouvrage ?

Dans 1 jour les trois ensemble font $\frac{1}{12} + \frac{1}{16} + \frac{1}{24} = \frac{4}{48} + \frac{3}{48} + \frac{2}{48} = \frac{9}{48} = \frac{3}{16}$ de l'ouvrage.

$\frac{3}{16} \times 1\frac{1}{2} = \frac{9}{32}$, ce que les 3 font en $1\frac{1}{2}$ jour.

$\frac{1}{24}$, ce que le 3e ouvrier fait dans 1 jour.

$\frac{9}{32} + \frac{1}{24} = \frac{27}{96} + \frac{4}{96} = \frac{31}{96}$, la part d'ouvrage faite par les 3 ouvriers dans $1\frac{1}{2}$ jour et le 3e dans 1 jour.

$\frac{96}{96} - \frac{31}{96} = \frac{65}{96}$, ce qui reste à faire.

$\frac{65}{96} \div \frac{1}{16} = \frac{65}{96} \times \frac{16}{1} = \frac{65}{6} = 10\frac{5}{6}$ jours.

11. Un ouvrier a travaillé $5\frac{2}{3}$ jours et $8\frac{2}{5}$ jours à \$2.25 par jour ; combien lui doit-on ?

Solution : $\$2.25 \times (5\frac{2}{3} + 8\frac{2}{5}) = \$2.25 \times (\frac{5^{10}}{15} + \frac{8^6}{15}) = \$2.25 \times 14\frac{1}{15} = \31.65 . *Rép.*

Autre solution : $\$2.25 \times 5\frac{2}{3} = \12.75 ;

$\$2.25 \times 8\frac{2}{5} = \18.90 .

$\$12.75 + \$18.90 = \$31.65$. *Rép.*

12. Une personne fait 3 verges $\frac{2}{5}$ d'ouvrage par jour, combien en fera-t-elle en $12\frac{3}{4}$ jours ?

Solution : $3\frac{2}{5} \times 12\frac{3}{4} = \frac{17}{5} \times \frac{51}{4} = \frac{867}{20} = 43\frac{7}{20}$.

13. Un marchand vend une pièce d'étoffe de $56\frac{3}{4}$ verges, à plusieurs personnes qui en prennent chacune $4\frac{2}{3}$ verges. Quel est le nombre de personnes et quel est la longueur du coupon qui reste après que la dernière personne a été servie ?

Solution : $56\frac{3}{4} \div 4\frac{2}{3} = \frac{396}{7} \div \frac{14}{3} = \frac{396}{7} \times \frac{3}{14} = \frac{594}{49} = 12\frac{6}{49}$ fois $4\frac{2}{3}$ verges.

Ainsi 12 personnes recevront chacune $4\frac{2}{3}$ verges et il restera $\frac{6}{49}$ de $4\frac{2}{3}$ verges ou $\frac{6}{49}$ de $\frac{14}{3} = \frac{4}{7}$ de verge.

14. Si $24\frac{3}{4}$ verges de soie coûtent \$39.60, que coûteront $39\frac{2}{5}$ verges ?

Solution : $(\$39.60 \times 39.4) \div 24.75 = \$1560.24 \div 24.75 = \$63.04$

Rép.

15. Un tisserand fait $\frac{3}{7}$ de verge de toile par heure et son camarade en fait $\frac{1}{2}$ verge. Lequel des deux travaille le plus vite et combien fait-il de plus que l'autre en 15 journées de 9 heures ?

Solution : Le plus petit multiple commun des dénominateurs 7 et 2 est 14.

$\frac{3}{7} = \frac{6}{14}$; $\frac{1}{2} = \frac{7}{14}$; celui qui fait $\frac{1}{2}$ verge par jour est celui qui travaille le plus vite ; il fait $\frac{7}{14} - \frac{6}{14} = \frac{1}{14}$ de verge, par heure, de plus que l'autre.

Dans 15 jours de 9 heures chacun il fait $15 \times 9 \times \frac{1}{14}$ de verge = $\frac{135}{14} = 9\frac{9}{14}$ verges.

16. Lorsque les $\frac{4}{9}$ d'une verge de drap coûtent \$1.30, combien coûtent les $\frac{3}{4}$ d'une verge ?

Solution : $\frac{4}{9} = \$1.30$;

$\frac{1}{9} = \frac{1.30}{4}$;

$\frac{9}{9} = 1.30 \times \frac{9}{4}$, le prix d'une verge ;

$\frac{1}{4} = 1.30 \times \frac{9}{4} \times \frac{1}{4}$;

$\frac{3}{4} = 1.30 \times \frac{9}{4} \times \frac{3}{4} = \frac{17.55}{8} = \$2.19\frac{3}{8}$.

17. A et B feraient un ouvrage en 12 ours ; B et C en 18 jours et A et C en 24 jours ; combien de jours chacun d'eux travaillant seul mettrait-il à faire l'ouvrage ? Combien de jours mettraient-ils travaillant ensemble ?

Solution : Dans 1 jour A et B font $\frac{1}{12}$ de l'ouvrage ;

“ 1 “ B et C “ $\frac{1}{18}$ “ “

“ 1 “ A et C “ $\frac{1}{24}$ “ “

Retranchant $\frac{1}{18}$ de $\frac{1}{12}$, l'ouvrage de B et C de celui de A et B, on trouve $\frac{1}{12} - \frac{1}{18} = \frac{1}{36}$, la part d'ouvrage que A fait de plus par jour que C.

Mais A et C font $\frac{1}{24}$ de l'ouvrage dans 1 jour ; retranchant $\frac{1}{36}$ de $\frac{1}{24}$ on trouve : $\frac{1}{24} - \frac{1}{36} = \frac{1}{72}$, ce que A et C feraient dans un jour si A ne faisait qu'autant que C. Donc $\frac{1}{72} = 2$ fois ce que C fait dans 1 jour ;

$$\frac{1}{72} \div 2 = \frac{1}{144}, \text{ ce que C fait dans 1 jour ;}$$

$$\frac{1}{144} \text{ de l'ouvrage} = 1 \text{ jour ;}$$

$$\frac{144}{144} \text{ de l'ouvrage} = 1 \text{ jour} \times 144 = 144 \text{ jours, temps de C.}$$

$$\text{Dans 1 jour A et C font } \frac{1}{24} ;$$

$$\text{Dans un jour C fait } \frac{1}{144} ; \text{ Dans 1 jour A fait } \frac{1}{24} - \frac{1}{144} = \frac{5}{144} ; \frac{5}{144} = 1 \text{ jour ;}$$

$$\frac{1}{144} = \frac{1}{5} \text{ de jour ;}$$

$$\frac{144}{144} = \frac{1}{5} \text{ de jour} \times 144 = \frac{144}{5} = 28\frac{4}{5} \text{ jours. Temps de A.}$$

$$\text{Dans 1 jour A et B font } \frac{1}{12} ;$$

$$\text{" 1 jour A fait } \frac{5}{144} ;$$

$$\text{" 1 jour B fait } \frac{1}{12} - \frac{5}{144} = \frac{7}{144} ;$$

$$\frac{7}{144} = 1 \text{ jour ;}$$

$$\frac{1}{144} = \frac{1}{7} \text{ de jour ;}$$

$$\frac{144}{144} = \frac{1}{7} \text{ de jour} \times 144 = \frac{144}{7} = 20\frac{4}{7} \text{ jours. Temps de B.}$$

$$\text{Dans 1 jour A fait } \frac{5}{144} ; \text{ B fait } \frac{7}{144} ; \text{ C fait } \frac{1}{144}.$$

$$\frac{5}{144} + \frac{7}{144} + \frac{1}{144} = \frac{13}{144}, \text{ ce que A, B et C font en 1 jour travaillant ensemble.}$$

$$\frac{13}{144} = 1 \text{ jour ;}$$

$$\frac{1}{144} = \frac{1}{13} \text{ de jour ;}$$

$$\frac{144}{144} = \frac{1}{13} \text{ de jour} \times 144 = \frac{144}{13} = 11\frac{1}{13} \text{ jours.}$$

REGLES DE L'UNITE, POURCENTAGE, ETC.

6. Un marchand acheta 3600 minots de blé, à la mesure, à 80 cts le mrot et le revendit, au poids, il gagna ainsi $2\frac{1}{2}\%$ sur le nombre de minots : le prix de vente fut de \$0.95. Combien gagna-t-il en tout et quel fut le taux du gain ?

$$\text{Solution : } \$0.80 \times 3600 = \$2880, \text{ prix d'achat.}$$

$$3600 \times 1.02\frac{1}{2} = 3690 = \text{le nombre de minots qu'il vendit.}$$

$$\$0.95 \times 3690 = \$3505.50, \text{ le prix de vente.}$$

$$\$3505.50 - \$2880 = \$625.50, \text{ le bénéfice.}$$

$$625.50 \div 2880 = 0.217 = 21\frac{7}{10}\%.$$

7. A et B forment une société. La mise de A est à celle de B dans le rapport de 8 à 15. Au bout de 6 mois B retire le $\frac{1}{5}$ de sa mise et au bout de 9 mois A retire le $\frac{1}{6}$ de la sienne. Le bénéfice à la fin de l'année est de \$3048 ; quelle est la part de chaque associé ?

$$\text{Solution : Soient } \$8 \text{ le capital d'A et } \$15 \text{ celui de B.}$$

$$\text{Le capital d'A, } \$8 \text{ pendant 9 mois} =$$

$$\$72 \text{ pendant 1 mois.}$$

$$\text{Les } \frac{5}{6} \text{ du capital d'A, c'est-à-dire de } \$8 \text{ pendant}$$

$$3 \text{ mois} = \frac{5}{6} \text{ de } \$8 \times 3 =$$

$$\$20 \quad \text{"} \quad 1 \quad \text{"}$$

$$\text{La mise d'A} =$$

$$\$92 \quad \text{"} \quad 1 \quad \text{"}$$

Le capital de B, \$15 pendant 6 mois =	\$90	"	I	"
Les $\frac{4}{5}$ du capital de B, c'est-à-dire de \$15 pendant 6 mois = $\frac{4}{5}$ de \$15 \times 6 =	\$72	"	I	"
La mise de B =	\$162	"	I	"
La mise d' A = \$ 92				
La mise de B = \$162				

La mise totale = \$254

A a droit à $\frac{92}{254} = \frac{46}{127}$ du tout, c'est-à-dire de \$3048 = \$1104.

B a droit à $\frac{162}{254} = \frac{81}{127}$ du tout, c'est-à-dire de \$3048 = \$1944.

8. Une personne qui a fait deux parts de sa fortune, en place, les $\frac{3}{7}$ à 4% et cette partie de son capital lui rapporte annuellement \$600 ; à quel taux le reste devra-t-il être placé pour que le revenu total de la personne soit de \$1500 ?

Solution : \$600 \div 04 = 15000, la somme placée à 4%.

$\frac{3}{7}$ de la fortune = \$15000 ;

$\frac{1}{7}$ " " " = 15000/3 ;

$\frac{4}{7}$ " " " = 15000 \times $\frac{4}{3}$ = \$20000.

\$1500 — \$600 = \$900, la part de revenu que doit rapporter \$20000.

\$900 \div 20000 = \$0.04 $\frac{1}{2}$ ou 4 $\frac{1}{2}$ %.

9. Un convoi de chemin de fer composé de 656 voyageurs de 1ère et 2de classe a produit une recette de \$1492.80. Le prix de la 1ère classe étant en moyenne de \$3, par personne et celui de la 2de de \$1.90, on demande le nombre de voyageurs de chaque classe ?

Solution : Si les 656 voyageurs étaient tous de 2de classe, la recette serait de : \$1.90 \times 656 = \$1246.40. Elle serait donc inférieure de :

\$1492.80 — \$1246.40 = \$246.40 à la recette réelle. Mais chaque voyageur qui monterait de la 2de à la 1ère classe augmenterait la recette totale de \$3 — \$1.90 = \$1.10.

Il y a donc autant de voyageurs en 1ère classe que \$1.10 est contenu de fois dans \$246.40 ; \$246.40 \div \$1.10 = 224 personnes en 1ère classe. Par suite il y a 656 — 224 = 432 en seconde classe.

Autre solution : Si les 656 voyageurs étaient tous de 1ère classe, la recette serait de \$3 \times 656 = \$1968.

Elle serait donc supérieure de :

\$1968 — \$1492.80 = \$475.20, à la recette réelle.

Mais chaque voyageur qui descendrait de la 1ère à la 2de classe diminuerait la recette totale de \$3. — \$1.90 = \$1.10.

Il y a donc autant de voyageurs en 2de classe que \$1.10 est contenu de fois en \$475.20 : \$475.20 \div \$1.10 = 432 personnes en 2de classe. Par suite il y a 656 — 432 = 224 en 1ère classe.

10. Un propriétaire fait couvrir de bitume une terrasse de 24 verges de long sur 4 $\frac{1}{2}$ verges de large. L'entrepreneur de ce travail demande

\$1.75 par verge carrée et reçoit à l'époque du paiement, tant en capital qu'en intérêts, \$226.80. Le taux de l'intérêt étant de 6%, après combien de temps l'entrepreneur a-t-il été payé ?

Solution : $24 \times 4\frac{1}{2} = 108$ verges carrées ;

$\$1.75 \times 108 = \189 , le capital dû à l'entrepreneur.

$\$226.80 - \$189 = \$37.80$, l'intérêt.

$189 \times .06 = \$11.34$, l'intérêt du capital pendant 1 an.

Le paiement a été retardé d'autant d'années qu'il y a de fois \$11.34 en \$37.80.

$\$37.80 \div \$11.34 = 3\frac{1}{3}$ ou 3 ans 4 mois.

11. Cinq soldats en 3 jours ont fait la même dépense que 2 officiers en $1\frac{2}{3}$ jours. On demande ce que dépensent 26 officiers en 16 jours, sachant que 12 soldats ont dépensé \$28.80 en 7 jours ?

Solution : 1° 12 soldats en 7 jours ont dépensé \$28.80

$$\begin{array}{r} 28.80 \times 5 \times 3 \\ \hline 12 \times 7 \end{array} = \begin{array}{r} 2.40 \times 5 \times 3 \\ \hline 7 \times 7 \end{array} = \frac{36}{7}$$

La somme dépensée par 5 soldats en 3 jours est la même que celle dépensée par 2 officiers en $1\frac{2}{3}$ jours.

2° Donc : 2 officiers en $1\frac{2}{3}$ jours ont dépensé $\$36/7$
26 " " 16 " dépensent ?

$1\frac{2}{3}$ jour = $\frac{5}{3}$ de jour.

$$\frac{36 \times 26 \times 3 \times 16}{7 \times 2 \times 5} = \$641.82\frac{6}{7}$$

REVUE MENSUELLE

Le 15^e Congrès des Américanistes s'est assemblé à Québec du 10 au 15 septembre dernier. Les travaux du Congrès ont porté sur

a) les races indigènes de l'Amérique, leurs origines, leur distribution géographique, leur histoire, leurs caractères physiques et intellectuels, leurs langues, leur civilisation, mythologie et religion, leurs mœurs et coutumes.

b) les monuments indigènes et l'archéologie de l'Amérique

c) l'histoire de la découverte et de l'occupation européenne du Nouveau-Monde.

Plusieurs savants étrangers ont pris part à la réunion. Parmi les Canadiens qui ont présenté des travaux, notons : R. P. Jones, S. J., *Topographie Huronne* ; M. l'abbé J.-G. Forbes, *Les Iroquois de Caughnawaga* ; R. P. Pacifique, missionnaire à Ristigouche, *Les Micmacs de la Baie des Cheleurs* ; Adj. Rivard, *Les dialectes français au Canada* ; M. l'abbé Am. Gosselin, *Quelques notions sur les sauvages du Mississipi au commencement du XVIII^e siècle, d'après les lettres des Missionnaires, conservées dans les archives du Séminaire de Québec* ; R. P. David, O. M. I., *Les Montagnais du Labrador et du Lac Saint-Jean* ; R. P. Lemoyne, O. M. I., missionnaire chez les Algonquins, *Le Génie de la langue algonquienne* ; J.-E. Roy, Lévis, *Principes de Gouvernement chez les Indiens du Canada* ; le Dr Dionne, bibliothécaire de la Législature de Québec, *Les langues sauvages du Canada et l'Oraison Dominicale* ; Ernest Gagnon, *La musique chez les Indiens du Canada* ; Alphonse Gagnon, *L'origine*

de la civilisation chez les Indiens de l'Amérique Centrale ; M. l'abbé A. Nantel, *Etude de philologie comparée sur l'affinité des langues algiques avec les langues indo-européennes* ; R. P. Hugolin, O. F. M., *L'idée spiritualiste et l'idée morale chez les Chipéewas* ; M. l'abbé E. Gauvreau, *Religion des Dakotas et des Assiniboïnes* ; M. l'abbé P. Roussseau, *Les Hochelagas*.

Le gouvernement de Québec a résolu de faire décider par les tribunaux le vieux litige pendant entre Terre-Neuve et lui. Une poursuite doit être incessamment intentée contre une compagnie de marchands de bois qui, munie d'une charte du parlement de Terre-Neuve, s'est crue autorisée à couper du bois sur un territoire considéré canadien.

D'une façon indirecte, seront ainsi délimités les titres respectifs de Terre-Neuve et de Québec.

D'après son acte de constitution, Terre-Neuve a juridiction sur la côte du Labrador. Il s'agit de savoir ce que signifie la « côte ». Le gouvernement de Québec prétend que Terre-Neuve n'a juridiction que sur une bande étroite du littoral, tandis que Terre-Neuve persiste à s'enfoncer plusieurs centaines de milles dans l'intérieur.

C'est une question très importante à résoudre et qui intéresse le gouvernement fédéral lui-même. Si les prétentions de Terre-Neuve étaient maintenues, le Canada serait fermé à l'Atlantique sur toute la longueur du Labrador.

Tous les évêques de France ont signé une Lettre pastorale protestant de leur soumission à Sa Sainteté Pie X et annonçant au peuple français qu'ils sont prêts à souffrir plutôt que de consentir à abdiquer les droits essentiels de l'Eglise catholique. C'est le 11 décembre prochain qu'aux termes de la loi expire le délai pour former des associations cultuelles. Or, nos lecteurs le savent, le Pape, déjouant les machinations diaboliques du gouvernement français, a condamné ces associations cultuelles, telles qu'offertes par la loi de séparation. Si le gouvernement maçonnique ne revient pas sur sa décision en corrigeant la loi d'une façon acceptable pour les catholiques, qu'arrivera-t-il ?—Sous le faux prétexte de faire respecter une loi injuste, tyrannique, le gouvernement ternera lâchement les églises et réduira du même coup les évêques et les prêtres à la mendicité. Espérons que l'Eglise de France saura échapper encore une fois aux serres des vautours.

Les membres de la compagnie de Jésus, en septembre dernier, ont élu leur nouveau Général. C'est un allemand, le R. P. Wernz, qui succède au P. Martin, décédé en mai dernier.

AUX PRIÈRES

—Rvde Sœur Marie-Elizabeth, née Marie Roux, décédée à Saint-Jean Port-Joli le 24 août 1906. Elle appartenait à l'Institut des religieuses de Saint-Joseph de Saint-Vallier et était dans la 5^{ème} année de sa profession religieuse.

—Mère Marie du Rosaire, supérieure générale des Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, décédée à la Maison-Mère de la communauté, Hochelaga, le 20 septembre dernier. Mère Marie du Rosaire, née Préfontaine, a rendu son âme à Dieu dans sa 41^{ème} année de profession religieuse. Le corps de la défunte a été déposé dans l'ancien cimetière de Longueuil, à côté des restes mortels de la vénérable fondatrice des religieuses des SS. NN. de Jésus et de Marie, Mère Marie-Rose, décédée le 6 octobre 1849.

—Rvde Sœur Saint-André, née Louise Griffet, supérieure du couvent des Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier, à Montmorency, décédée le 27 septembre 1906. Elle était dans sa 61^{ème} année et dans la 41^{ème} de sa profession religieuse.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

Le 15e Congrès des Américanistes

Dans notre revue mensuelle, nous indiquons plus loin la liste des principaux travaux qui ont été présentés au congrès des Américanistes, tenu à Québec du 10 au 15 septembre dernier.

Pour l'information de nos lecteurs, disons tout d'abord, qu'on nomme Américanistes des savants distingués de nationalités diverses s'occupant des races antiques qui vécurent autrefois en Amérique, et aussi des peuples sauvages qui ont survécu à la civilisation européenne introduite dans le Nouveau-Monde depuis le quinzième siècle.

A ce congrès intéressant, dirigé pratiquement par l'un de ses vices-présidents, Mgr Laflamme, ancien recteur de l'Université Laval et président du Bureau central des Examineurs catholiques de Québec, nous avons rencontré des savants français, allemands, anglais, américains, etc. Et pour rendre justice à qui de droit, non par chauvinisme, disons que les Canadiens français qui ont pris part aux délibérations du congrès ont fait réellement honneur à leurs compatriotes. Tous ceux qui ont suivi les travaux de ce congrès, travaux qui ont eu du retentissement dans le monde entier, s'accordent à dire qu'en cette circonstance les autorités de l'Université Laval et du Séminaire de Québec ont joué un rôle exceptionnellement brillant : de fait, c'est le très antique Séminaire de Mgr de Laval qui a assuré pratiquement le succès du Congrès.

Pour être juste, disons que le Gouvernement de Québec et Son Excellence le Lieutenant-gouverneur Jetté ont également prêté un délicat et généreux concours. Puis le Gouvernement fédéral et le Conseil de ville de Québec, ne voulant pas se laisser surpasser en générosité, ont fourni aux congressistes l'occasion de fortes jolies promenades. Nous devons dire aussi la même chose des directeurs du chemin de fer du Québec & Lac Saint-Jean.

Les missionnaires : Oblats, Jésuites, Capucins et Franciscains, qui ont lu des études devant le congrès, ont été fort intéressants. Et au point de vue de l'enseignement primaire, ils ont été particulièrement intéressants, tellement leurs travaux nous ont révélé des notions instructives sur les peuples sauvages habitant actuellement l'extrême nord du Canada.

Le délégué du gouvernement mexicain, M. Batres, nous a aussi fort intéressés dans ses conférences sur les fouilles pratiquées depuis quelques années au sein des villes ensevelies depuis plusieurs siècles dans les limites de la république du Mexique.

La haute science intéresse tous les degrés de l'enseignement, même le primaire. Voilà sans doute pour moi M. le Surintendant de l'Instruction publique, MM. les Principaux des Ecoles normales Laval et Jacques-Cartier et M. J.-N. Miller, Secrétaire du Bureau central, ont suivi les délibérations du Congrès. C'est pour la même raison, dans l'intérêt de *L'Enseignement Primaire*, que nous nous sommes imposé l'agréable tâche de passer une semaine entière en compagnie de savants aussi modestes que distingués.

Avec la livraison de novembre, nous commencerons la publication de résumés de quelques travaux touchant particulièrement notre pays.

Le 16e congrès des Américanistes sera tenu à Vienne, en Autriche, en 1908.

C.-J. M.

COMITÉ CATHOLIQUE
DU
CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SESSION DE L'AUTOMNE 1906

Séance du 26 septembre 1906.
(Avant-midi)

Présents : M. le Surintendant de l'Instruction publique, président ; Messieurs les archevêques d'Ottawa, de Québec et de Montréal ; Messieurs les évêques de Pembroke, de Rimouski, de Chicoutimi, de Sherbrooke, de Trois-Rivières, de Nicolet, de Joliette et de St-Hyacinthe ; Mgr Blanche, vicaire apostolique, Mgr J.-C.-K. Laflamme, représentant Mgr l'évêque de Valleyfield, M. l'abbé Samuel Turbide, représentant Mgr l'évêque de Charlottetown ; M. Eug. Crépeau, l'hon. Th. Chapais, l'hon. H. Archambault, l'hon. L. Gouin, l'hon. J.-J. Guerin, M. M.-Th. Stenson, l'hon. J.-E. Robidoux, M. Hector Champagne, M. M. Tellier, M. l'abbé Rouleau, M. l'abbé Du Bois, M. John Ahern et M. J.-P.-V. Desaulniers.

Lecture de l'arrêté ministériel nommant l'honorable juge H.-G. Carroll membre du Conseil de l'Instruction publique.

Le procès-verbal de la précédente session est adopté.

Il est résolu, qu'à l'avenir, la session d'automne du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique aura lieu le quatrième mercredi du mois de septembre.

Il est aussi résolu que les sessions du sous-comité chargé de faire l'examen des livres de classe auront toujours lieu à trois heures de l'après-midi, la veille du jour de la réunion du Comité.

Le sous-comité chargé de l'examen des livres classiques fait le rapport qui suit, lequel est adopté :

Sous-comité chargé de l'examen des livres classiques.

Session du 25 septembre 1906.

« Présents : Mgr Blais, président ; l'hon. juge J.-E. Robidoux, l'hon. J.-J. Guerin, M. le Surintendant de l'Instruction publique :

« 1° « Leçons d'hygiène pratique, » par le Dr E.-F. Panneton.

« Ce sous-comité croit que ce livre peut être mis avantageusement entre les mains des instituteurs et des institutrices, comme livre du maître.

« 2° « Traité de comptabilité agricole et domestique, » par le professeur O.-E. Dal-
« laire.

« Ce sous-comité recommande ce livre, à condition que le brochage soit fait au fil,
« au lieu d'être fait au fil de fer.

« 3° « Exercices d'arithmétique pour les élèves des classes primaires, » par le
« professeur T. Rochon.

« Ce livre n'ayant pas été soumis en temps n'a pas pu être examiné.

« 4° « La cuisine sanitaire, économique et pratique », par Mme M. H. A., Mercier
« & Cie de Lévis, éditeurs.

« Ce sous-comité suggère, qu'à l'avenir, aucun livre de classe ne soit approuvé
« s'il est broché avec du fil de fer.

(Signé) ANDRÉ-ALBERT, évêque de St-Germain de Rimouski.

Président.

Le rapport du bureau central des examinateurs catholiques est lu et adopté.

Sur proposition de M. John Ahern secondé par l'Hon. M. Chapais, il est résolu :

« Que l'article 152 des règlements du Comité catholique du Conseil de l'Instruc-
« tion publique soit amendé en ajoutant les mots : « et histoire du Canada », après le
« mot « pédagogie. »

Le comité recommande au Surintendant de l'Instruction publique de donner instruction aux inspecteurs d'écoles d'informer les membres du corps enseignant, que la note pour l'histoire du Canada aux examens du Bureau Central d'examineurs a été élevée et de leur recommander d'insister pour que cette branche des matières du programme d'études soit enseignée avec plus de soin.

Lecture du mémoire de l'association des inspecteurs d'écoles catholiques de la province de Québec.

Séance du 26 septembre 1906.

(Après-midi).

Présents : Les mêmes moins l'hon. M. Gouin.

Le Comité a pris communication d'une lettre de M. l'inspecteur d'écoles Lippens, demandant des amendements aux articles 38 et suivants des règlements du Comité catholique.

Ce comité recommande la demande des institutrices Joséphine Dubeau et autres à la bienveillante considération du gouvernement.

La demande adressée par M. l'inspecteur Savard au sujet de ses visites d'inspection lui est accordée.

Lecture d'une lettre de M. Joseph Martineau relativement à la méthode de lecture phonétique.

Ce comité ayant pris communication d'une plainte contre une institutrice, il est résolu, sur la proposition de Monseigneur l'archevêque de Montréal, secondé par l'hon. Dr Guerin : « qu'un sous-comité composé des honorables Messieurs Robidoux et Archambault et de M. Desaulniers soit chargé d'examiner les motifs de la plainte portée par M. Rémi Robitaille contre Mlle Marie-Rose Fournelle ».

« Que l'hon. M. Robidoux soit le président de ce sous-comité qui devra siéger à Montréal, le 13 octobre prochain, à trois heures de l'après-midi, au Palais de justice, dans la chambre de l'hon. juge Robidoux. »

Sur proposition de M. l'abbé Dubois, principal de l'école normale Jacques-Cartier :

« Ce comité recommande respectueusement à la bienveillance du gouvernement la requête des principaux des écoles normales de Québec et de Montréal, demandant de fixer les traitements des professeurs ordinaires des écoles normales, et consacrant tout leur temps à ces institutions, de la manière suivante :

« Maximum, \$1,500.00, minimum, \$1,200.00 avec une augmentation annuelle de \$50.00 jusqu'à concurrence du maximum »

Il est proposé par Mgr l'évêque de Chicoutimi, secondé par l'hon. M. Chapais :

« Que ce comité recommande au gouvernement de nommer le révérend M. Edmond Duchesne, principal de l'École normale de Chicoutimi. » Adopté.

Il est aussi proposé par Mgr l'évêque de Chicoutimi, secondé par l'hon. Th. Chapais :

« Que M. Alphonse Deléglise, soit nommé professeur à l'École normale de Chicoutimi. » Adopté.—

Sur proposition de Mgr l'évêque de Rimouski, secondé par l'hon. M. Robidoux, ce comité recommande : « qu'une religieuse de l'École normale des filles de Rimouski soit nommée comme professeur d'horticulture de cette institution, conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel pourvoyant à la création et à l'organisation de la dite école normale. »

Mgr l'évêque des Trois-Rivières, secondé par l'hon. juge Robidoux, propose et il est résolu :

« Que ce comité recommande au gouvernement la formation la plus prompte possible d'une école normale de filles aux Trois-Rivières et que cette école normale soit confiée aux révérendes religieuses Ursulines. »

Sur proposition de M. Stenson, secondé par Mgr l'évêque de Pembroke, il est résolu :

« Que Messieurs John Ahern et J.-V. Desaulniers feront partie du sous-comité chargé de l'examen des livres classiques. »

M. M.-Th. Stenson propose que :

« 1° Vu que les conférences pédagogiques données par les inspecteurs d'écoles sont efficacement remplacées par les congrès pédagogiques diocésains tenus annuellement à présent, les conférences pédagogiques des inspecteurs soient discontinuées. »

« 2° Qu'il est important que les inspecteurs d'écoles fassent une visite à chaque école de leur district d'inspection au commencement de l'année scolaire, pour aider à la distribution des divisions des classes et pour donner, à chaque instituteur ou à chaque institutrice, les notions de pédagogie dont il, ou elle, pourrait avoir le plus besoin dans son cas particulier.

« 3° Que le salaire des inspecteurs d'écoles étant déjà trop faible pour subvenir aux dépenses de voyages de ces officiers, qu'il est juste et opportun que les frais de ces voyages de cette première visite d'inspection leur soit alloués.

« 4° Que la somme allouée pour les frais de déplacement des institutrices qui assistent aux conférences données par les inspecteurs, c'est-à-dire environ \$7,500 par année, soit appliquée à indemniser les inspecteurs d'écoles de leurs frais de voyages pendant cette première visite.

« 5° Qu'une indemnité de \$1.75 par jour, pendant le temps de la visite, suffirait à rémunérer ces officiers pour toutes les dépenses nécessaires à cette fin. »

M. J.-V. Desaulniers, appuyé par M. H. Champagne, propose en amendement : « Que la question des inspecteurs telle que soulevée par M. Stenson, et le mémoire des inspecteurs d'écoles, soit référée à un sous-comité spécial composé de M. le Suintendant, Mgr Eruchési, Mgr Brunault et de MM. Stenson et Crépeau, pour plus amples informations, ce sous-comité devant faire rapport de ses travaux à la prochaine session de ce comité. »

Ont voté pour cet amendement : « Mgr l'archevêque d'Ottawa, Mgr l'archevêque de Montréal, M. l'abbé Rouleau, MM. Stenson, Champagne, Ahern et Desaulniers, 7.

Ont voté contre : Mgr l'archevêque de Québec, Messieurs les évêques de Rimouski, de Chicoutimi, de Pembroke, de Nicolet, de Trois-Rivières, de St-Hyacinthe, de Sherbrooke, Mgr Blanche, M. l'abbé Turbide, les honorables MM. Robidoux, J.-J. Guerin, Chapais, MM. Crépeau et Tellier. (15)

Abstention : M. l'abbé Dubois.

La motion en amendement n'est pas adoptée.

Pour la motion principale :

Ont voté pour : M. l'abbé Rouleau, l'hon. Dr J.-J. Guerin, MM. Champagne et Stenson. (4)

Ont voté contre : Messieurs les archevêques d'Ottawa, de Québec et de Montréal ; Messieurs les évêques de Rimouski, de Chicoutimi, de Pontiac, de Sherbrooke, de Nicolet, de Trois-Rivières, de St-Hyacinthe, Mgr Blanche, M. l'abbé Turbide, les hon. MM. Chapais et Robidoux, MM. Crépeau et Tellier. (16)

Abstentions : M. l'abbé Dubois, MM. Ahern et Desaulniers.

La motion principale n'est pas adoptée.

Session du 27 septembre 1906.
(Séance du matin.)

Présents : Les mêmes, moins Mgr L'flamme et les hon. MM. Gouin et Robidoux.
Mgr l'archevêque de Montréal, appuyé par l'hon. M. Crépeau, propose et il est résolu :

« Vu que la question de la visite des écoles par les inspecteurs et des conférences pédagogiques est de la plus haute importance : vu l'idée émise de conférences pédagogiques données dans toute la province par des conférenciers spéciaux, de manière à laisser les inspecteurs tout entier à l'œuvre de la visite des écoles de leurs districts, qu'un sous-comité composé de MM. Champagne, Stenson, Desaulniers, du professeur et du second, soit chargé de faire une étude spéciale de cette question et de présenter le résultat de son étude à la prochaine session ; il est entendu que la réunion de ce sous-comité aura lieu à l'archevêché de Montréal, le 3 novembre prochain, à 10 heures du matin.

Sur proposition de l'hon. M. Archambault, il est résolu :

« Qu'il serait désirable que l'article 507 de la loi de l'Instruction publique fût amendé de manière à donner aux veuves des fonctionnaires de l'enseignement primaire le droit à la moitié de la pension à laquelle leurs maris auraient eu droit lorsque ceux-ci ont payé, pendant au moins six ans avant d'abandonner l'enseignement, la retenue prescrite par l'article 505. »

Sur proposition de Mgr l'archevêque de Montréal, il est résolu :

« Que ce comité a appris avec plaisir les démarches faites à Montréal, par la chambre de commerce, le clergé et un grand nombre de citoyens, pour la fondation d'une école de hautes études commerciales et serait heureux de voir cette école incorporée à l'Université Laval. »

Ce comité ne croit pas devoir recommander un bureau d'examineurs à St-Jean.

Séance du 27 septembre 1906.
(Après-midi)

Présents : M. le Surintendant de l'Instruction publique, président, Messieurs les archevêques d'Ottawa et de Québec ; Messieurs les évêques de Pembroke, de Rimouski, de Chicoutimi, de Sherbrooke, de Trois-Rivières, de Nicolet, de St-Hyacinthe, Mgr Blanche, M. l'abbé Turbide, M. Eugène Crépeau, l'hon. Th. Chapais, M. l'abbé Rouleau, M. l'abbé Dubois, M. John Ahern et M. J.-V. Desaulniers.

Il est proposé par l'hon. Thomas Chapais, appuyé par M. Eug. Crépeau : « Que le Surintendant de l'Instruction publique soit, de droit, membre de tous les sous-comités nommés par le comité catholique, pour étudier les diverses questions qui leur sont soumises. »

Le comité confère le titre d'école primaire supérieure (académie) aux écoles et institutions qui suivent :

Au couvent des Sœurs de Jésus-Marie, Beauceville ; au couvent de Notre-Dame de Lorette, St-Hyacinthe ; au couvent des Sœurs de la Charité, Cacouna ; à l'école des Frères Maristes de Charlesbourg ; à l'institution de Mme Marchand, Montréal ; à l'école modèle des garçons et à l'école modèle des filles de Buckingham.

Il accorde aussi le titre d'école primaire intermédiaire (modèle) aux écoles qui suivent :

A l'école des commissaires de Notre-Dame de Québec, à l'école du village de Ste-Adèle, Terrebonne, à l'école indépendante de Ste-Angèle de Laval, au couvent des Sœurs de la Sagesse de Grenville No 2, à l'école des garçons et à l'école des filles de Bromptonville.

Le comité procède à la distribution des fonds de l'Éducation supérieure et des municipalités pauvres.

Le comité s'ajourne au mois de mai prochain.

Histoire du Canada

Nous attirons spécialement l'attention du personnel enseignant et des aspirantes aux brevets de capacité sur la décision du Comité catholique au sujet de l'Histoire du Canada devant le Bureau central. Cette décision est consignée dans le procès-verbal de la dernière réunion du Comité, document publié dans la présente livraison. Nous reviendrons sur cet important sujet en novembre prochain.

Au Lac St-Jean

Chaque semaine quelques-uns des nôtres vont prendre des terres au Lac St-Jean. Grâce aux facilités offertes par la Cie du chemin de fer Québec & Lac St-Jean, les colons arrivent sans encombre dans cette fertile région du Lac St-Jean. Restons chez nous ! Emparons-nous du sol ! voilà les patriotiques devises que nous devons mettre en pratique.

Nomination

Par un arrêté ministériel en date du 29 août 1906, l'honorable Juge George H. Carroll, de Québec, a été nommé membre du Conseil de l'Instruction publique, section du Comité catholique.

Livres d'enseignement

Le *Manuel des Sciences usuelles*, à l'usage du personnel enseignant des écoles de la Province, que prépare M. l'abbé Huard (en collaboration avec M. l'abbé Simard, le distingué professeur et conférencier à l'Université Laval), ne pourra être terminé avant quelques mois encore. Avis de sa mise en librairie sera donné en temps utile.

Vers la Toussaint, paraîtra la 2e édition, format in-12, du *Traité élémentaire de Zoologie et d'Hygiène*, par l'abbé V.-A. Huard.

BIBLIOGRAPHIE

« COMMON AMERICAN AND EUROPEAN INSECTS » and « COMMON BUTTERFLIES AND MOTHS.—Deux manuels préparés par W. Bentenmüller, curateur au Musée d'Histoire naturelle, New-York. Livre de poche, en vente pour 25 cts. Funk & Wagnalls Co., 44-60 East 23rd Str., corner 4th Avenue, New-York.

LES NOMS GÉOGRAPHIQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.—Par Pierre-Georges Roy, Lévis. Joli volume de cinq cents pages contenant, par ordre alphabétique, l'histoire de chacun des noms géographiques de notre province. C'est une mine précieuse où les instituteurs et les institutrices peuvent puiser des notes intéressantes particulièrement la localité où chacun d'eux enseigne. M. Roy est un travailleur énergique qui amasse avec une méthode admirable de nombreux trésors historiques.

Librairie classique

La Cie J.-A. Langlais & Fils, 177, rue St-Joseph, Québec, est certainement au premier rang quant au grand choix de fournitures et matériel d'école. Elle a surtout la spécialité d'éditer les nouveaux livres; elle est réputée un des plus grands établissements de ce genre au Canada. Tous les membres du corps enseignant sont assurés de toujours trouver à cet établissement ce dont ils ont besoin. Il est accordé aux collèges, couvents et municipalités, qui achètent en assez bonne quantité, des prix *spéciaux*. Les *Secrétaires* pourront se procurer, là aussi, toutes les formules légales dont ils ont besoin. La Cie J.-A. Langlais & Fils nous informe qu'elle mettra en vente, pour l'ouverture des classes du mois de septembre. *Le journal d'appel* par J.-J. Miller, refait selon le nouveau programme du Conseil de l'Instruction publique; procurez-vous ce *journal*, c'est le seul approuvé.

Connaissances usuelles, par le Prof. N. Tremblay. Ce livre est attendu avec anxiété: le 1er volume paraîtra pour l'ouverture des classes, faites vos commandes à bonne heure.

Méthode de Comptabilité agricole et domestique, par O.-E. Dallaire, le conférencier agricole de la province de Québec. Cette matière est recommandée dans le nouveau programme de l'Instruction publique.

La maison Langlais a ajouté à ses nombreuses spécialités, les *bancs d'écoles*. Ses prix sont très modérés. Consultez leur liste de prix avant de faire vos achats.

Servez-vous des cahiers de calligraphie canadienne dans vos écoles. Méthode approuvée depuis de nombreuses années.

ORGANISATION ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE DU CANADA

Un supplément traitant de *l'Organisation Ecclésiastique du Canada* a été ajouté au manuel: ORGANISATION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE DU CANADA. S'adresser à J.-A. Langlais & Fils, 177, rue St-Joseph, Québec. N. B.—Le supplément se vend avec le manuel sans frais additionnels.



Restons chez nous !

Région de la Matapédia L'opinion publique est aujourd'hui unanimement fixée sur la valeur de cette région au point de vue de la colonisation. C'est un des plus beaux et des plus riches coins de terre du pays. Le sentiment des explorateurs et des arpenteurs qui ont parcouru cette région est au reste unanime sur ce point.

Cette région à laquelle on peut prédire déjà un brillant avenir est formée par l'immense territoire arrosé par la rivière Matapédia et ses affluents, depuis sa source vers le nord jusqu'à la rivière Ristigouche dont elle est tributaire, vers le sud. L'étendue de cette belle région est d'environ 1300 milles carrés, soit 832,000 acres.

Le sol est composé presque partout de sable argileux et est exceptionnellement productif. Les pâturages sont également bons et abondants. De plus, il y a, dans nombre de cantons, absence presque totale de roches et de cailloux.

Le terrain est naturellement drainé par une couche de pierres, en sous-sol, à la profondeur de deux pieds et demi à trois pieds. Aussi, est-il rare que l'on soit obligé de faire des fossés ou autres travaux d'égoûts.

Dans certaines parties même, le défrichement est rendu facile à cause de la grande étendue de bois brûlé.

VOIES DE COMMUNICATION

Tous les cantons de la vallée de la Matapédia ont l'avantage d'être d'un accès facile par suite du passage du chemin de fer. L'Intercolonial suit en effet sur un parcours de près de quarante milles, les bords mêmes de la rivière Matapédia, et met conséquemment les colons en communication directe avec les plus grands centres, tels que Québec, Montréal, Saint-Jean, N.-B., et Halifax, N.-E.

Région de l'Outaouais et du Témiscamingue :

Cette vallée a pour bornes à l'est, les tributaires de la rive droite du Saint-Maurice, au sud le Saint-Laurent jusqu'à l'embouchure de l'Ottawa, et l'Ottawa même au sud et à l'ouest, jusqu'au haut du lac Témiscamingue vers l'ouest par la ligne frontière entre Québec et Ontario, et vers le nord par la hauteur des terres divisant le bassin du Saint-Laurent de celui de la Baie d'Hudson.

Cette région comprend plus de 40,000 milles carrés et embrassé dans ses limites les forêts des comtés de Joliette, Montcalm, Terrebonne, Ottawa, l'Assomption, Pontiac, Argenteuil et Berthier.

La partie inférieure de la vallée de l'Ottawa est déjà, comme on le sait, défrichée, occupée et cultivée, mais il reste une autre partie importante à coloniser. C'est celle qui comprend le milieu des vallées de la Gatineau, de la Lièvre et de la Rouge, dont les eaux s'écoulent dans l'Ottawa.

Il en est de la vallée de l'Outaouais comme de tout pays : on y trouve des terrains rocheux, sablonneux, marécageux, mais on peut, sans exagération, estimer à un tiers l'étendue du pays offrant à la colonisation d'excellentes ressources.

La forêt renferme les arbres de la plus belle venue, d'admirables pinières qui sont depuis de longues années l'objet d'une exploitation commerciale et qui constituent pour ainsi la principale richesse de ce territoire, de la pruche, de l'épinette, etc.

Le sol de la vallée du Témiscamingue, comme celui de la région de l'Outaouais, est presque partout d'une grande richesse.

Les chemins de fer permettent d'atteindre les postes les plus importants du Nord.